



Rapport Moral 2020

L'Adapei de la Loire c'est

- Une expérience de 60 ans
- 1 500 professionnels de métiers différents
- Environ 2 000 usagers
- 60 établissements sur toute la Loire
- Près de 2 300 places
- Plus de 1 000 travailleurs handicapés

3 Financeurs:
Conseil départemental,
Assurance Maladie, Etat

70 millions de produits d'exploitation

33 millions de patrimoine immobilier

6.5 millions de chiffre d'affaire

510 mille journées d'occupation par an



Sommaire

01. — Points fort 2019.....p4
02. — Action associative.....p8
03. — Politique des Ressources Humaines.....p12
04. — Politique de communication.....p15
05. — Direction de la Qualité et des Risques.....p24
06. — Direction du patrimoine, des travaux
et sécurité.....p32
07. — Bilan par territoires.....p35
08. — Instances de Gouvernance.....p84
09. — Rapport d'orientation.....p85

01. Point forts 2019

Janvier 2019 : Ouverture de l'atelier mécanique aux Ateliers du Gier à LA GRAND CROIX.

Janvier 2019 : Les résidents du SAJ Lambertont ont visité le Musée d'art moderne et contemporain Saint-Etienne Métropole.

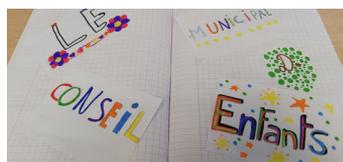
Du 11/01/2019 au 11/04/2019 :

Les résidents du foyer le Hameau des Landes à BALBIGNY ont exposé leurs œuvres, réalisées en atelier d'Art Thérapie, au Centre d'Accueil La Neylière à POMEYS.



21/01/2019 : L'UCP 3S a ouvert officiellement ses portes ! Les équipes de la nouvelle cuisine centrale de l'Adapei de la Loire située à Andrezieux-Bouthéon cuisinent et livrent quotidiennement des repas aux établissements de l'Association.

12/01/2019 : Treize résidents des foyers de l'Horme et de l'Orpaille, ainsi que des membres du groupe loisirs du Secteur de Saint-Etienne, ont participé au championnat de la Loire de pétanque adaptée. La plupart se sont qualifiés pour le national. Belle performance !



Depuis le 01/01/2019 : Le Conseil Municipal des Enfants de Saint-Etienne a entretenu une correspondance jusqu'en juin 2019 avec l'Institut Médico-Éducatif de Saint-Etienne, par le biais d'un cahier de liaison. Le but de cette initiative : apprendre aux enfants à se connaître et à vivre ensemble !



20/01/2019 : Cinq résident des foyers de l'Horme et de l'Orpaille ont participé au championnat régional de judo adapté. Résultat : trois médailles d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze. Félicitations !

Février 2019 : Reportage vidéo sur le quotidien de neuf travailleurs en situation de handicap de l'ESAT Charlieu détachés dans une entreprise spécialisée dans le matériel de bâtiment : Altrad St Denis. Rendez-vous sur la chaîne Youtube de l'Adapei de la Loire

06/03/2019 : Interview de Nicolas LANGLOIS, Directeur des Ateliers du Gier, et de ses directeurs adjoints, dans l'émission #AufilduGier de RCF Radio. <https://rcf.fr/actualite/les-ateliers-du-gier>



Avril 2019 : Les résidents du groupe Vert au SAJ Lamberton, passionnés par le foot, et leurs éducateurs, se sont rendus sur le plateau de TL7 pour l'enregistrement de l'émission « Club ASSE ».



16/05/2019 : Après plusieurs semaines de fermentation, les Ateliers du Gier ont eu le plaisir de proposer à la dégustation le premier brassin de leur bière. Au milieu des effluves de malt et de houblons, les invités ont pu visiter leur installation et goûter leur recette originale, autour d'un buffet dinatoire.



Du 21/05/2019 au 23/05/2019 Les enfants de l'IME le Mayollet se sont rendu au Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes au Graudu-Roi (30) pour participer à des épreuves sportives adaptées (parcours de Kayak en mer, Stand-up paddle, parcours du combattant, course de vélo, acrosport, jeu de ballon...).



06/04/2019 : Mickael GAUNE, Éducateur technique spécialisé aux Ateliers Roannais, a participé aux ALL STARS GAME de rugby à XIII en fauteuil roulant. Sacré deux fois champion du monde dans cette discipline, il a remporté le match, avec son équipe, face à ses adversaires de l'Ouest !



22/05/2019 : La gendarmerie de la Loire a investi la pelouse du chaudron pour réaliser une grande flash mob au profit de l'Association Gendarmes du Coeur. Ils ont invité plus de 500 enfants pour danser à leurs côtés. Ainsi, vingt-six enfants de l'IME Gier, trente-cinq enfants de l'IME de Saint-Etienne, quinze enfants de l'IME de St Cyr les Vignes et neuf enfants de l'IME Campanules étaient présents sur place pour danser avec eux !



16/05/2019 : Adapei Loire participe au Duoday 2019 !



Le 22/05/2019 et le 24/05/2019 Les usagers de la section spécialisée de Charlieu participent à une pièce de théâtre musicale intitulée « Notre Dame de Paris ». Les costumes proviennent des Dames de la Tour et la pièce a pu être jouée dans l'Abbaye bénédictine de la commune, qui a gracieusement mis à disposition ses locaux pour l'occasion.

Du 23/05/2019 au 25/05/2019: Lors du congrès de l'UNAPEI 2019, les Ateliers du Gier ont proposé aux visiteurs, en avant-première, de déguster leur nouvelle bière blonde.



Juin 2019 : En partenariat avec l'Association Handicap Santé Bucco-Dentaire Loire (HSBS 42), l'Adapei de la Loire a poursuivi sa campagne de sensibilisation à la santé bucco-dentaire et a proposé trois nouvelles formations. Ainsi, 354 nouveaux usagers ont pu être formés (ce qui permet de totaliser, en comptant les résidents formés l'année d'avant, 718 personnes).



01/06/2019 : Départ de Rolland CORTOT et arrivée de Olivier FABIANI en tant que Directeur Général.



Juillet 2019 : Les Ateliers du Gier ont présenté leur nouvelle bière ambrée.



12/06/2019 : Adapei Loire, via son réseau commercial esat-pro42 et les Ateliers Roannais, inaugure son dispositif CAP'INSER, destiné à ouvrir l'emploi dit « en milieu ordinaire » aux personnes en situation de handicap.



18/06/2019 : Quatre-vingt travailleurs en situation de handicap des Ateliers Ondaine, Gier, Stéphanois et Bel Air-Molina ont reçu leur médaille du travail, à l'issue d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la Préfecture de Saint-Etienne. Félicitations à eux !



06/06/2019 : L'inauguration des Cordeliers a eu lieu à Charlieu ! Ce foyer d'hébergement et de vie a ouvert ses portes en 2017 et fait partie du Pôle habitat et accompagnement Roannais (avec le Maroly et le SAVS Roannais). De nombreuses personnes ont pu faire le déplacement, tels que Monsieur le Maire de la commune, M. BERTHELIER, et le Président du Conseil Départemental, M. ZIEGLER.



06/09/2019 : La résidence Dorian lance la 2ème édition des rencontres CORAS-DOMA, qui réunit :

- Les **COR**deliers à CHARLIEU
- Les **AS**phodèles à MABLY
- Le **DO**rian au COTEAU
- Le **MAR**oly à RIORGES



19/09/2019 : La coordination des soins de l'Adapei de la Loire organise sa 2ème édition du forum « Mon parcours santé » sur le foyer Maroly à RIORGES, dans le cadre des journées européennes des droits en santé.



14/06/2019 : Trente enfants et adultes du pôle médico-éducatif Roannais ont participé à la 36ème édition de la Gentleman Pédestre, organisée par l'Association Roannaise de Sport Adapté sur Roanne.



15/09/2019 : Deux équipes composées d'usagers de la résidence Dorian et une équipe composée de résidents du foyer Maroly ont participé au Raid Nature 42 Handisport. Ils ont parcouru 15 kms entre ville et campagne autour de VILLEREST. Une belle performance !



20/09/2019 : 53 travailleurs en situation de handicap des Ateliers Roannais, Centre-Foréz (ESAT Feurs) et Stéphanois ont reçu leur médaille du travail, à l'issue d'une cérémonie organisée dans la salle du Grand Marais à Riorges. Bravo à tous !



19/09/2019 : L'IME de Saint-Etienne inaugure ses nouveaux locaux ! Issu de la fusion entre l'ancien IMPRO Grangeneuve et l'IME Méons, ce nouvel établissement s'intègre dans le pôle médico-éducatif St Etienne-Gier.



01/10/2019 : La coordination des soins de Adapei Loire participe au Mois sans tabac ! Au moyen de groupes d'échange et de soutien sur les établissements, pas moins de 80 usagers et vingt professionnels ont été sensibilisés à la cause.



Du 07/10/2019 au 13/10/2019 : L'équipe de professionnels et le groupe de « retraités » du SAVS de Montbrison se mobilisent pour la Semaine bleue : un pot d'accueil a été organisé pour lancer les festivités et animations, suivi d'un atelier « voix et chants ».

24/10/2019 : Soirée à thème sur l'hospitalisation d'une personne en situation de handicap, organisé par les parents du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du FAM Iris et par le secteur Forez-Montbrison. De nombreux échanges ont été effectués entre professionnels et les familles.



28/09/2019 : Les résidents du foyer Cordeliers ont participé à la journée « deuchement bien », organisée par la ville de Charlieu, par les membres du club 2CV Charliendin et par le Lion Club des Monts Beaujolais. Au programme : balade en voiture de 55 km à la découverte de la région !



10/10/2019 : Adapei Loire participe à la Journée de la Santé organisée à la Cité du Design de Saint-Etienne. Les professionnels de l'Association ont abordé le thème de la Nutrition.



18/11/2019 : Le restaurant 3S ouvre ses portes à Andrézieux-Bouthéon !



Octobre 2019 : Les Ateliers du Gier ont présenté leur nouvelle bière brune.



19/11/2019 : Dans le cadre de la semaine du handicap, TL7 a réalisé un reportage sur le partenariat entre Spear et Jackson, et les Ateliers du Gier. Ce fût l'occasion de présenter l'activité montage outils et le coffret de bières vendu en fin d'année en collaboration avec l'entreprise précitée.

10/10/2019 : Trois résidents du Pôle habitat et accompagnement Ondaine ont exposé leurs œuvres lors de la Biennale Hors Normes 2019.

02.

Action Associative



L'action en faveur des personnes accompagnées :

Il convient de rappeler une nouvelle fois que l'activité loisirs mise en œuvre par nos secteurs constitue le point fort de notre action associative. Après deux ans d'interruption des activités loisirs sur l'Ondaine, c'est grâce à l'implication de la soeur et de la maman d'une personne accueillie en ESAT que 21 participants ont retrouvé, avec le plus grand bonheur, les activités - pour certaines novatrices - de « leur » groupe loisirs. Cette reprise a induit quelques nouvelles adhésions.

Pour l'ensemble de l'Adapei de la Loire, 300 personnes ont participé aux activités loisirs en 2019, soit une augmentation d'une cinquantaine de personnes par rapport à 2018. Plus de 80 bénévoles, qu'il convient de remercier chaleureusement, les accompagnent.

Les participants aux activités loisirs apprécient et attendent avec impatience, d'une semaine à l'autre, les diverses activités au programme. Chaque secteur possède ses spécificités, perpétuées année après année. Une comparaison des activités proposées par chaque secteur, permettrait mutuellement d'innover, d'enrichir et de diversifier l'offre de chacun.

En partenariat avec le secteur de Saint-Etienne, les 18 accompagnants, en collaboration avec la MJC de Saint-Just-Saint-Rambert, que nous remercions ardemment, ont organisé les multiples activités déployées par le groupe loisirs, dit « les Atomes Crochus ».

La dynamique association «Handi-supporters» bénéficie du soutien logistique de l'Adapei de la Loire. Ses adhérents passionnés contribuent largement et toujours avec le même enthousiasme à enflammer le Chaudron.

Au cours du premier semestre 2019, l'antenne roannaise de « Nous Aussi » a préparé une exposition sur l'écologie. Celle-ci a été présentée au congrès de l'Unapei, fin mai 2019.

Depuis septembre 2019 cette délégation de « Nous Aussi » est en sommeil, suite au départ de l'élément moteur qui l'animait.

L'action en faveur des familles :

Les familles sollicitent peu les secteurs et l'association au niveau départemental, moins d'une demande par jour. Elles se segmentent en deux catégories :

- Celles concernant les loisirs, les adhésions, les démarches d'entrée en établissement...
- D'autres concernant les démarches administratives, la couverture sociale et les droits des personnes handicapées... Généralement dans ces cas, le demandeur est orienté vers l'Assistante Sociale. Aujourd'hui, c'est un lieu commun de dire que les familles adhèrent de moins en moins pour les valeurs portées par l'Association mais pour des services qu'elle leur propose. Dans ce contexte, il serait intéressant d'identifier les services que les bénévoles pourraient rendre aux familles (exemple : assistance des familles lors de recours gracieux contre les décisions prises par la MDPH - d'autres associations le font, pas l'Adapei de la Loire).

Sous l'impulsion des parents du CVS du FAM Iris et du secteur Forez-Montbrison, après plusieurs années d'interruption, l'année 2019 a renoué avec les annuelles soirées à thème : « L'Hospitalisation d'une personne en situation de handicap ». Pour retrouver les idées fortes retenues, nous vous renvoyons au magazine de l'Adapei de la Loire, le HEP'!, page 16 du numéro 25. Reste notamment à concrétiser la piste d'amélioration proposée pour rompre l'isolement des personnes hospitalisées n'ayant plus de famille, en ayant recours à des bénévoles parmi les autres familles.

La participation à la vie de la cité :

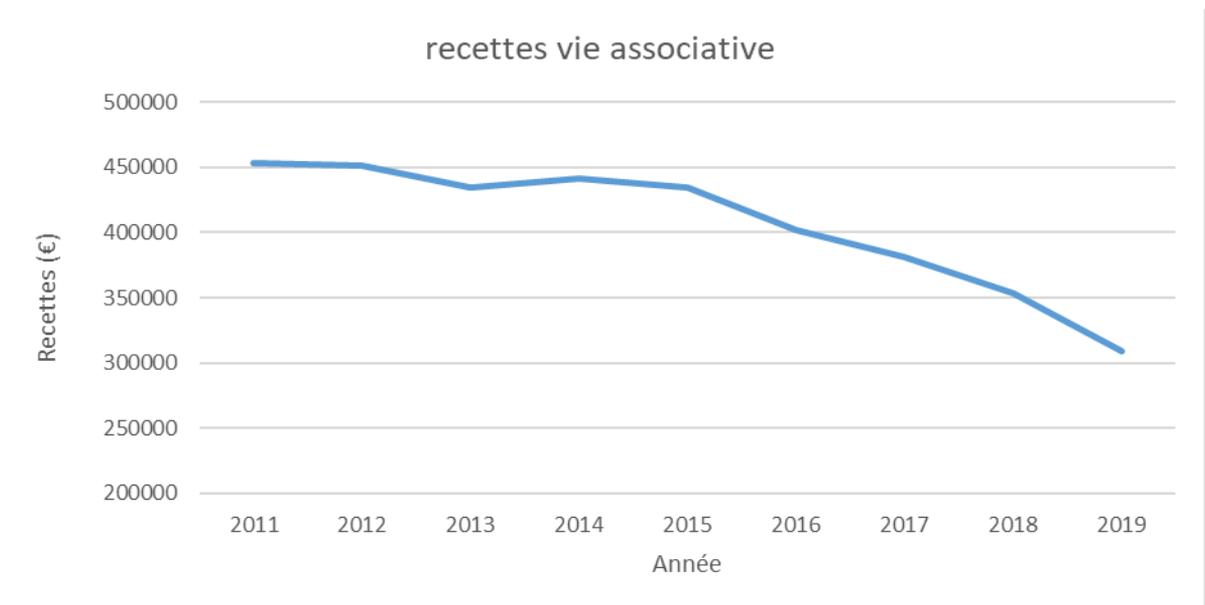
Pour rayonner dans son environnement, l'association assure de multiples représentations au sein d'une vingtaine de CCAS (Centre Communal d'Action Social, d'une dizaine de CCA (Commission Communale d'Accessibilité), de plusieurs conseils de surveillance et commissions des usagers d'hôpitaux, de la MDPH... Elle participe également à quelques forums d'associations, collabore avec des MJC et mène des actions avec d'autres associations.

Les manifestations organisées par les secteurs et l'association :

Dans la continuité des années précédentes, une quarantaine de manifestations ont été organisées en 2019. C'est un volume de travail considérable, pas toujours récompensé par la participation des familles.

Le 6 octobre 2019, cinq associations en lien avec des handicaps différents, dont l'Adapei de la Loire, ont organisé un concert avec Tétras-lyre, un ensemble instrumental composé de musiciens avec autisme et déficience intellectuelle. Vous retrouverez plus d'informations dans le magazine de l'Adapei de la Loire, le HEP' !, page 17 du numéro 25.

Les ressources de l'action associative :

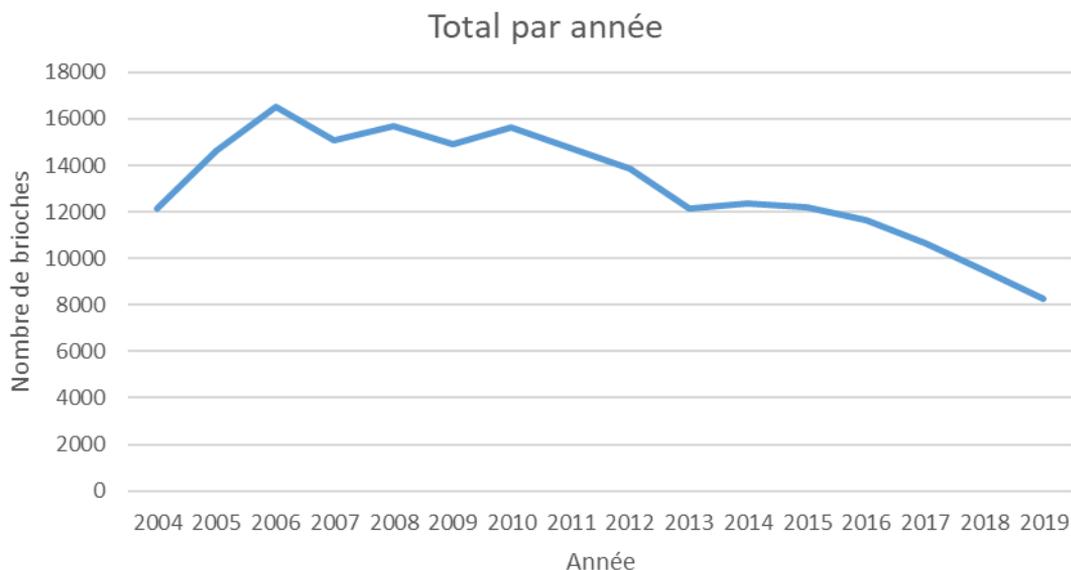


Les recettes de la vie associative continuent de s'amenuiser au cours du temps.

Pour comparer d'une année sur l'autre, des recettes exceptionnelles ont été déduites :

- 57 000 € en 2012, montant du don fait par une association de boulistes cessant son activité. Conformément à son affectation, ce don a été investi dans la rénovation du local loisirs du Gier situé dans le bâtiment de l'IME ;
- 120 276 € en 2019, de legs à affecter.

L'opération brioches :



8 247 brioches ont été vendues en octobre 2019. Comme les années précédentes, le bénéfice de 23 299 € sera affecté à :

- 50 % au projet de Chalain d'Uzore
- 50 % aux aides aux transferts organisés par nos établissements médicalisés (MAS les Jardins d'Asphodèles, IME les petits princes, MAS des tulipiers, MAS Habilis, MAPHA).

Les adhérents :

L'Association comptait 892 adhérents en 2019, enregistrant une nouvelle baisse significative. Nous observons des variations importantes en fonction du type de structure.

- Le taux d'adhésion dans le secteur des enfants, 12% en IME et 0% en SESSAD, reste très faible.
- Concernant le secteur des adultes, les taux varient : 23% en SAVS, 42% en ESAT, 47% en SAJ, 50% en MAS de Jour pour atteindre 60% dans les structures d'hébergement (Foyers d'hébergement, Foyers de vie, MAS). Cette grande disparité doit nous inciter à mener des actions ciblées en fonction du type de structure pour assurer le renouvellement des adhérents.

L'affiliation à l'Unapei nationale et régionale impacte lourdement le montant de la cotisation de l'Adapei de la Loire, ce qui peut être un frein à l'adhésion. Cette question est régulièrement débattue au sein de l'Association.

En 2018, le Président précédent, M. GRAND Robert, informaticien de métier, s'engageait à créer bénévolement un logiciel adhérents centralisé au niveau départemental. Aujourd'hui, cet outil informatique ayant nécessité un travail conséquent fonctionne, comblant ainsi une lacune principale de notre vie associative.

Cet outil performant ouvre des perspectives multiples, en voici quelques-unes :

- Meilleure cohérence du fonctionnement des secteurs ;
- Fiabilisation des données concernant la personne accompagnée et son entourage ;
- Amélioration de la communication avec les adhérents par mails, SMS, courriers, mailing... ;
- Communication avec les non adhérents ;
- Emission automatique des reçus fiscaux ;
- Etudes statistiques pour étayer les orientations de la vie associative et mieux cibler les actions.

MERCI A TOUS NOS BENEVOLES !

2019 - Rapport d'activité - Complément statutaire

Type de réunion	Nbre de réunions
Assemblée Générale	1
Conseil d'Administration	8
Bureau Exécutif	9
Comité de la Vie Associative	3
Comité d'Ethique	0
Comité de vigilance associatif	3
Commission Travaux, Patrimoine et Sécurité	4
Commission du Travail Adapté	7
Commission d'Admission, d'Orientation et de Sortie	10
Commission des Droits et Devoirs des Usagers	6
Commission santé	2
Commission enfance scolarisation	1
Commission hébergement, vie sociale, vieillissement	1
Commission finances	2
Commission d'aide aux vacances	6
Commission d'aide d'urgence	0
Commission communication / éditoriale	2
Comité de Direction	5
Total réunions	70



03.

Politique des Ressources Humaines



I. Les indicateurs sociaux au 31/12/2019

<p>Au 31/12/2019 1305 salariés en CDD et CDI</p> <p>348 H 957 F</p>	<p>417 958 € consacrés à la formation 22 262 heures de formation 1 913 stagiaires engagés dans des actions de formation</p>
<p>26.60 % hommes</p>	<p>73.40 % femmes</p>
<p>121 embauches CDI</p>	<p>70 salariés en situation de handicap parmi les professionnels</p>

II. Dialogue social, organisation des instances

Au cours de l'année 2019, conformément aux dispositions législatives, le Conseil Economique et Social a été mis en place. Il vient en remplacement du CE, des DP et du CHSCT.

Les élections professionnelles se sont déroulées en juin et juillet 2019. Un accord relatif aux modalités d'organisation du vote électronique des élections professionnelles a été signé.

Les salariés de l'Adapei de la Loire ont donc été appelés à voter de façon électronique pour le premier tour qui a eu lieu entre le lundi 17 juin 2019 et le jeudi 20 juin 2019, puis entre le lundi

1er juillet 2020 et le jeudi 04 juillet 2020 pour le second tour.

Le nombre de siège pourvu est de :

- Collège non cadre : 15 sièges titulaires et 15 sièges suppléants
- Collège cadre : 1 siège titulaire et 1 siège suppléant

A l'issue du premier tour, seul le collège cadre a été élu, les élus du collège non cadre l'ont été à l'issue du second tour.

Lors de la première réunion du CSE, ont été désignés par les élus titulaires du CSE les membres de la CSSCT (ex-CHSCT) et les représentants de proximité pour chaque pôle.

III. Parcours professionnel et mouvement du personnel

Le process de recrutement, de formation et de mobilité mis en place depuis quatre années a permis de :

- Promouvoir 7 salariés en 2019 ;
- Recruter en CDI 121 salariés dont 20 cadres ;
- Piloter 9 mobilités internes (sur 99 demandes inscrites sur le tableau de mobilités).

La mobilité interne a pour objectifs la mise en place d'un dispositif valorisant les compétences, les métiers et les souhaits des salariés, afin de favoriser leur parcours professionnel, leur professionnalisation et leur qualité de vie au travail.

L'Adapei de la Loire s'inscrit également dans une dynamique d'accompagnement de l'emploi avec en 2019 :

- 28 salariés en contrat d'accompagnement dans l'emploi (dispositif P.E.C. : Parcours Emploi Compétences) ;
- 8 salariés en contrat d'apprentissage ;
- 5 salariés en contrat de professionnalisation ;
- 4 salariés en candidat élève.

Au 31 décembre 2019, 766 salariés ont bénéficié de l'Entretien Professionnel Personnalisé.

L'entretien professionnel personnalisé, mis en place depuis le deuxième semestre 2014, véritable moment d'écoute et de dialogue, est aussi l'occasion pour le salarié de faire le point sur son ressenti vis-à-vis du poste occupé, ses besoins en formation, son projet professionnel.

Il permet à l'association d'identifier les compétences et attentes de chacun et de les mettre en perspective avec le projet associatif, les possibilités d'évolutions et de formations.

IV. La formation professionnelle

L'Adapei de la Loire rappelle l'importance toute particulière de la formation professionnelle dans le développement de l'emploi, des qualifications et de l'amélioration de la qualité du service rendu au regard de la nécessité :

- de remplir ses missions et de s'adapter à un environnement en mutation ;
- de développer la formation, outil privilégié pour la valorisation et le développement des compétences ;
- d'acquérir et de maintenir pour chaque collaborateur, le savoir-faire nécessaire à l'exercice de son activité et par conséquent de contribuer à son évolution et à sa mobilité professionnelle.

Dans le prolongement du plan de développement des compétences des années antérieures, l'Adapei de la Loire a retenu comme prioritaires, pour le Plan de développement des compétences 2019, les orientations suivantes :

A. Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles

Le travail des professionnels n'est plus simplement lié à de la technicité pure. Il est dorénavant orienté vers l'accompagnement des usagers et la coordination de parcours inclusifs. Les formations proposées s'orienteront vers des pratiques nouvelles afin de mieux appréhender l'évolution du secteur médico-social.

B. Adaptation aux nouveaux outils

L'ensemble des salariés concernés par les changements d'outils des systèmes d'information continueront d'être formés à la pratique de ces derniers.

C. Adaptation aux publics accueillis

La qualité de l'accompagnement repose sur l'adaptation permanente des compétences professionnelles aux besoins des publics accueillis sur des thématiques telles que le vieillissement, les troubles du neuro-développement, la gestion des situations d'urgence, le handicap psychique.

D. Evolution et adaptation des parcours professionnels

Conformément aux engagements pris par l'Association, un accompagnement dans la réalisation de formations qualifiantes pour les cadres de niveau I ou II en fonction des besoins pourra être planifié.

Inscriptions des professionnels à des Diplômes Inter-Universitaire pour se spécialiser dans les parcours de santé, la nutrition, la gestion de la douleur. Les salariés formés devenant ainsi des personnes ressources sur ces thématiques.

Enfin, la mise en place de formations dédiées aux métiers de la restauration et des services hôteliers permettra une professionnalisation des pratiques des travailleurs handicapés au sein de l'entreprise adaptée UCP 3S.

E. Formations récurrentes

Les programmes collectifs destinés aux nouveaux arrivants, à la prévention de la maltraitance, à la connaissance du handicap, les programmes touchant à la santé et à la sécurité au travail, la sécurité dans le travail adapté, demeurent également, dans la continuité des plans antérieurs des domaines prioritaires de la formation tout comme la prévention de la maltraitance.

Enfin, pour information, en 2019, l'Adapei de la Loire a effectué un versement volontaire de 60 360 € pour la mise en œuvre de formations dédiées aux travailleurs handicapés d'ESAT.



04.

Politique de Communication



Les différents objectifs de la politique de communication 2019 ont porté sur :

- Le maintien d'une harmonie identitaire
- La promotion de nouvelles activités
- Le développement des réseaux sociaux
- La création de nouveaux supports de communication

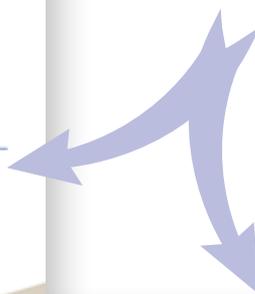
Ces actions ont permis à l'association de gagner en notoriété et d'améliorer ses relations avec les familles, professionnels et partenaires, en proposant des outils accessibles et cohérents.

Evolution de la charte graphique

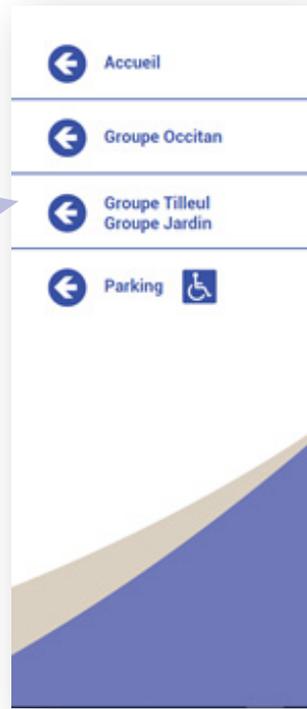
Afin d'harmoniser les supports institutionnels de l'Association, plusieurs établissements ont subi un «lifting» avec la mise en place de nouvelles signalétiques intérieures et/ ou extérieures :



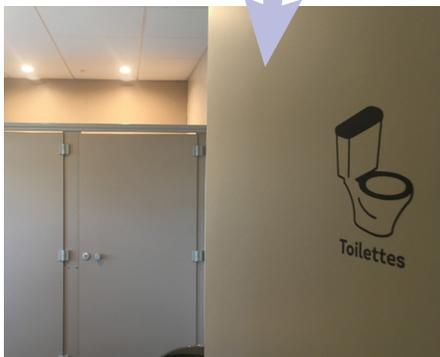
Signalétique extérieure
du foyer les Ondines
au CHAMBON-FEUGEROLLES



**Signalétique extérieure
du SAJ Paradou
au CHAMBON-FEUGEROLLES**



**Signalétique intérieure
de l'IME de Saint-Etienne :**



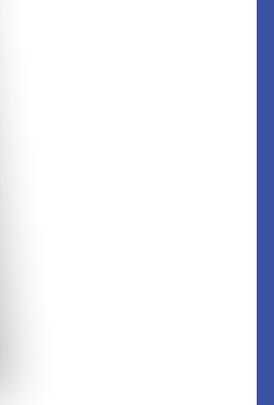
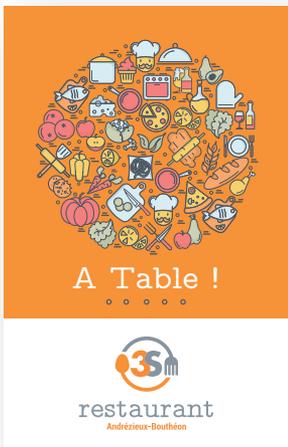
Mise en avant du local commercial CAP'INSER

De plus, l'Adapei de la Loire a souhaité promouvoir le nouveau dispositif CAP'INSER en louant, sur la place de l'Hôtel de Ville de ROANNE, un local commercial. A cet effet, la vitrine a été repensée pour être en cohérence avec la charte graphique de notre marque commerciale, esatpro42 (photo avant / après) :



Nouvelle charte graphique pour l'UCP 3S

Enfin, à la suite de l'ouverture de l'Unité Centrale de Production Alimentaire 3S (UCP 3S) à Andrézieux-Bouthéon, début 2019, l'Adapei de la Loire a choisi de créer une nouvelle charte graphique en cohérence avec le domaine d'intervention de ce nouvel établissement. Visuels provenant des supports de l'UCP 3S :



Promotion de l'UCP 3S

Afin de promouvoir ce nouvel établissement, de nombreux moyens de communication ont été mis en place :

Les flashs infos en interne et externe

FLASH INFO La préparation des repas dans le nouvel établissement Adapei Loire : l'UCPA

Le 27 janvier l'UCPA Adapei Loire commença à cuisiner et faire les repas servis dans nos établissements Adapei Loire. Progressivement, de plus en plus d'établissements seront servis par les équipes de l'UCPA, désormais une filière dédiée à la production alimentaire.

ÉLABORATION DE L'OFFRE NUTRITIONNELLE 1. Des professionnels, experts, diététiciens, nutritionnistes ont élaboré une offre nutritionnelle adaptée aux différents profils de consommateurs présents au sein des établissements Adapei Loire.

CRÉATION DES MENUS 2. La diététicienne en chef de production est en charge de concevoir menus, équilibrés, répondant à la demande des besoins nutritionnels des consommateurs.

COMMANDE À L'UCPA 3. Chaque site communique à l'UCPA le nombre de repas dont il dispose, via un logiciel spécifique.

COMMANDE DE DENRÉES ALIMENTAIRES 4. L'UCPA commande les denrées alimentaires auprès d'un groupement français d'acteurs alimentaires et de producteurs locaux respectueux de l'environnement.

PRÉPARATION EN CUISINE 5. Les repas sont préparés dans l'UCPA. Adaptation avec précision aux produits frais et de qualité.

EXPÉDITION DES REPAS 6. Une fois préparés, les repas sont identifiés et expédiés vers différents sites.

ARRIVÉE EN ÉTABLISSEMENT 7. Les repas sont vérifiés et mis au réfrigérateur.

SALLE DE RESTAURATION 8. Les repas sont présentés au self en service à la carte. La distribution des repas spécifiques est réalisée grâce à une carte repas personnalisée.

SUIVI QUALITÉ ET SANTÉ 9. Les chefs de cuisine et des collaborateurs qualifiés réalisent et contrôlent au moment du repas son arrivée par les équipes résidentes.

La création de l'UCPA est l'aboutissement de la démarche « 3S » menée par Adapei Loire visant à améliorer la satisfaction, la Santé, et la Sécurité alimentaire des repas servis dans nos établissements.

En savoir plus sur la stratégie 3S ? Consultez les guides pratiques dans vos établissements et référez-vous www.guide.nutrition.fr/3s

FLASH INFO QUI TRAVAILLE À L'UCPA ?

L'UCPA est le nouvel établissement Adapei Loire qui est en charge de la préparation des repas pour nos établissements. Environ 70 personnes sont travaillant à Paris, comme cuisine, transformation et distribution de l'alimentation, professionnels, experts... de nombreux savoir-faire et métiers sont mobilisés pour préparer des repas de qualité !

Aujourd'hui, découvrez quelques visages de **L'ÉQUIPE DE PLONGE !**

La plongée est le service qui réalise les instruments avant l'envoi à la préparation des repas en cuisine. La plongée de l'UCPA est composée, outre de l'équipe d'un responsable et plongeur titulaire :

Talio SALANON Talio est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Cryelle DEVE Cryelle est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

En savoir plus sur la stratégie 3S ? Consultez les guides pratiques dans vos établissements et référez-vous www.guide.nutrition.fr/3s

FLASH INFO QUI TRAVAILLE À L'UCPA ?

L'UCPA est le nouvel établissement Adapei Loire qui est en charge de la préparation des repas pour nos établissements. Environ 70 personnes sont travaillant à Paris, comme cuisine, transformation et distribution de l'alimentation, professionnels, experts... de nombreux savoir-faire et métiers sont mobilisés pour préparer des repas de qualité !

Aujourd'hui, découvrez qui a élaboré la **STRATÉGIE ALIMENTAIRE «3S»**

Yves COHEN Directeur Adapei Loire

Isabelle COBERT Responsable Adapei Loire

André ROBERT Responsable Adapei Loire

Isabelle COBERT Responsable Adapei Loire

Christine COHEN Responsable Adapei Loire

Luc BENOIST Responsable Adapei Loire

Mathieu CASTRO Responsable Adapei Loire

Valérie COHEN Responsable Adapei Loire

André BENOIST Responsable Adapei Loire

Julie COHEN Responsable Adapei Loire

Philippe COHEN Responsable Adapei Loire

Julie COHEN Responsable Adapei Loire

Christine COHEN Responsable Adapei Loire

En savoir plus sur la stratégie 3S ? Consultez les guides pratiques dans vos établissements et référez-vous www.guide.nutrition.fr/3s

FLASH INFO QUI TRAVAILLE À L'UCPA ?

L'UCPA est le nouvel établissement Adapei Loire qui est en charge de la préparation des repas pour nos établissements. Environ 70 personnes sont travaillant à Paris, comme cuisine, transformation et distribution de l'alimentation, professionnels, experts... de nombreux savoir-faire et métiers sont mobilisés pour préparer des repas de qualité !

Aujourd'hui, découvrez quelques visages de **L'ÉQUIPE LÉGUMERIE !**

L'équipe est en charge de la plongée de l'UCPA qui consiste à réceptionner les commandes de produits frais et légumes, les trier et les préparer. L'équipe est en charge de la plongée de l'UCPA qui consiste à réceptionner les commandes de produits frais et légumes, les trier et les préparer.

Alain PIETREMENT Alain est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Florence HENRY Florence est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Virginie ALEXANDRE Virginie est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Christine PAPAYANNE Christine est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Romaine MARCOUX Romaine est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Mathieu GUICHARD Mathieu est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

En savoir plus sur la stratégie 3S ? Consultez les guides pratiques dans vos établissements et référez-vous www.guide.nutrition.fr/3s

FLASH INFO QUI TRAVAILLE À L'UCPA ?

L'UCPA est le nouvel établissement Adapei Loire qui est en charge de la préparation des repas pour nos établissements. Environ 70 personnes sont travaillant à Paris, comme cuisine, transformation et distribution de l'alimentation, professionnels, experts... de nombreux savoir-faire et métiers sont mobilisés pour préparer des repas de qualité !

Aujourd'hui, découvrez quelques visages de **L'ÉQUIPE CUISINE !**

Les personnes de cuisine sont en charge de préparer les repas conformément à l'offre nutritionnelle. Elles sont en charge de la plongée de l'UCPA qui consiste à réceptionner les commandes de produits frais et légumes, les trier et les préparer.

Monique VIGNAT Monique est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Emilie THOMAS Emilie est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Lucie COHEN Lucie est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Marianne JACQUARD Marianne est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Christine HAPPEL Christine est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Fabrice MATHIAS Fabrice est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Juliette MONTE Juliette est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Yveline MATHIAS Yveline est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

Yveline MATHIAS Yveline est Plongeur de l'équipe et est en charge de la mise à disposition des matériels de cuisine.

En savoir plus sur la stratégie 3S ? Consultez les guides pratiques dans vos établissements et référez-vous www.guide.nutrition.fr/3s

De nouveaux clips vidéos :

En juin 2019, les travailleurs en situation de handicap de la nouvelle cuisine centrale réalisent un Mannequin Challenge (vidéo diffusée en avant-première lors de l'AG 2019) :

Oups!
que se passe-t-il
à l'UCPA
Adapei Loire ?

Plus tard, une vidéo sur les coulisses de l'UCP 3S voit le jour :



Promotion du nouvel atelier mécanique auto des Ateliers du Gier LA GRAND CROIX

Le nouvel atelier mécanique auto des Ateliers du Gier a ouvert début 2019. Pour faire connaître ce nouveau service auprès des professionnels et des particuliers, un flyer a été réalisé par l'infographiste des Ateliers Ondaine puis diffusé dans les établissements et sur les réseaux sociaux.

«Notre espace mécanique auto accueille des Travailleurs en Situation de Handicap qui seront aux petits soins pour vous et votre auto et vous montreront que l'on peut être différent mais compétent.»

Note moyenne sur Allopneu.com : 9.9/10

La Grand Croix

adapei LOIRE esatpro 42
NOS PROFESSIONNELS S'ADAPTENT À VOS ENJEUX

Ouvert
du lundi au jeudi
de 8h30 à 16h30
et le vendredi
de 8h30 à 15h00

Révision
(garantie constructeur préservée)

Vidange

Montage pneus

Freinage

Amortisseurs

Préparation/passage contrôle technique

Nettoyage/rénovation intérieur/extérieur

E.S.A.T «Les Ateliers Gier»
1290 rue de la Péronnière
42320 LA GRAND CROIX
Tel : 04 77 73 77 45
meca.auto.esatgier@adapei42.fr

AD allopneu.com MOTUL

www.esatpro42.com
@esatpro42.com

Une présence sur le web toujours en progression

L'Adapei de la Loire reste présente sur les réseaux sociaux en 2019:



6 vidéos
9000 vues
+27 abonnés



77 publications
72 offres d'emploi
+99 abonnés

Site web et intranet



30 articles mis en ligne



73 publications
+140 abonnés



27 publications
+40 abonnés

Création de nouveaux supports de communication

Rédaction et mise à jour de guides pratiques

En juillet 2019, le Comité d'Ethique de l'Adapei de la Loire présente une nouvelle version de son guide pratique « Apaiser et Contenir » et publie deux nouveaux guides, sur « La violence au Travail » et sur « L'accompagnement de la personne en fin de vie ».



L'Adapei de la Loire en profite pour mettre à jour son livret 3 volets qui présente l'Association :

Adhérer à Adapei Loire

Parents et amis de personnes en situation de handicap, rejoignez une association impliquée, proche de vous et trouvez solidarité, entraide et défense des intérêts de vos proches !

Infos sur notre nouveau site www.adapei42.fr ou auprès des secteurs associatifs

Adapei Loire est issue d'un mouvement parental qui s'est constitué en association. Les premiers fondateurs voulaient agir pour organiser la vie de leurs proches et créer un réseau solidaire et d'entraide. Le mouvement associatif est toujours mobilisé mais il a besoin de préparer l'avenir avec de nouveaux parents, amis et de nouvelles idées : contactez votre secteur associatif et rejoignez-nous : ensemble on est plus fort !

Soutenir l'activité associative Adapei Loire

Comme pour chacun, les loisirs sont indispensables dans la vie d'une personne en situation de déficience intellectuelle. Ils lui offrent l'occasion de sortir de son cadre habituel de vie, d'élargir son horizon social et de favoriser sa communication, son épanouissement et son intégration à la société.

Grâce aux dons et legs, Adapei Loire finance la Vie associative :

- les groupes de loisirs
- les activités culturelles
- les sorties et séjours
- le sport adapté

Effectuer un don ou un legs vous permet d'agir concrètement pour le bien-être de personnes proches de vous !

Adapei Loire

ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP

Chaque jour les professionnels et les bénévoles s'engagent aux côtés des 2000 usagers fréquentant nos établissements et nos secteurs associatifs pour leur permettre de s'épanouir.

L'association est affiliée à TUNAPEI (Union Nationale des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés).

Toutes nos actualités, articles de nos experts, rendez-vous associatifs sur notre nouveau site :

www.adapei42.fr

Adapei42

Adapei Loire
Siège social
13 rue Granigneuve • CS 50060
42002 SAINT ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 34 34 34
E-mail : siege@adapei42.fr

Adapei Loire est une association de parents et amis de personnes en situation de handicap, reconnue d'utilité publique

Le saviez-vous ?

Les sommes versées sous forme de don bénéficient d'une réduction de 66% d'impôt sur le revenu.

À titre d'exemple, un don de 10 euros, vous coûtera réellement uniquement 17 €.

Article 200 du code général des impôts.

Adapei Loire est une association de parents et d'amis de personnes en situation de handicap.

Adapei Loire a été créée en 1957 et reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1964.

Adapei Loire accueille et accompagne des enfants et adultes dont le handicap mental résulte d'une déficience intellectuelle moyenne à sévère. Depuis plusieurs années, l'association a élargi son champ d'intervention à l'autisme, au handicap physique ainsi qu'aux personnes vieillissantes.

Il existe plusieurs types d'établissements, équipés et organisés spécifiquement pour l'accueil de certains handicaps :

- des Foyers d'hébergement (Foyer),
- des Maisons d'Accueil Spécialisé (M.A.S.),
- des Instituts Médico-Éducatifs (I.M.E.),
- des Foyers d'Accueil Médicalisé (F.A.M.),
- des Services d'Accueil de Jour (S.A.J.),
- des Établissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T),
- des Entreprises Adaptées (E.A.),
- des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.),
- des Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (S.E.S.S.A.D.),
- un Service d'Emploi Accompagné (SEA),
- un dispositif d'accompagnement des personnes vieillissantes.

Par ailleurs Adapei Loire gère une plateforme départementale d'aide aux aidants en matière d'autisme.

Connaissez-vous la Vie associative Adapei Loire ?

Notre action associative est entièrement dédiée aux personnes en situation de handicap et à leurs familles. Elle est animée par des personnes bénévoles et se traduit par :

- Une action en direction des familles : écoute, soutien, entraide...
- Un réseau de bénévoles actifs : manifestations, défense des droits...
- L'organisation et la gestion des activités loisirs : sorties, séjours, sport adapté...
- Le service social : aides, solutions pratiques...

Nous avons implanté un secteur associatif par bassin de vie, pour être au plus proche de nos adhérents :

<p>Secteur Saint-Etienne-Ondaine 6 Rue Robert 42000 Saint-Etienne Tél. : 04 77 33 14 88 section.saint-etienne@adapei42.fr</p>	<p>Secteur Forez-Montbrison 54 Avenue Thomasse 42600 Montbrison Tél. : 04 77 58 00 54 section.forez@adapei42.fr</p>
<p>Secteur Vallée du Gier 4 Place de la Halle 42400 Saint-Chamond Tél. : 04 77 22 18 19 section.gier@adapei42.fr</p>	<p>Secteur Roanne-Charlieu 7 Avenue Gambetta 42300 Roanne Tél. : 04 77 71 24 75 section.roanne@adapei42.fr</p>

Découvrez l'activité gestionnaire Adapei Loire

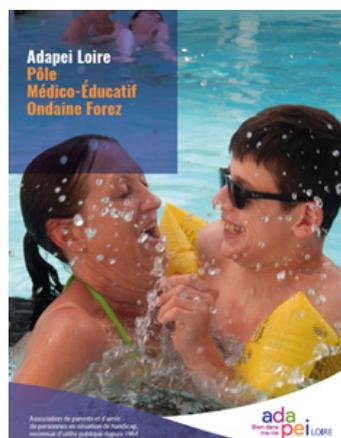
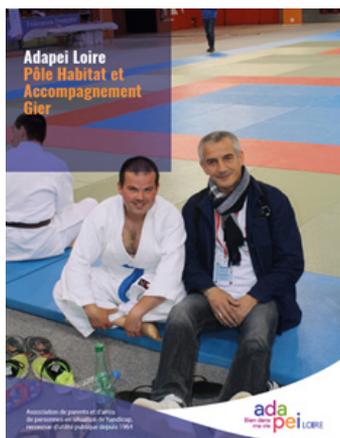
Adapei Loire gère 60 établissements et services spécialisés sur l'ensemble du département de la Loire (42) et ses bassins de vie :

- Saint-Etienne • Ondaine
- Forez • Montbrison
- Vallée du Gier
- Roanne • Charlieu

Chiffres clés

- Une expérience de **60 ans**
- 1500** professionnels de métiers différents
- Plus de **2000** usagers
- 60** établissements sur toute la Loire
- Plus de **2 200** places
- 940** travailleurs handicapés

Création de nouveaux livrets de présentation des pôles :



Publication de deux nouveaux magazines HEP' !



05.

Direction de la Qualité et des Risques



I. L'amélioration continue de la qualité

Evaluation interne

Pour les établissements ayant ouvert avant 2002, les évaluations sont terminées depuis fin 2013.

L'Adapei de la Loire est donc à jour pour la mise en œuvre des évaluations internes et externes.

Pour la MAPHA de St Paul en Jarez (autorisée en 2008), une première évaluation interne a été réalisée en 2015 et transmises aux financeurs le 6/11/2015. Cette évaluation permettait à l'établissement de s'inscrire dans la démarche d'évaluation comme les autres établissements de l'Adapei de la Loire.

La date de l'arrêté d'ouverture de la MAPHA est le 7/08/2008. Le régime des évaluations prévoit que le renouvellement de l'autorisation de fonctionner doit intervenir 15 ans plus tard, soit au 7/08/2023. La situation de la MAPHA est donc celle qui suit : ESMS ouvert entre Loi 2002 et Loi HPST 2009.

Ainsi, une nouvelle évaluation interne doit être conduite et un rapport d'évaluation interne doit être rendu 3 ans avant la date de renouvellement, soit avant le 7/08/2020. L'évaluation a débuté fin 2019.

Evaluation externe

Tous les établissements ayant ouvert avant 2002 ont transmis les rapports aux financeurs avant le 31/12/2014 conformément à la réglementation.

L'évaluation externe de la MAPHA est à prévoir avant août 2021.

Renouvellement des autorisations

L'ARS et le CD42 ont renouvelé les autorisations de fonctionner pour les établissements ayant ouvert avant le 2/01/2002 et relevant de leur compétence au 03/01/2017.

Relevé de temps annuel passé par établissement ou pôle

Un relevé des heures réalisées est compilé au niveau de l'organisme gestionnaire. Il intègre toutes les actions de pilotage de la qualité, mais aussi toutes les actions ou projets qui ont été mis en œuvre et qui ont contribué à l'amélioration de la qualité.

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Nb Heures	6223	7581	5928	5454	5580

La direction qualité vérifie chaque année que les plans d'amélioration sont actualisés dans les établissements.

On constate une diminution du temps passé à l'amélioration de la qualité. Pour autant ce constat n'est pas uniforme pour tous les établissements. En observant les PAQ on distingue 2 catégories d'établissements :

- Ceux qui conduisent l'amélioration de la qualité principalement à partir des évaluations internes et externes. Ces établissements ont mis en œuvre la quasi-totalité des actions en lien avec les évaluations internes. Le PAQ ne comporte donc plus que peu d'actions. Le temps passé à l'amélioration est en baisse.

- Ceux qui conduisent l'amélioration de la qualité à partir des évaluations internes et externes, mais aussi à partir des éléments du quotidien : retour de réunion, déclaration d'événements indésirables, enquêtes de satisfaction...

Dans ces derniers les PAQ sont particulièrement riches et on perçoit une réelle dynamique de la structure. Le temps passé à l'amélioration est maintenu, voir en hausse. Il traduit l'implication de la direction dans la politique qualité.

II. Dispositif qualité - Cellule qualité

Pour mettre en œuvre l'amélioration continue de la qualité, l'Adapei de la Loire s'appuie sur la cellule qualité. Cette cellule assure le pilotage au niveau de l'organisme gestionnaire.

La cellule qualité s'appuie sur la direction qualité et sur les directions de pôle.

Le directeur de pôle est responsable du pilotage dans les établissements et de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité. Pour l'animation, il s'appuie sur le référent technique qualité et le comité technique local.

En complément, la Commission des Droits et Devoirs des Usagers apporte sa contribution pour tout ce qui concerne le droit des usagers.

La cellule a travaillé sur les thèmes suivants (réunions le 18/01/19 et 28/05/19) :

- Dossier informatisé de l'utilisateur
- Révision des outils de la loi de 2002 – Règlement de fonctionnement
- Evènement indésirables
- Démarche qualité : quel modèle pour les années à venir ?

La démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu doit maintenant être intégrée au fonctionnement des établissements. Elle doit viser l'amélioration des pratiques professionnelles, l'amélioration des organisations, l'amélioration du management et de la culture.

III. Formation «Connaissance du handicap»

La formation « Connaissance du handicap » fait partie des formations obligatoires pour tous les salariés. Avec la formation « Prévention des maltraitances » c'est un pilier du dispositif de prévention des maltraitances de l'Adapei de la Loire.

Depuis 2014, l'Adapei de la Loire ouvre ses formations à d'autres partenaires. L'objectif est de former les professionnels des dispositifs de droit commun à l'accompagnement des personnes en situation de handicap directement dans leur milieu de vie.

Cela concerne les associations d'aide à domicile, les associations spécialisées dans le loisir adapté, le répit en lien avec l'autisme, les dispositifs d'insertion ou d'aide à l'emploi, mais aussi les agricultrices et agriculteurs qui réalisent des accueils à la ferme, des EHPAD. En 2019 il n'y a pas eu de demande de la part de partenaires.

Participation des partenaires à la formation «Connaissance du handicap »

Année	AIMV	ELEA	MIFE	LA POSTE	Chambre d'agriculture	EHPAD La Providence
2014	0	0	0	1	0	0
2015	15	5	2	0	0	0
2016	10	15	0	0	0	0
2017	15	14	0	0	11	0
2018	0	0	0	0	0	5
2019	0	0	0	0	0	0
Sous total	30	34	2	1	11	5
Total	83					

3 sessions de 3 jours de formation ont permis à 53 personnels de l'Adapei de la Loire nouvellement embauchés de découvrir ou parfaire leurs connaissances sur l'accompagnement des personnes accueillies à travers une approche de la déficience intellectuelle, des troubles psychiques, des troubles envahissants du développement (autisme), du polyhandicap, du vieillissement et de l'organisation du secteur.

Cela représente 1113H de formation.

La diversité des métiers est perçue comme une richesse par les apprenants.

IV. Promotion de la bientraitance et prévention des maltraitances

La promotion de la bientraitance et la prévention des maltraitances sont des priorités pour l'Adapei de la Loire. Pour cela, elle s'appuie sur un dispositif qui vise la prévention et le traitement de situations problèmes en interne, mais aussi dans une démarche pluri-partenariales dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

Axe prévention

- Présentation d'un extrait de casier judiciaire pour les nouveaux personnels
- Parcours d'intégration pour les nouveaux personnels
- Formation obligatoire «Connaissance du handicap », « Prévention des maltraitances »

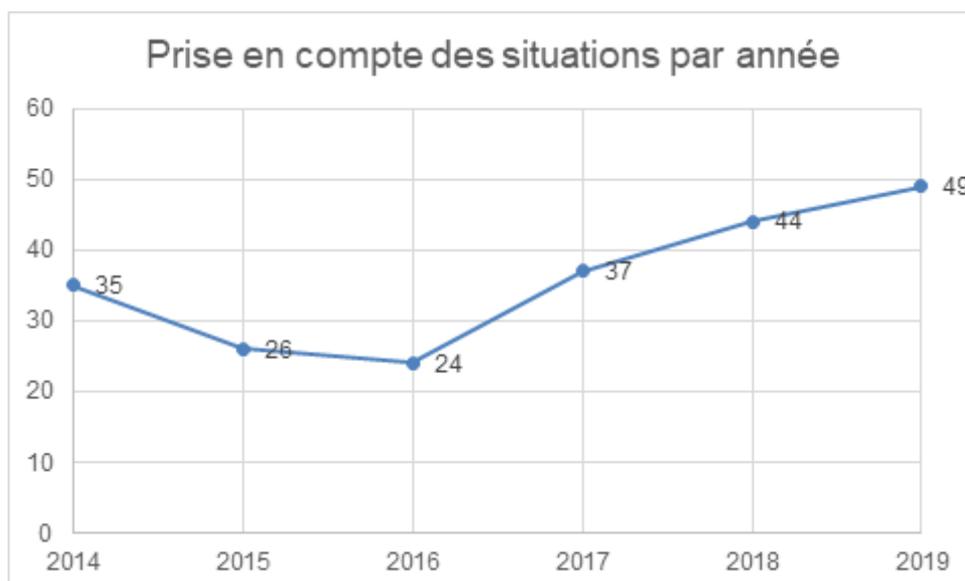
Axe traitements des situations problématiques

- Cellule de vigilance dans chaque établissement
- Comité de vigilance au niveau associatif

Des solutions d'accompagnement sont recherchées et un projet renforcé est mis en place avec un plan d'action. Le traitement de certaines situations peut déboucher sur un signalement ou un GOS.

En 2019, le Comité de Vigilance Associatif s'est réuni 3 fois pour les situations les plus complexes. Pour les autres cas, la direction qualité a supervisé la gestion des situations. La conseillère technique assure le suivi opérationnel des situations.

Une évolution significative de la prise en compte des situations



49 situations nouvelles ont été étudiées en 2019.

Cette évolution montre les effets de la méthodologie déployée au niveau de l'Adapei de la Loire depuis plusieurs années :

- 2017 mise en place de la gestion et du signalement des événements indésirables.
- 2019 renforcement de la gestion des événements indésirables avec la mise en place du retour d'expérience.

Si par le passé, l'information du comité de vigilance associatif constituait une réponse, aujourd'hui, la mise en place d'un projet renforcé autour de la situation a fait évoluer les pratiques. La question de la vigilance, de la prise en compte globale de l'utilisateur et de sa famille est plus conséquente. Un certain nombre de projets personnalisés intègrent cette dimension en amont des situations.

D'autre part, l'organisation a permis de mieux répondre à la logique de parcours des personnes. Des réunions « parcours » sont organisées sur les territoires et permettent d'anticiper les situations qui pourraient évoluer vers des situations à risque de rupture.

Le traitement dans le cadre d'une approche systémique et d'un projet personnalisé renforcé contribue à la résolution de ces situations.

La réponse accompagnée pour tous

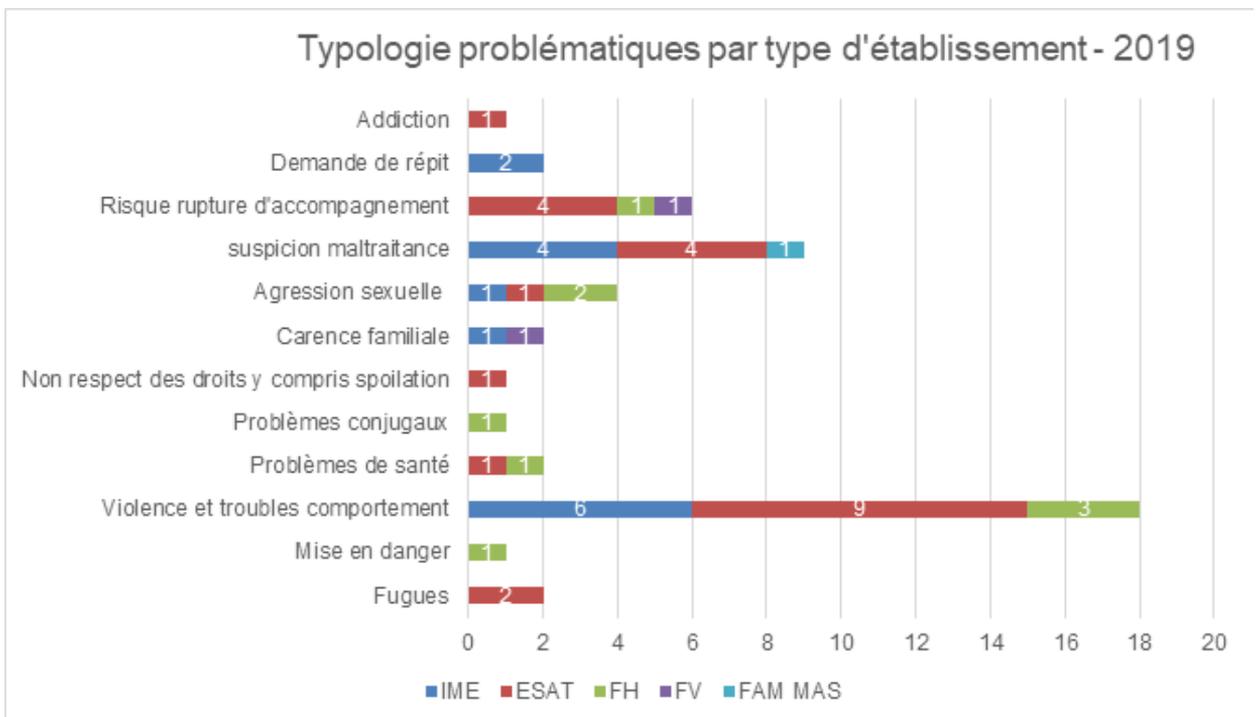
L'Adapei de la Loire s'est inscrite dans la démarche de Réponse Accompagnée Pour Tous aux côtés de la MDPH de la Loire.

Sur convocation de la MDPH, des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) sont organisés pour étudier les situations complexes du département. Le GOS définit un Plan d'Accompagnement Global (PAG) qui pourra être mis en œuvre en coordination avec plusieurs partenaires.

Les directeurs de pôle sont sollicités directement par la MDPH ; mais ils peuvent aussi saisir la MDPH pour mobiliser un GOS lorsqu'une situation devient complexe et qu'elle ne peut plus être traitée uniquement par l'association.

Cette nouvelle modalité de prise en compte des situations complexes amène les établissements à renforcer leur coordination avec les autres acteurs du secteur sanitaire, du secteur médico-social, des dispositifs de droit commun. La sévérité des situations et la difficulté de coordination avec le secteur sanitaire, qu'il s'agisse de psychiatrie ou de soins somatiques, reste le point faible majeur de ce dispositif.

Typologie des problématiques



Pour l'Adapei de la Loire, la 1^o cause de vigilance est la violence liée aux troubles du comportement (1^o cause en 2018).

Le nombre de situations est en hausse dans les établissements où les personnes ont une bonne autonomie (FH et ESAT). Elle est souvent en lien avec des problématiques psychiques.

Des formations ont été réalisées auprès des professionnels et des accompagnements ont été mis en place dans les établissements.

La 2^o cause de vigilance est liée aux risques de maltraitance. Elle est en hausse notamment pour la maltraitance intrafamiliale. En 2019, 1 situation de suspicion de maltraitance a concerné un professionnel.

La 3^o cause est liée aux risques de rupture d'accompagnement (disparition inquiétante ou absentéisme en ESAT, situations familiales complexes, aidants âgés, difficulté relationnelle entre usagers).

Pour les IME, le risque majeur est celui de la violence et des troubles du comportement. Mais ce risque concerne principalement les IME du Centre Forez. Cela peut s'expliquer par la sévérité du handicap des personnes accueillies, mais aussi de leurs multiples problématiques : santé, social, famille, protection de l'enfance...

La difficulté à coordonner tous ces aspects a amené les établissements à traiter plusieurs situations par l'urgence.

Un renforcement de la coordination en amont, notamment avec l'ASE, devrait permettre de mieux anticiper la gestion de la santé.

Pour les ESAT, les causes de la saisine de la cellule de vigilance concernent la violence et les troubles du comportement sont souvent en lien avec l'équilibre des médicaments, l'absence, ou à une difficulté de prise en charge par le secteur de la psychiatrie (libéraux et hôpital).

Les autres causes sont en lien avec les risques de rupture et la maltraitance.

Pour les foyers d'hébergement, les problèmes concernent la violence et les troubles du comportement tout comme en ESAT car les personnes sont accueillies sur les 2 structures.

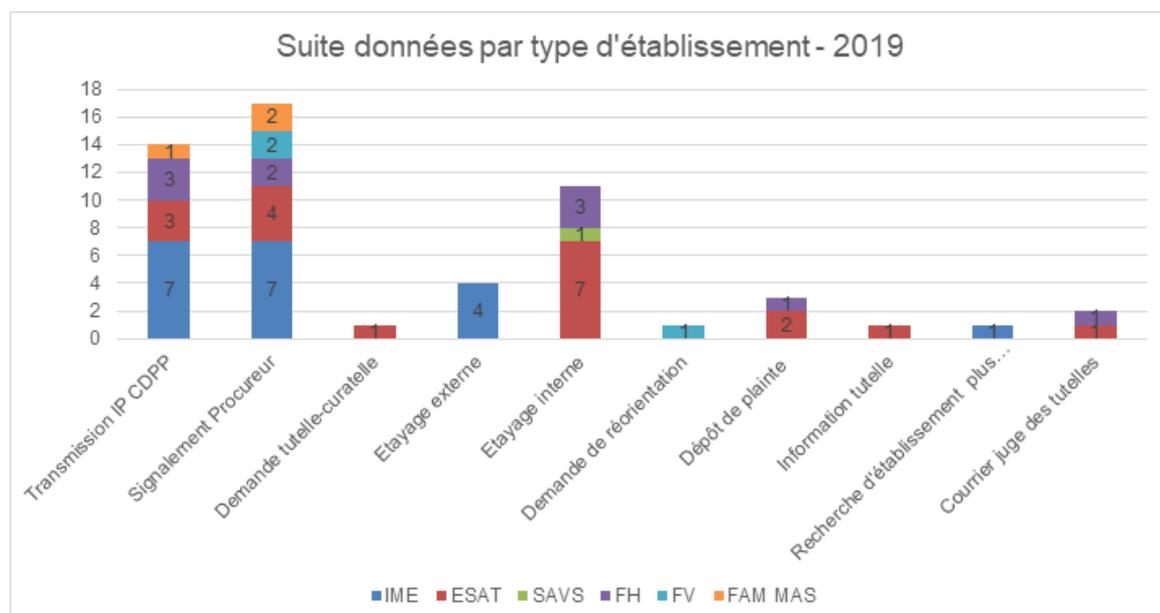
Les problèmes de relations affectives entre les personnes (attouchement et abus sexuel) sont en forte diminution.

Pour les foyers de vie, les problèmes sont moins nombreux et concernent l'accueil en urgence, les problèmes de santé, les difficultés des aidants.

En FAM MAS, 1 situation préoccupante a été repérée (suspicion de maltraitance par un professionnel).

	Transmission IP CDPP	Signalement Procureur	Demande tutelle-curatelle	Etayage externe	Etayage interne	Demande de réorientation	Dépôt de plainte	Information tutelle	Recherche d'établissement plus adapté	Courrier juge des tutelles
IME	7	7		4					1	
ESAT	3	4	1		7		2	1		1
SAVS					1					
FH	3	2			3		1			1
FV		2				1				
FAMMAS	1	2								
TOTAUX	14	17	1	4	11	1	3	1	1	2

Suites données aux situations préoccupantes



Depuis 2014 le mode de signalement a fortement évolué. Les signalements auprès du Procureur sont réalisés en cas de suite pénale. Pour les autres, le signalement passe plutôt par une transmission d'information préoccupante à la CDDP. Celle-ci examine la situation et saisit le Procureur si nécessaire.

Les étayages évoluent aussi. Ils sont de plus en plus renforcés en interne et en externe, dans une démarche de projet (diagnostic, définition des moyens de compensation, plan d'action), que ce soit en direction de la personne, mais aussi en direction de la famille.

Tous les établissements mettent en place un étayage interne en cas de situation problème. L'étayage externe reste plus difficile à mobiliser.

V. Maitrise du risque infectieux

La démarche de maîtrise du risque infectieux dans les FAM et dans les MAS relève de la circulaire DGCS/2012/118 du 15 mars 2012, dans le cadre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013.

Le projet de maîtrise du risque infectieux

L'Adapei de la Loire a constitué dès 2013 un comité de pilotage avec les directeurs adjoints des établissements concernés.

Des autoévaluations sont conduites chaque année depuis 2013.

Le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) a mis en évidence 3 champs dans lesquels des améliorations étaient prioritaires :

- La gestion de l'environnement et des circuits
- La gestion du matériel de soin
- La gestion des risques épidémiques

En 2016, la démarche a été étendue aux IME et foyers de vie.

En 2017, des fiches synthétiques ont été créées pour les formations et pour permettre aux établissements de disposer d'outils de vulgarisation.

En 2018, la démarche a été étendue à tous les établissements.

Fin 2018, des communications ont été réalisées : prévention du risque infectieux en lien avec la grippe, vaccination, rougeole...

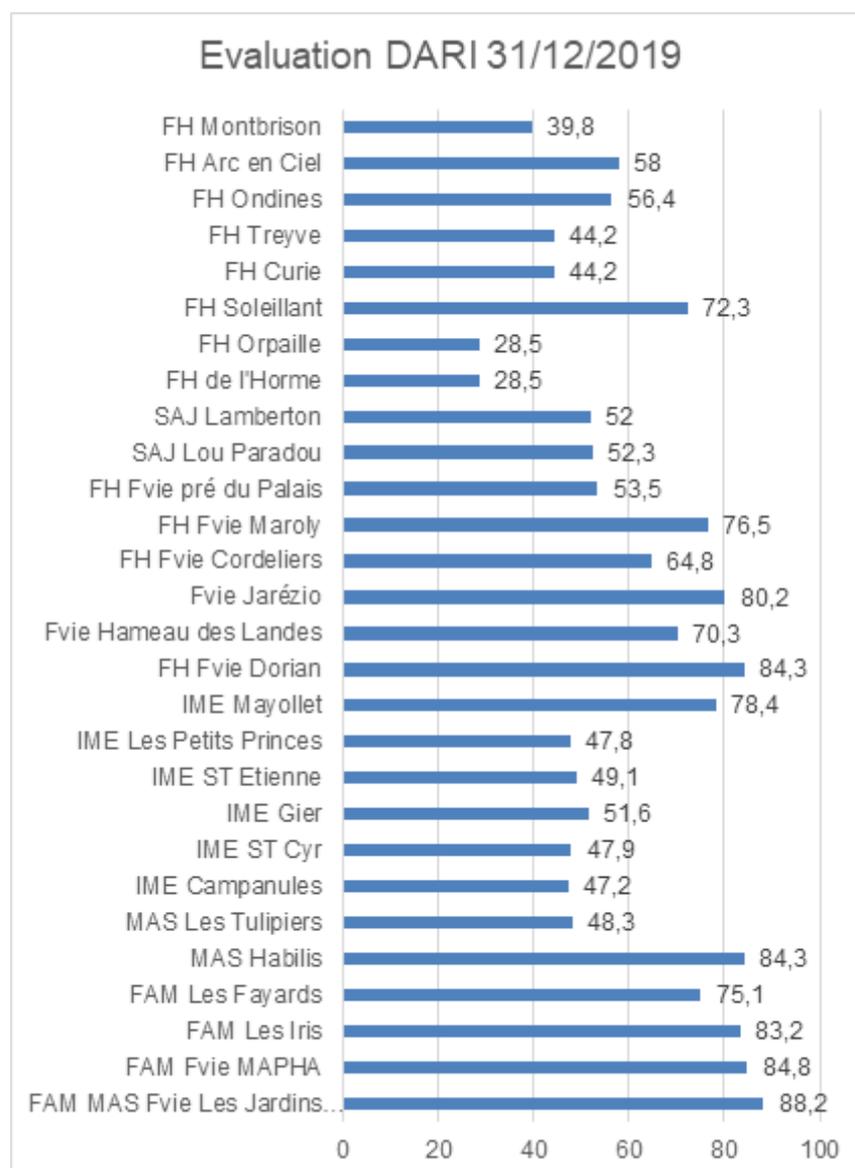
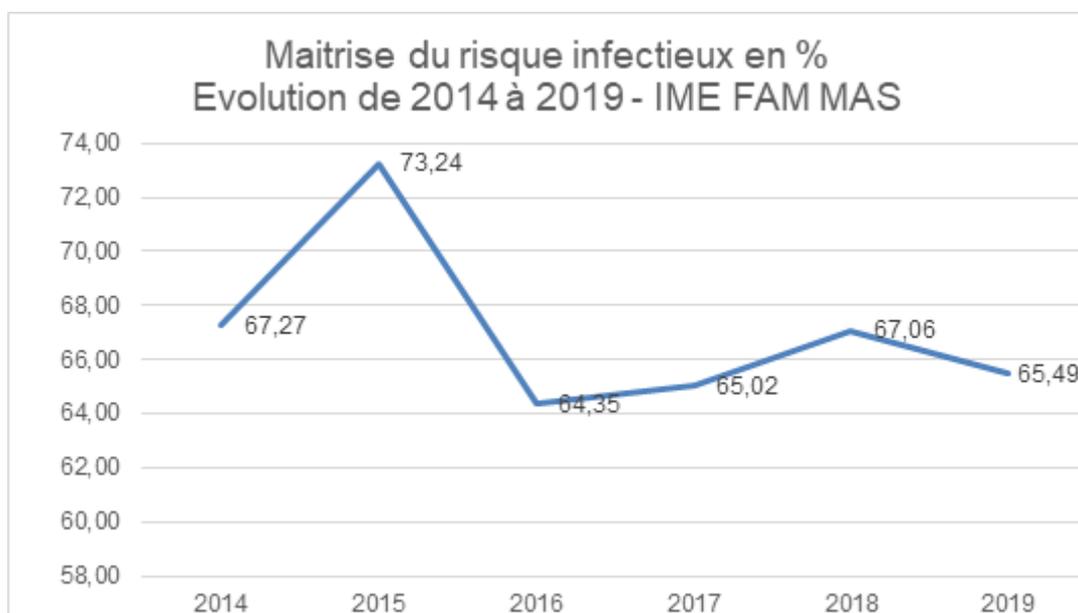
Depuis 2017, les aspects médicaux et hygiène ont été transférés à la Direction de la Santé et de la Coordination des Soins. Elle assure donc maintenant la mise en œuvre opérationnelle de la maîtrise du risque infectieux. En voici le bilan.

Niveau de maîtrise du risque infectieux

Avec l'extension de la démarche à l'ensemble des établissements, le partage d'un indicateur commun à toute l'association ne serait pas pertinent, car pour les ESAT, le référentiel doit être adapté. Les résultats seront donc présentés pour tous les établissements, exceptés pour les ESAT.

Le niveau de maîtrise du risque infectieux des MAS FAM est suivi depuis 2013. L'extension aux IME l'avait chuté en 2016. En effet, les nouveaux établissements concernés avaient des résultats faibles et avaient fait chuter la moyenne associative. La démarche d'amélioration mise en œuvre montre l'évolution de la maîtrise du risque infectieux dans ce type d'établissement.

En 2019, pour les IME, FAM, MAS, le niveau de maîtrise du risque infectieux est en baisse. Cela est dû à une réévaluation défavorable pour l'IME des Petits Princes et la MAS des Tulipiers. La nouvelle évaluation a été réalisée avec une approche conforme à ce qui est réalisé dans le secteur sanitaire ou des EHPAD.



Objectifs 2020

En 2020 les objectifs sont de :

- Poursuivre le plan d'action, toujours décliné établissement par établissement, avec l'évaluation et l'ajustement des protocoles
- Mettre en place des formations par le CPIAS de l'ensemble des établissements pour faire monter en compétence tous les professionnels
- Continuer à former les personnes accompagnées

VI. Prévention dépistage du cancer

Depuis la signature d'une convention avec l'ARS en 2015, la prévention du cancer est une priorité de l'Adapei de la Loire. Elle s'inscrit maintenant dans le suivi de la santé des personnes. La direction de la santé et de la coordination des soins poursuit son action d'information et de prévention.

Actions réalisées en 2019 :

- 41 actions de sensibilisation auprès des professionnels
- 65 auprès des personnes en situation de handicap, avec la participation dans certains cas de personnes handicapées dans l'animation de formations.
- organisation des Journées européennes en santé avec un atelier sur la prévention cancer.



06.

Direction du patrimoine, des travaux et de la sécurité



La Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité est un service transversal composé d'un directeur et de deux collaborateurs. Il apporte une expertise et une aide à la décision aux différents acteurs de l'association :

- Au Conseil d'Administration de l'Adapei de la Loire pour les orientations stratégiques et la gestion du patrimoine
- A la Direction Générale pour l'optimisation de dossiers techniques en accord avec les autres services experts
- Aux Directeurs de Pôles pour l'accompagnement dans leur responsabilité.

Le Directeur du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité anime la Commission Travaux forte de 5 membres bénévoles dont 4 administrateurs et de 4 salariés :

- le Directeur Général
- les deux Directeurs des Parcours de la Coordination et de l'Innovation
- le Directeur du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité

Cette commission s'est réunie 4 fois en 2019 (22/01/19 – 01/07/19 – 11/09/19 – 20/11/19) et a travaillé sur les projets dont une liste non exhaustive est indiquée ci-dessous :

Acquisition/cession de patrimoine

	Acquisition	Cession	Commentaires
ST NIZIER SOUS CHARLIEU Ex-IME		Recherche acquéreur	
MARLHES Site de Joubert (Foyer et ex-ESAT)		Promesse de vente signée avec la SAFER	
VALFLEURY Foyer de Valfleury		Recherche acquéreur	Etude tripartite en cours entre EPORA, Saint Etienne Métropole et Mairie de Valfleury
MARCILLY LE CHATEL Legs Laurendon		Recherche acquéreur	Division en lots
LA GRAND-CROIX Parcelle nue	Mai 2019		Acquisition portée par SASU RAAM
RIORGES Les Ateliers Roannais	Sollicitation d'un foncier supplémentaire		
FEURS Bâtiment supplémentaire	Opportunité d'acquisition de foncier à l'étude		Site mitoyen de l'actuel ESAT

Travaux

	Programmation	Etudes	Travaux	Livraison	Commentaires
ROANNE CAP'INSER			réalisés	Sept 19	
ANDREZIEUX BOUTHEON UCP			Levée des réserves		Projet porté par SASU RAAM Adapei Loire exploite l'UCP depuis janvier 2019
CHALAIN D'UZORE Ferme	Suspendue				Autorisations administratives obtenues. En attente reprise programmation
ROANNE IME le Mayollet réhabilitation	2017-2018	En cours	2020- 2021	1 ^{er} semestre 2021	
ST ETIENNE Pôle Habitat et accompagnement Treyve-Janin			Depuis janvier 2019	1ère phase janvier 2021 La crise sanitaire du Covid19 retarde la livraison d'environ 4 mois	Des logements seront provisoirement mis à disposition dans l'attente de la 2ème phase. Interpellation SNCF / mitoyenneté
MONTBRISON IME SESSAD Centre		En cours			Projet suspendu en décembre 2019
LA GRAND CROIX Brasserie ESAT Ateliers Gier		En cours			
LE CHAMBON FEUGEROLLES Appartement Lou Paradou		En cours	2020		remplacement menuiseries extérieures et chaudière
Ad'AP phase 3/3 départemental			2019	Sept 19	Concerne Foyer les Ondines et Lou Paradou

Par ailleurs la DPTS assure un accompagnement visant à améliorer la sécurité des biens et des personnes. L'expertise du service est recensée ci-dessous

Réalisé en 2019	
Exercices de mise en sécurité	38 exercices de jour 18 exercices de nuit
Formation « Prévention des risques Incendie Evacuation des travailleurs de nuit »	12 sessions 88 salariés formés
Formation PRIEME (Prévention des Risques d'Incendie, Evacuation et Manipulation d'Extincteurs)	26 formations dispensées 180 salariés formés 180 extincteurs à eau et produits additifs vidés 180 extincteurs à CO ² vidés
Formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	5 formations SST initiale 43 salariés ont suivi une formation initiale SST 30 formations MAC SST 245 salariés ont suivi un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) Total de 454 personnes diplômés SST au 31 décembre 2019
Visites de prévention	32 visites de prévention ont été réalisées par le préventionniste



07.

Bilan par territoire

I. PREAMBULE

Les Directions Territoriales disparaissent en 2018 pour s'organiser en deux nouvelles directions :

La Direction des Parcours, de la Coordination et de l'Innovation « Travail et Habitat », intervenant dans le champ des travailleurs en situation de handicap : (ESAT - Habitat des travailleurs – SAESAT - insertion professionnelle – relations avec les entreprises – service commercial...)

Cette direction est composée de 11 pôles :

- Les ateliers Stéphanois
- Les ateliers Bel Air Molina
- Les ateliers Gier
- Pôle Habitat et accompagnement Gier
- Pôle habitat et accompagnement Stéphanois
- Les ateliers Ondaine
- Pôle Habitat et accompagnement Ondaine
- Les ateliers Centre Forez
- Les ateliers Roannais
- Pôle Habitat et accompagnement Roannais
- Pôle Habitat et accompagnement Centre Forez

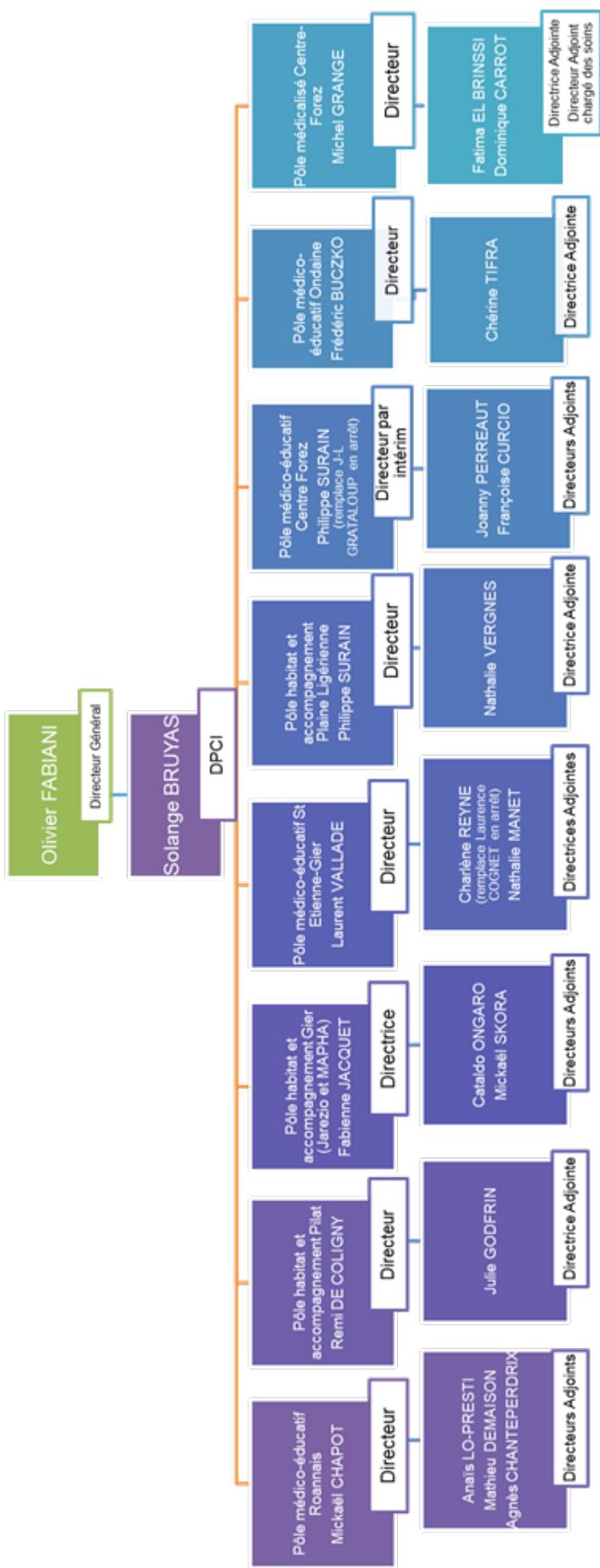
La Direction des Parcours, de la Coordination et de l'Innovation intervenant dans le champ de la « Vie Sociale » : (Scolarisation – éducation – pôles médicalisés – autisme – vieillissement)

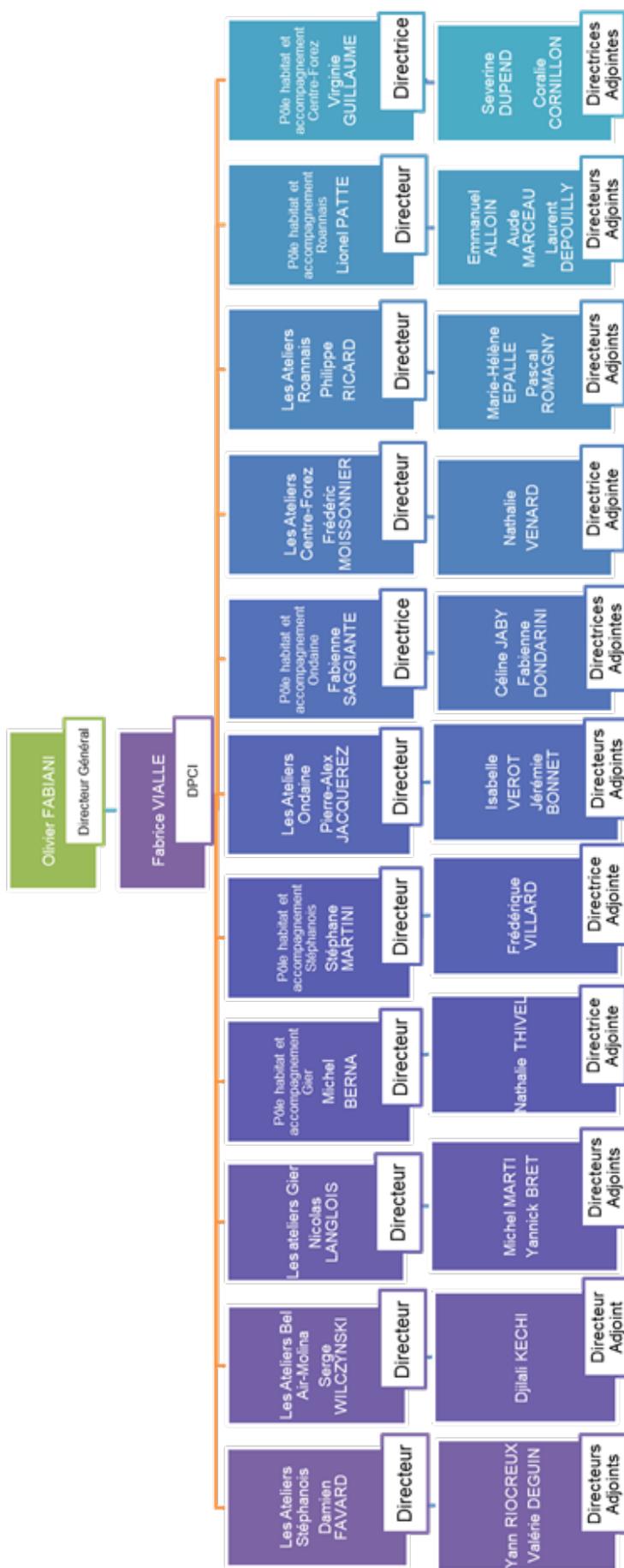
Cette direction est composée de 8 pôles :

- Pôle médico éducatif Roannais
- Pôle et Accompagnement Pilat
- Pôle Habitat et accompagnement Gier (MAPHA et Jarezio)
- Pôle médico éducatif St Etienne Gier
- Pôle Habitat et accompagnement Plaine Ligérienne
- Pôle médico éducatif Centre Forez
- Pôle médico éducatif Ondaine
- Pôle médicalisé Centre Forez

Cette nouvelle direction a pour objectif d'améliorer :

- **La fluidité** et la continuité des parcours des personnes en situation de handicap relevant des Pôles placés sous son autorité ;
- **L'effectivité d'une coordination :**
 - **Interne** : en vue d'offrir aux personnes en situation de handicap un parcours répondant aux besoins exprimés ;
 - **Externe** : grâce aux relations externes que la direction initie dans son champ de compétences, elle développe et actualise en permanence le réseau des partenaires ;
- **l'innovation** : elle cultive l'innovation et le développement de nouveaux modes d'accompagnement et de nouvelles réponses sociales concourant à l'inclusion des personnes en situation de handicap.





PARTIE VIE SOCIALE

I. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Dossier Informatisé de l'Usager (DIU)

Le déploiement MEDSPHERE-OSIRIS s'est poursuivi en 2019. Le DIU a été mis en œuvre sur l'ensemble des sites.

Ainsi, chaque personne accueillie dispose d'un dossier individuel. Il est constitué de différents volets qui permettent d'assurer l'accompagnement et le suivi de la personne tout au long de son parcours dans l'association (volet administratif, volet éducatif, volet médical, volet travail...).

Travaux liés à l'accessibilité

Suite au diagnostic établi par la société MANTOUT par rapport à l'accessibilité, le choix des travaux et l'échéancier des travaux a été défini.

La phase 1 s'est déroulée en 2017, la phase 2 de la mise en accessibilité a débuté mi-mars 2018 et s'est terminée fin d'année 2018. La phase 3 a débuté mi-mars 2019 et s'est terminée à l'été 2019.

Elle concernait :

- Foyer les Ondines
- Le SAJ Lou Paradou

tous deux situés au Chambon-Feugerolles.

Le service santé et Coordination des soins

Ce service, créé en 2017, se compose de :

- Bénédicte de Fréminville, Directrice de la Santé et de la Coordination des Soins ;
- Aude Marceau et Julie Godfrin, Directrices Adjointes Coordination des soins ;
- Maryline Thévenoux et Laurence Triouleyre, infirmières coordinatrices des soins.

En 2019, la coordination des soins a poursuivi des **actions de sensibilisation sur la prévention des cancers et l'accès aux dépistages**. Depuis 2016, 1700 professionnels et 1976 personnes en situation de handicap ont été sensibilisés.

De plus, la coordination des soins poursuit ses interventions dans le domaine de la **prévention et de la maîtrise des risques infectieux, l'hygiène santé bucco-dentaire en partenariat avec HSBD42, les conduites à tenir en cas d'urgence, ou encore le Mois sans tabac**.

Aussi, pour cette année 2019, une rencontre avec l'ensemble des infirmières et la SCS a eu lieu. Quinze infirmières des différents établissements de l'Adapei de la Loire ont participé à cette réunion.

Cette rencontre a permis de présenter :

- Les fiches CAT en situation d'urgence
- Les actions menées par la SCS
- La commission Santé
- Le projet Intranet de la SCS

La Journée Européenne Droit en Santé (JDES)

Dans le cadre des JDES, la 2ème édition du forum Santé a été organisé au foyer le Maroly à Riorges. Ce forum est ouvert à tous, à l'association mais aussi à tous les établissements ou services en proximité du lieu du forum : 140 personnes ont participé à cette journée (usagers, professionnels et familles).

L'objectif de ce forum est de promouvoir les droits en santé au travers différentes animations. Cette année, le thème donné par France Assos Santé AuRA est le Dossier Médical Partagé (DMP).

La Plateforme Inter associative Ligérienne pour l'Autisme (PILA)

Ouverte en 2017, la PILA a répondu **en 2019**, aux besoins d'écoute, d'information et de conseil des proches aidants des personnes avec autisme.

La file active en 2019 compte **75 nouvelles situations**. 31 visites à domicile ont été réalisées sur l'ensemble du département : Génilac, Saint-Etienne, Roanne, Fraisses, Chandon, Riorges, Mably, Saint-Jean-Bonnefonds, Firminy, Boen-sur-Lignon, Chamalzel, Sail-sous-Couzan. Elles ont été moins importantes que l'année 2018 du fait que les personnes ont été plus reçues sur les antennes.

Les aidants sont majoritairement des femmes avec **une moyenne d'âge de 44 ans**.

En résumé en 2019 :

- 70 projets de répit contractualisés
- 31 visites à domicile
- 85 rendez-vous sur antenne

PCPE (Pôle de compétences et prestations externalisées)

Le PCPE a débuté progressivement en novembre 2017. Les deux postes de direction et un temps de neuropsychologue ont permis de **lancer l'activité en 2018**.

Conformément aux attendus du projet, ECLIP'SH fonctionne en dispositif auprès des personnes demandeuses. Les modalités d'action débutent avant tout au domicile. Il s'agit de recueillir les besoins des familles, d'évaluer la situation afin de les soutenir pour trouver des solutions et construire un projet pour l'enfant. **Les coordinatrices du PCPE ont suivi 82 situations en 2019**.

POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT PLAINE LIGERIEENNE :

Le Foyer le Soleillant a modifié sa capacité d'accueil au 01/01/2018, passant ainsi à 25 places d'hébergement et 9 places de foyer de vie par transformation de places de foyer d'hébergement. **Le foyer le Hameau des Landes** a maintenu ses 39 places en foyer de vie et est passé à 4 places en SAJ.

L'année 2019 a été une année de stabilisation des fonctionnements et de ré-interrogation des pratiques et des accompagnements des professionnels.

POLE MEDICO EDUCATIF ROANNAIS :

En 2019, aux Jardins d'Asphodèles, l'activité physique adaptée a pris une place dans les prestations offertes avec le recrutement d'un éducateur sportif assurant un suivi en lien avec le projet de soin des résidents de la MAS, du FAM et du Foyer de Vie.

De même, il a été déployé sur le pôle des Jardins d'Asphodèles la préparation externalisée des traitements des résidents avec la Grande Pharmacie de Mably. Il s'agissait, essentiellement, de répondre à une sécurisation de préparation des médicaments et de garantir une traçabilité des numéros de lot.

En 2019, sur l'IME du Mayollet, les Jardins d'Asphodèles et le SESSAD, un travail de redéfinition des pratiques et du sens des projets d'établissement a été initié et perduré.

Sur le SESSAD Roannais, afin de répondre au taux moyens d'accompagnement, 25 enfants sont accompagnés. Depuis 2 ans d'ouverture, le projet est en perpétuel approfondissement sur des axes partenariaux divers comme l'hôpital de jour, les centres de formation professionnels, ...

POLE MEDICO EDUCATIF CENTRE FOREZ

Réorganisation des IME de St-Cyr-les-Vignes et des Campanules : diminution du nombre de places **en 2018, avec un effectif total de 80 places**, dont 60 places en internat (12 TSA) et 20 places en externat.

Toutefois, on notera une modification temporaire d'agrément pour la période du **16/08/18 au 31/07/2019, puis du 26/08/19 au 31/07/20** comme suit : 55 places en internat dont 12 places TSA et 25 places en externat.

La fusion budgétaire des deux établissements a été réalisée au 01/01/2018 avec la nécessité de modifier des postes à l'organigramme afin de répondre aux besoins d'évolution actée dans le CPOM ARS 2014-2018.

Le renouvellement de l'équipe de direction s'est engagé début 2019 (deux nouveaux Directeur Adjoint de Pôle et un Directeur de Pôle).

Un renfort de supervision au niveau de la direction a été opéré en novembre 2019, suite à l'absence du Directeur de Pôle depuis l'été 2019.

Mise en stand-by du futur projet de l'IME-SESSAD du Centre-Forez, avec une révision du projet architectural et une analyse des besoins humains, financiers et matériels qui démarrera en 2020.

Sur l'arrondissement de Montbrison, le **SESSAD l'Alauda** a un agrément de **18 places en 2019** et propose un **accompagnement de 5 à 20 ans**.

Le service propose un accompagnement scolaire, éducatif et de soins adaptés aux profils des personnes ayant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) ainsi qu'aux jeunes âgés de 16 ans et plus, pour les préparer à la préprofessionnalisation.

En 2019, une réflexion s'est engagée autour des missions du SESSAD.

POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT PILAT

Les Fayards a accueilli ses premiers résidents en décembre 2017, le bâtiment a été livré dans sa totalité en juin 2018.

En 2019, il accueille 17 résidents sur le FAM (+1 place de stage) et 27 résidents sur le Foyer de Vie (+1 place de stage).

L'établissement est organisé sur 2 niveaux : au rez-de-chaussée, l'équipe pluridisciplinaire accompagne 18 personnes accueillies en FAM et 5 en Foyer de vie présentant un besoin d'adapter leur rythme de vie sur un mode plus doux. L'établissement accueille depuis fin 2018 une personne en sureffectif lié à une situation particulière.

Foyer de vie Joubert : en 2019, le foyer de vie accueille 18 résidents suite au déménagement de 26 résidents qui ont intégré le foyer des Fayards en 2018.

Le dernier étage du bâtiment a été condamné, et les chambres ont été réattribuées. Le foyer s'organise maintenant sur deux groupes de vie de 9 personnes, accueillies sur le groupe Lotus et le groupe Violette.

L'année 2019 a été une année marquée par un changement de Direction. M. KIZIRIAN est parti à la retraite en mars 2019, M. MARTINI a fait l'intérim jusqu'en août 2019 en attendant la prise de poste de **M. DE COLIGNY en septembre 2019.** Ce changement intervient alors que l'ouverture de la résidence des Fayards est encore très récente et que le déménagement de l'établissement de Joubert est à accompagner.

Pour les Fayards, l'année 2019 a donc été une année « de transition », avec le début du travail d'investissement de ce nouveau bâtiment, le début d'un travail de fond sur l'organisation de travail et l'adaptation des pratiques dans ce nouveau contexte, qui se poursuivra sur l'année 2020.

Pour le foyer de Joubert, 2019 est marqué par une réorganisation en deux groupes et la préparation des résidents au déménagement, travail qui se poursuivra sur l'année 2020.

POLE MEDICO EDUCATIF ONDAINE FOREZ

Une réflexion a été engagée pour réaliser une extension de la MAS des Tulipiers qui permettrait d'ouvrir 5 places TSA. Le projet se développera sur le second niveau de la MAS, aujourd'hui inoccupé, mais nécessitant d'importants travaux.

En 2019, le travail initié fin 2018 avec le programmiste « Archigram » s'est poursuivi. Il visait à identifier les besoins en termes d'espace et de fonctionnement et ainsi établir une étude de faisabilité proposant le scénario le plus adapté. Les contraintes techniques du site ont conduit à élargir la réflexion sur d'autres options d'implantation qui pourraient permettre de mieux optimiser le projet en terme de qualité d'accueil des résidents. La démarche se poursuivra en 2020.

En 2019, sur l'IME les Petits Princes, l'ensemble des travaux engagés depuis 2017 a été livré. En effet après la livraison de l'extension du bâtiment (locaux de vie et sommeil, cuisine) en septembre 2018, la réhabilitation des espaces de vie existants s'est achevée en janvier 2019 et a permis de mettre en œuvre la réorganisation du fonctionnement qui avait été envisagée, en particulier avec le passage de 6 à 4 groupes de vie. Les procédures liées à l'organisation ont été ajustées.

POLE MEDICO EDUCATIF ST ETIENNE/GIER

L'IME de Saint Etienne et l'IME du Gier poursuivent le travail entamé autour des projets d'inclusion scolaire en école primaire et généralisent l'utilisation du projet individualisé en mode projet et pour chaque jeune.

Le pôle continue à ouvrir les IME sur l'extérieur en coordination avec les dispositifs PILA et ECLIP'SH.

POLE HABITAT ACCOMPAGNEMENT GIER (MAPHA et Jarezio)

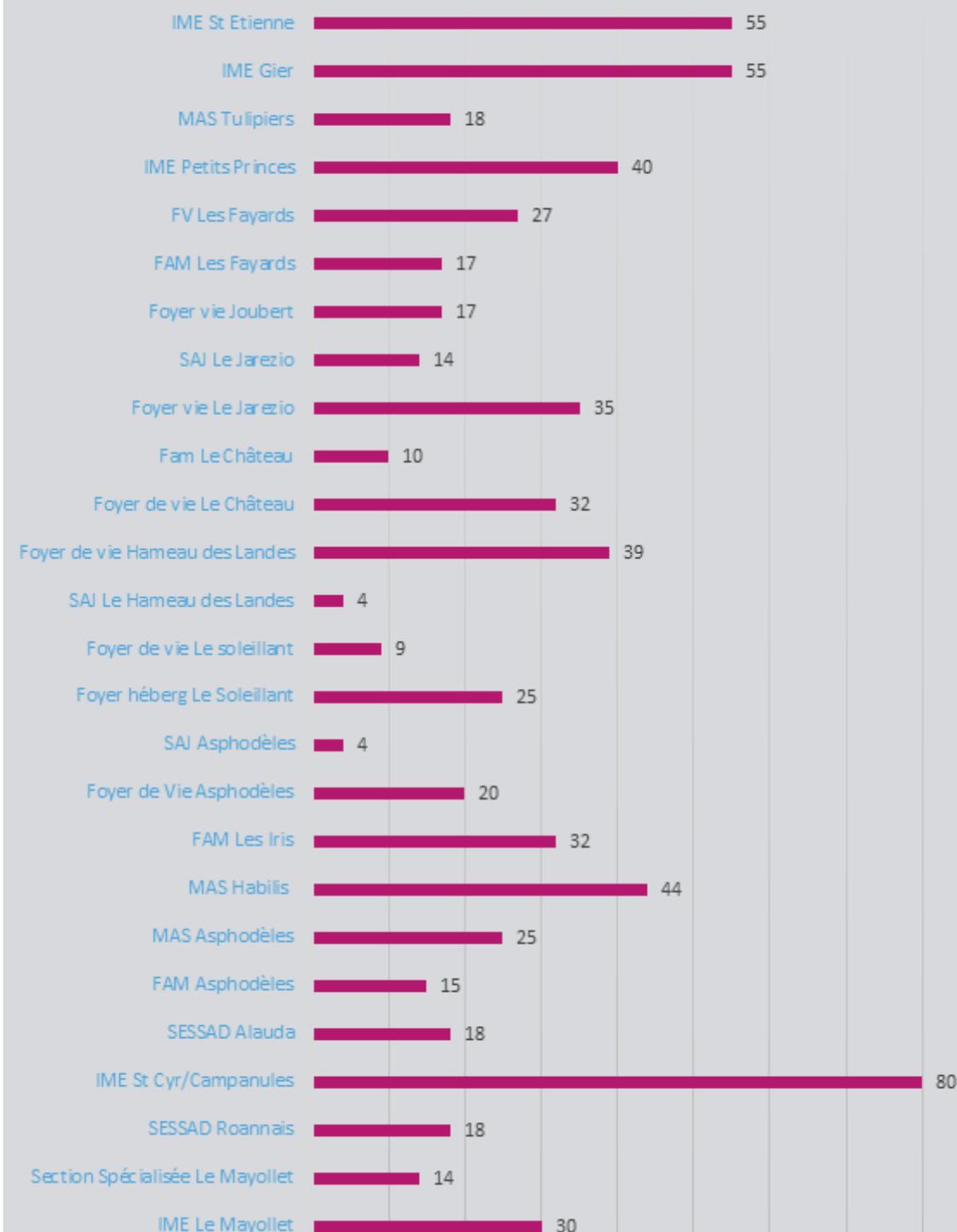
Dans l'année 2019, le foyer le Jarezio a poursuivi son dynamisme et son ouverture vers l'extérieur, avec les nombreux projets développés aux côtés de partenaires internes et externes à l'association. La dynamique de parcours des résidents reste une priorité : les passerelles entre les deux établissements du pôle se construisent et deux personnes accueillies régulièrement au Jarezio en répit ont pu intégrer le foyer de vie la MAPHA.

Pour la MAPHA, l'année 2019 a été une année d'appropriation de l'organisation de l'établissement pour la nouvelle direction en place.

II. LES PERSONNES ACCUEILLIES

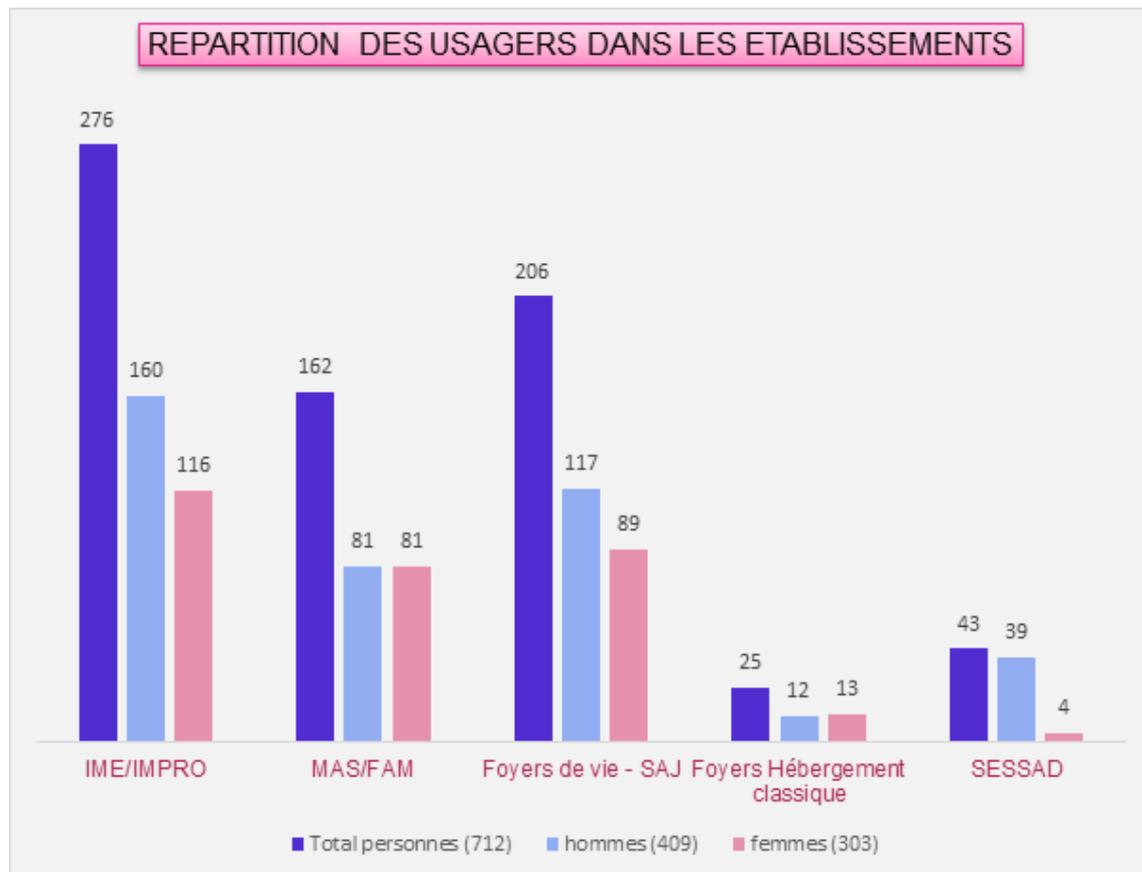
La DPCI « Vie sociale » compte 18 établissements et services regroupés en 8 pôles pour 697 places autorisées par le Conseil Départemental de la Loire et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

REPARTITION DES PLACES AGREEES PAR ETABLISSEMENT (697 PLACES)



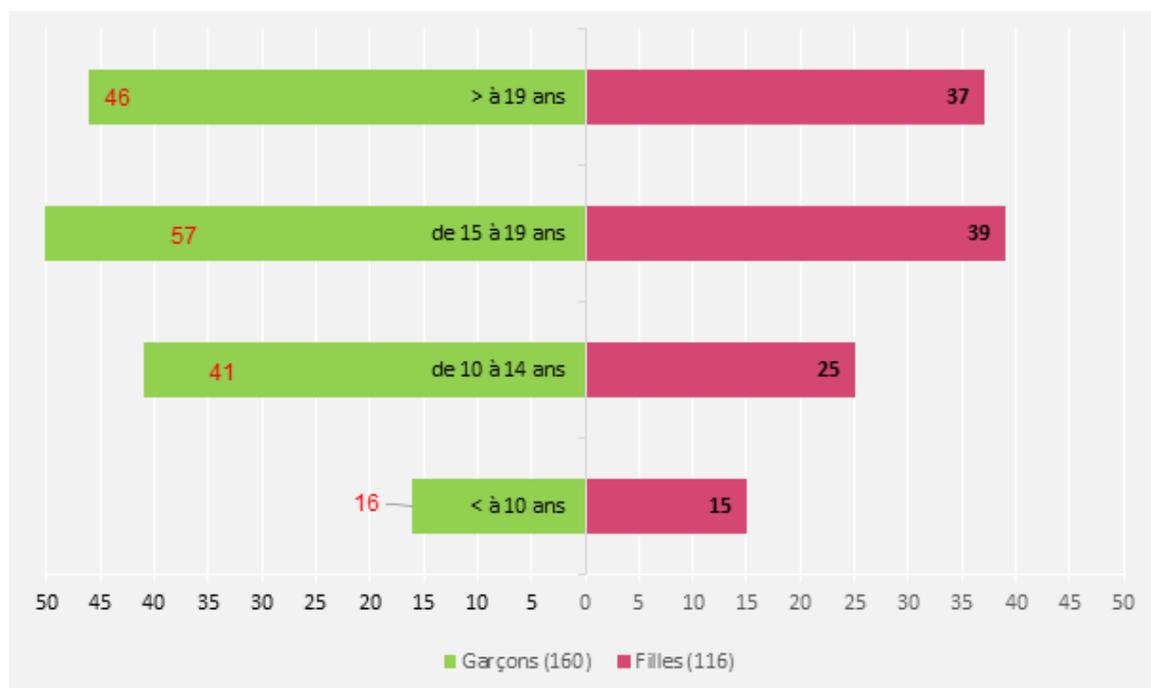
REPARTITION DE PLACES OCCUPEES SUR LES ETABLISSEMENTS

Ainsi au 31/12/2019, 712 personnes en situation de handicap sont accueillies dans les établissements relevant de la DPCI « Vie Sociale » pour 697 places agréées :



PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2019

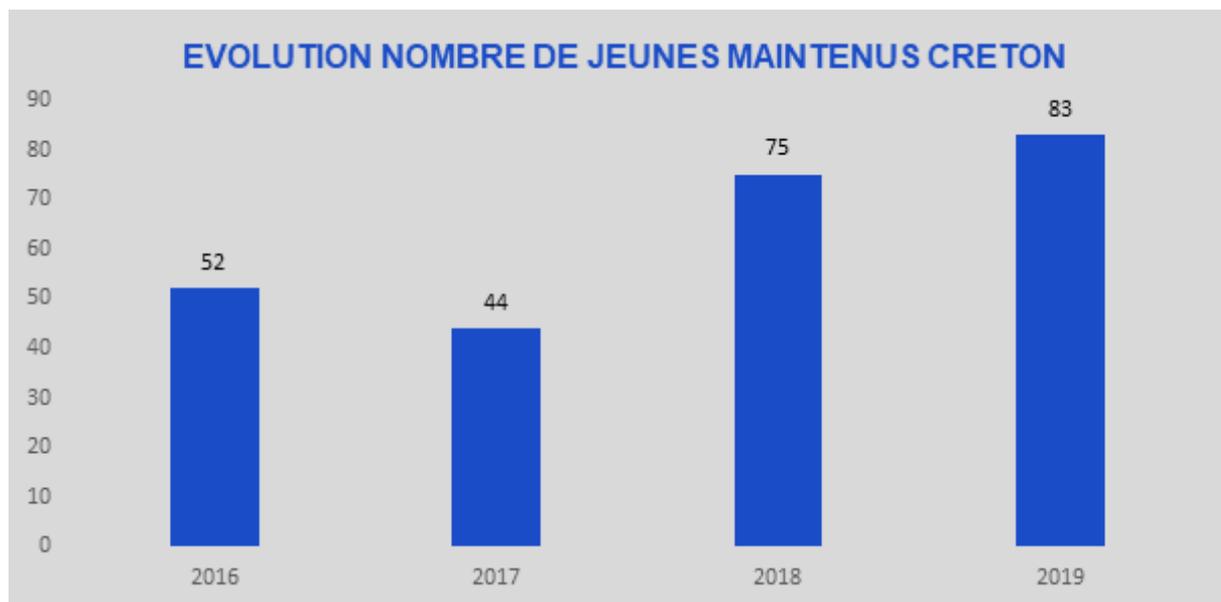
LES IME – 276 enfants :



Moyenne d'âge : 16 ans

Nous observons un nombre important de jeunes adultes maintenus « CRETON », à savoir 83 au 31/12/2019 dont :

- 17 sur IME Mayollet,
- 11 sur IME Campanules,
- 26 sur IME St Cyr Vignes,
- 5 sur IME Petits Princes,
- 24 sur IME St Etienne/Gier.



Parmi les orientations :

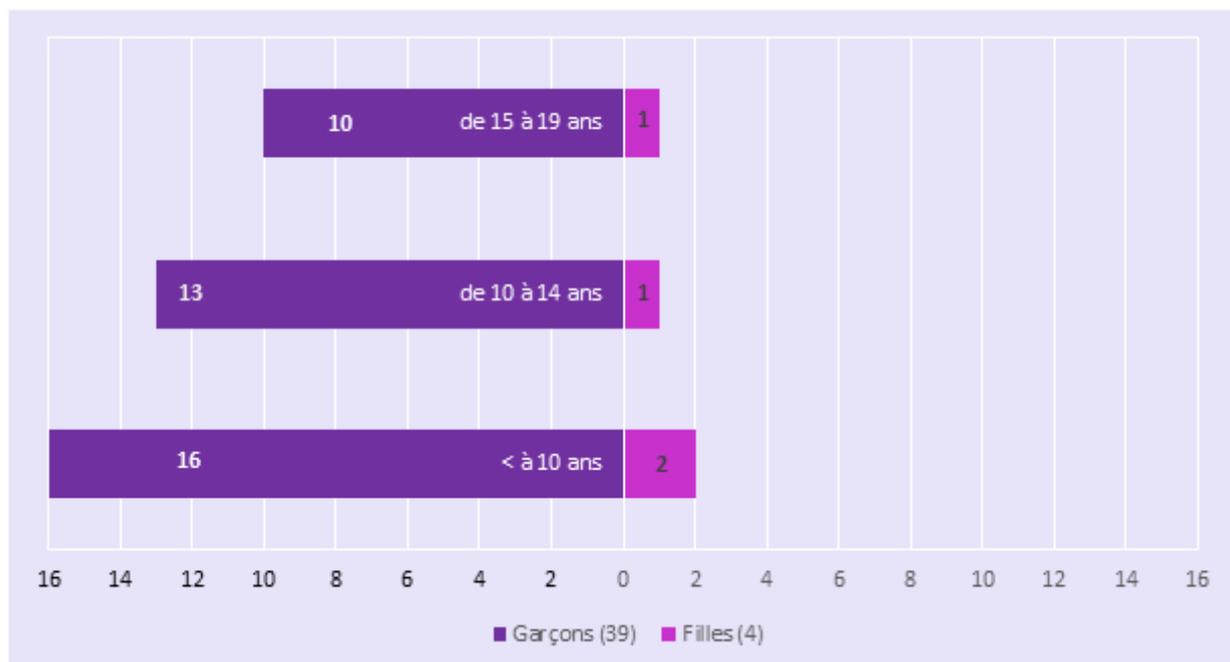
- 21 jeunes sont orientés en Foyer de vie ;
- 2 jeunes en ESAT/Foyer ;
- 9 jeunes ESAT externe ;
- 12 jeunes en FAM ;
- 5 jeunes en MAS ;
- 31 jeunes sont en attente d'orientation.

Aussi, sur les 83 jeunes adultes maintenus CRETON, nous notons **46 jeunes externes et 37 internes ou semi internes.**

Les sorties vers les établissements du secteur adultes :

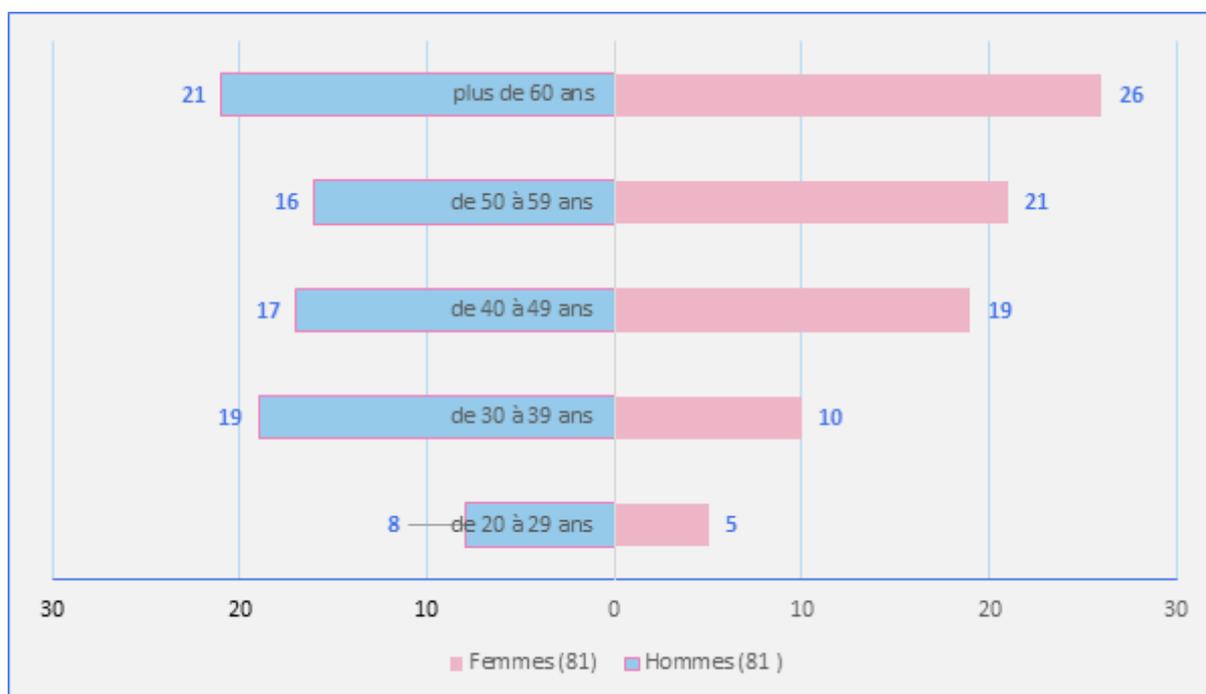
- 1 jeune adulte maintenu CRETON est sorti en 2019 sur l'IME du Mayollet
- 3 jeunes adultes maintenus CRETON sont sortis en 2019 sur l'IME du Gier
- 1 jeune adulte maintenu CRETON est sorti en 2019 sur l'IME de St Etienne
- 3 jeunes adultes maintenus CRETON sont sortis en 2018 sur l'IME Campanules.
- 6 jeunes adultes maintenus CRETON sont sortis en 2019 sur l'IME St Cyr les Vignes.

Les SESSAD - 43 personnes :



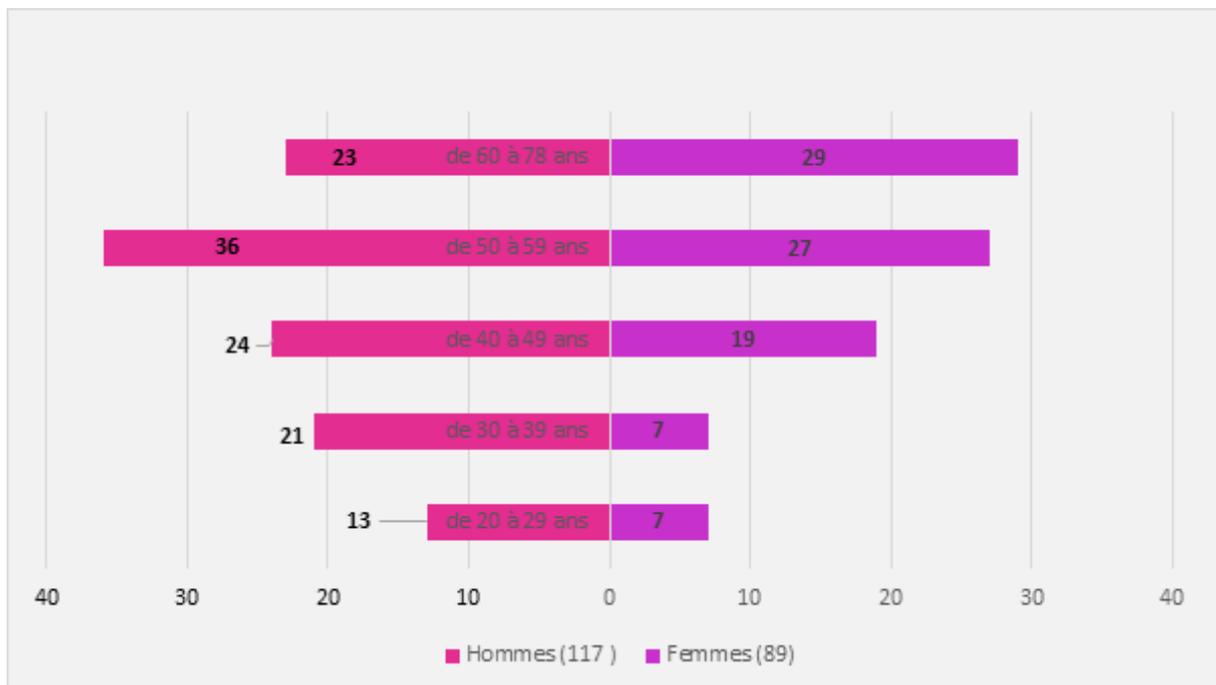
Moyenne d'âge : 11 ans

FAM ET MAS – 162 personnes :



Moyenne d'âge : 50 ans

LES FOYERS DE VIE ET SAJ – 206 personnes



Moyenne d'âge : 50 ans

Foyer d'hébergement – 25 personnes :

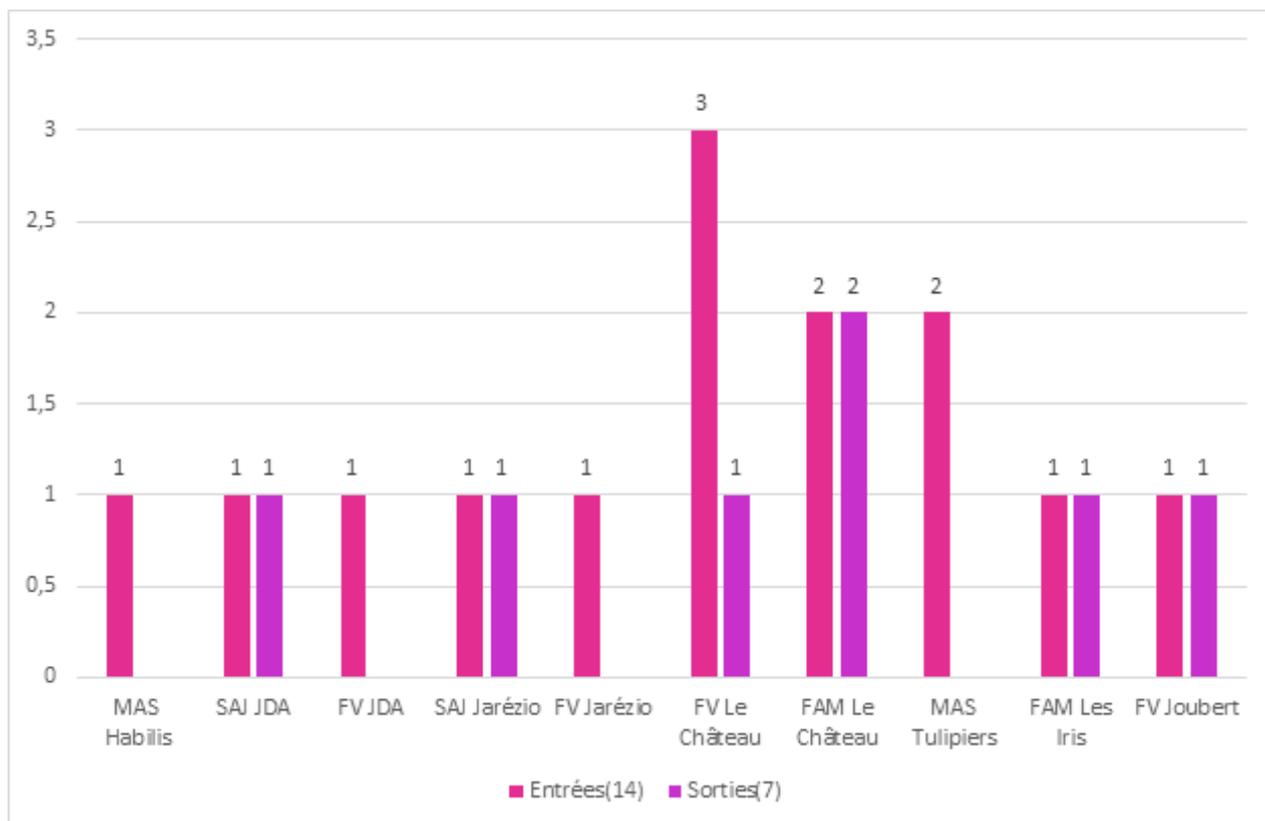


Moyenne d'âge : 38 ans

LES MOUVEMENTS INTERNES ET EXTERNES

La Commission d'Admission d'Orientation et de Sortie (CAOS) s'est réunie 9 fois et a attribué 14 places en 2019. Ces places ont été pourvues suite, entre autres, à des départs en retraite, des sorties pour des retours au domicile, des changements d'établissement, des réorientations, ou des permutations externes ou internes à l'Adapei de la Loire. En 2019, nous avons eu à déplorer 7 décès (IME Petits Princes, foyer le Jarezio, MAS Habilis, foyer de vie MAPHA, FAM MAPHA).

Mouvement des personnes accueillies :



LES STAGES DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2019

61 stagiaires en provenance de diverses structures du département ainsi que des personnes non placées, ont été accueillis dans les établissements :

- Sur le pôle médico éducatif St Etienne/Gier : 9 stagiaires
- Sur le pôle médico éducatif Roannais : 8 stagiaires
- Sur le pôle médico éducatif Centre Forez : 8 stagiaires
- Sur le pôle médico éducatif Ondaine : 3 stagiaires
- Sur le pôle médicalisé Centre Forez : 19 stagiaires
- Sur le pôle habitat accompagnement Gier : 4 stagiaires
- Sur le pôle habitat accompagnement Plaine Ligérienne : 8 stagiaires
- Sur le pôle habitat accompagnement Pilat : 2 stagiaires

LES SIGNALEMENTS

L'Adapei de la Loire a élaboré un protocole qu'elle met en place dans chacun de ses établissements afin de prévenir au mieux tous risques de maltraitance. Un dispositif de signalement administratif et judiciaire des situations de maltraitance et d'accompagnement des victimes a été aménagé à cet effet.

En 2019, il a été recensé 17 signalements auprès des autorités compétentes sur le périmètre « Vie Sociale» :

- IME Petits Princes : 3
- MAS Tulipiers : 1
- IME Gier : 5
- MAPHA : 2
- MAS Jardins d'Asphodèles : 1
- IME Mayollet : 3
- Foyer Hameau des Landes : 1
- Foyer Soleillant : 1

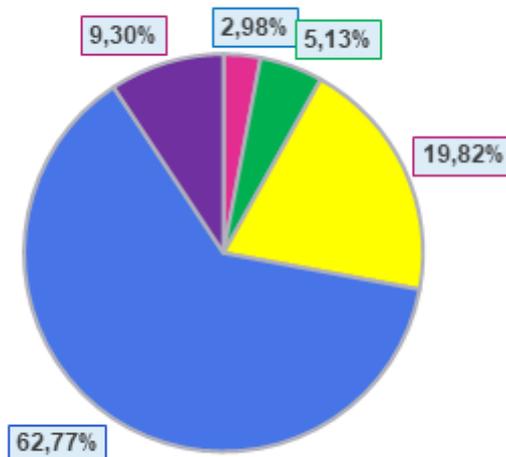
Au-delà des cas donnant lieu à un signalement, une « cellule de vigilance » est mise en place notamment pour prévenir les situations de maltraitance par la détection et le suivi de comportements évoquant une souffrance inhabituelle.

Tous les établissements de l'Adapei de la Loire utilisent l'outil interne de recueil des événements indésirables. Ces fiches mises à disposition des professionnels permettent de recueillir de manière formalisée les événements constatés et de poser les bases d'action correctrices et de suivi.

III. LES RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL

REPARTITION CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
537 SALARIES- 449 ETP



■ Administration Gestion ■ Direction ■ Services Généraux ■ Educatif Pédagogique ■ Médical Paramédical

1. Embauches

53 embauches ont été réalisées.

2. Départs

67 départs ont été réalisés.

3. Mouvements des cadres

23 mouvements de cadres ont ponctué l'année 2019, chronologiquement :

Janvier :

- Départ de Sophie RODRIGUEZ, Directrice du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier ;
- Fin de mission de Patrick CLAVEL, Manager de transition sur le Pôle médico-éducatif Centre-Forez ;
- Titularisation de Frédéric BUCZKO, Directeur du Pôle médico-éducatif Ondaine;
- Fabienne JACQUET, qui prend la direction du Pôle Habitat et Accompagnement Gier (MAPHA-Jarezio) ;
- Arrivée de Loïc MASSARDIER, Directeur Adjoint du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier, en remplacement de Laurence COGNET, en arrêt maladie ;
- Arrivée d'Annie-Laure POUSSE, Directrice Adjointe sur le Pôle médico-éducatif Centre-Forez.

Février :

- Mobilité de Jean-Luc GRATALOU, Directeur de Pôle, nommé sur le Pôle médico-éducatif Centre-Forez ;
- Arrivée de Joanny PERREAUT, Directeur Adjoint du Pôle médico-éducatif Centre-Forez ;
- Arrivée de Chérine TIFRA, Directrice Adjointe du Pôle médico-éducatif Ondaine, qui remplace Anthony RIBEYRON en arrêt maladie.

Mars :

- Fin de période d'essai pour Anthony RIBEYRON, Directeur Adjoint du Pôle médico-éducatif Ondaine.

Avril :

- Arrivée de Michel GRANGE, Directeur du Pôle médicalisé Centre-Forez ;
- Départ en retraite de Philippe KIZIRIAN, Directeur du Pôle Habitat et Accompagnement Pilat ;
- Arrivée de Stéphane MARTINI, Directeur du Pôle Habitat et Accompagnement Saint-Etienne sur le Pôle Habitat et Accompagnement Pilat, dans l'attente du recrutement du nouveau Directeur de Pôle ;
- Départ en retraite d'Annick KEROMNES, Directrice du Pôle Habitat et Accompagnement Gier (MAPHA).

Mai :

- Chérine TIFRA, Directrice Adjointe, est nommée sur le Pôle médico-éducatif Ondaine ;
- Arrivée d'Elodie VIVAT, Directrice Adjointe sur le Pôle médico-éducatif Roannais, remplace Anaïs LO PRESTI en congé maternité jusqu'à fin octobre.

Juin :

- Arrivée de Mickaël SKORA, Directeur Adjoint du Pôle Habitat et Accompagnement Gier (MAPHA et Jarezio).
- Départ de Catherine DUCHENES, Directrice du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier.

Juillet :

- Arrivée de Laurent VALLADE, Directeur du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier.

Septembre :

- Départ de Loïc MASSARDIER, Directeur Adjoint du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier ;
- Arrivée de Rémi DE COLIGNY, Directeur de Pôle Habitat et Accompagnement Pilat.

Novembre :

- Arrivée de Charlène REYNE, Directrice Adjoint du Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier, qui remplace Laurence COGNET en arrêt maladie ;
- Philippe SURAIN, Directeur du Pôle Habitat et Accompagnement Plaine Ligérienne, qui arrive en renfort sur le Pôle médico-éducatif Centre-Forez.

4. Dans le cadre des accords Seniors

18 salariés ont bénéficié d'une visite médicale renforcée (salariés âgés de 55 ans et plus, travaillant au minimum à hauteur de 0.40 ETP)

5. Dans le cadre de la GPEC

Sur les 97 personnes inscrites sur le tableau de mobilité interne de l'Adapei de la Loire, 8 demandes de mutation professionnelle ont reçu une réponse favorable.

6. Accueil des stagiaires

Des étudiants ou personnes en recherche d'emploi ont sollicité les établissements de l'Adapei de la Loire pour des stages. Cela concerne les stages découverte de quelques jours, au stage longue durée dans le cadre de la formation professionnelle ou scolaire.

En 2019, sur la DPCI « Vie sociale », l'Adapei de la Loire a mis son expérience au service de 179 stagiaires (cf détails ci-après) :

	Formation Educative et Sociale	Formation Insertion en milieu professionnel/ stage observation	Formation sanitaire	Formation Direction
LES FAYARDS	4			
IME GIER	6	1		
IME ST ETIENNE	8		1	
FOYER HAMEAU DES LANDES	2		7	
FOYER SOLEILLANT	1			
LES JARDINS d'ASPHODELES	4	7	20	
FAM IRIS	5	2	1	
MAS HABILIS	8		7	
IME MAYOLLET SESSAD ROANNAIS	4	4	9	
FOYER LE JAREZIO	5		4	
MAPHA	3		6	
IME PETITS PRINCES	13	2	25	
MAS TULIPIERS	6		4	
IME CAMPANULES IME ST CYR LES VIGNES	6	1	2	1
TOTAUX	75	17	86	1

FORMATION DES PERSONNELS

Les orientations 2019 concernant la formation professionnelle à l'Adapei de la Loire sont :

1. Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles

- Le travail des professionnels change : son objectif n'est plus de proposer une « prise en charge » dont il détiendrait seul la technicité, mais un « accompagnement » à mener une vie pleine et entière, dans le sentiment d'une réelle appartenance au monde et à l'espace social et relationnel des personnes. La logique de parcours de vie inclusive en lieu et place d'une assignation à un établissement induit la collaboration avec de multiples partenaires afin de garantir un parcours fluide et sans rupture ;
- Evaluation fonctionnelle et multidimensionnelle.

2. Adaptation aux nouveaux outils (Poursuite du travail entrepris et déploiement.)

- EPRD/SERAFIN, approche des nouveaux modes de tarification ;
- Formation complémentaire DIU.

3. Adaptation aux publics accueillis

La qualité de l'accompagnement repose sur l'adaptation permanente des compétences professionnelles aux besoins des publics accueillis et notamment en ce qui concerne :

- Le vieillissement
- L'autisme
- Les situations d'urgence et les situations complexes

Il convient, dans ce domaine, de poursuivre la formation des professionnels, à partir d'actions centrées sur le traitement des situations de crise et de violence, afin de doter les professionnels d'un savoir-faire adapté à ces situations singulières et d'urgence :

- Activités physiques
- Handicap psychique

4. Evolution et adaptation des parcours professionnels

Conformément aux engagements pris par l'association, une formation qualifiante pour les cadres de niveau I ou II en fonction des besoins :

- DIU, parcours de santé ;
- DU nutrition ;
- Formations dédiées aux métiers de la restauration et des services hôteliers :
Dans une volonté d'accompagner la progression des pratiques professionnelles et le développement des compétences avec propositions de formations diplômantes et certifiées pour répondre aux besoins, pour une meilleure formation des travailleurs handicapés (techniques culinaires, hygiène, prévention sécurité, ...) ;
- RSE : La question aujourd'hui ne se pose plus de savoir comment nos organisations doivent s'engager en matière de responsabilité sociale et environnementale, mais plutôt comment y parvenir.

Une formation, à destination des cadres notamment, permettra une appropriation des enjeux en vue de formaliser des objectifs prioritaires au sein d'un plan d'actions.

5. Formation récurrentes

Les programmes collectifs destinés aux nouveaux arrivants, à la prévention de la maltraitance, à la connaissance du handicap, les programmes touchant à la santé et à la sécurité au travail, la sécurité dans le travail adapté, demeurent également, dans la continuité des plans antérieurs des domaines prioritaires de la formation : la prévention de la maltraitance.

S'agissant des formations collectives, elles ont concerné 1251 salariés :

- Accompagnement bienveillant : 20 salariés.
- AFGSU (attestation de formation aux gestes soins d'urgences) initiale et recyclage : 62 salariés
- Animation groupe de parole vie sexuelle : 3 salariés
- Approche préventive et intervention contact: 14 salariés
- Comprendre les nouveaux enjeux du secteur médico-social : 471 salariés
- Autisme, comportements les prévenir : 2 salariés
- Bureautique initiation : 18 salariés

- Atelier de co-développement : 33 salariés
- Contact violence : 28 salariés
- Maîtresse de Maison/Surveillant de nuit : 54 salariés
- Tuteurs référents : 2 salariés
- Usagers familles institution : 12 salariés
- Utiliser l'eau comme médiation thérapeutique: 7 salariés
- Démarche d'accompagnement aux soins palliatifs : 16 salariés
- Connaissance du Handicap : 53 salariés
- Découvrir le développement durable et le RSO: 7 salariés
- Découvrir SMART portail-Teams paie : 19 salariés
- Développer sa posture managériale : 58 salariés
- DIU Medsphère Osiris : 5 salariés
- Formation logiciel e-connection GTA : 6 salariés
- Générer la DSN : 8 salariés
- S'approprier le RGPD (Règlement Général s/ Protection des Données) : 59 salariés
- S'initier aux requêtes : 5 salariés
- Habilitation électrique initiale et recyclage : 36 salariés
- HACCP : 49 salariés
- Hygiène et nettoyage des locaux : 2 salariés
- Identifier et prendre en charge une situation de maltraitance : 9 salariés
- Inclusion vers/dans le monde ordinaire : 5 salariés
- Le dos mode d'emploi : 33 salariés
- Accompagnements éducatifs et pédagogiques en IME : 19 salariés
- Bases de la CNV en contexte professionnel : 11 salariés
- Snoezelen : 19 salariés
- Soutenir la parentalité : 14 salariés
- Stimulation basale : 11 salariés
- Maladie mentale handicap psychique en ESAT: 50 salariés
- Ecrits professionnels : 20 salariés
- Méthode communication alternative : 13 salariés
- Module recrutement : 3 salariés
- Nouvelles perspectives : 3 salariés
- Permis tronçonneuse : 3 salariés

Pour les formations individuelles, 26 salariés ont suivi les formations suivantes :

- Bilan de compétence : 2 salariés
- Recyclage SSIAP : 4 salariés
- CBMA : 3 salariés
- CPF DE Infirmier : 1 salarié
- CPF Technicien SPA et Bien-être : 1 salarié
- CPF Gestionnaire paie : 1 salarié
- CPF Conseiller insertion professionnelle : 1 salarié
- CPF Certification praticien bien-être : 1 salarié
- CPF Perfectionnement PAO : 1 salarié
- CPF BEP prothésiste dentaire : 1 salarié
- Contrat professionnalisation AES : 3 salariés
- VAE ES : 1 salarié
- CAFERUIS : 2 salariés
- CAFDES : 1 salarié
- Contrat professionnalisation AES : 1 salarié
- DU Assistant aux projets parcours de vie : 1 salarié
- DIU Thérapie cognitivo comportementaliste : 1 salarié

FORMATION SST

Il s'agit de former les salariés à la sécurité. En effet, cela constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention que l'Adapei de la Loire met en œuvre au sein de ses établissements pour les personnes accueillies et pour les salariés.

En 2019, 288 salariés de l'Adapei de la Loire ont suivi la formation SST initiale ou recyclage. La formation est dispensée en interne par Monsieur Jacques-Antoine ABRANTES, salarié de l'Adapei de la Loire et formateur qualifié SSIAP 1&2 (Agent de Service Sécurité et Assistance à Personne).

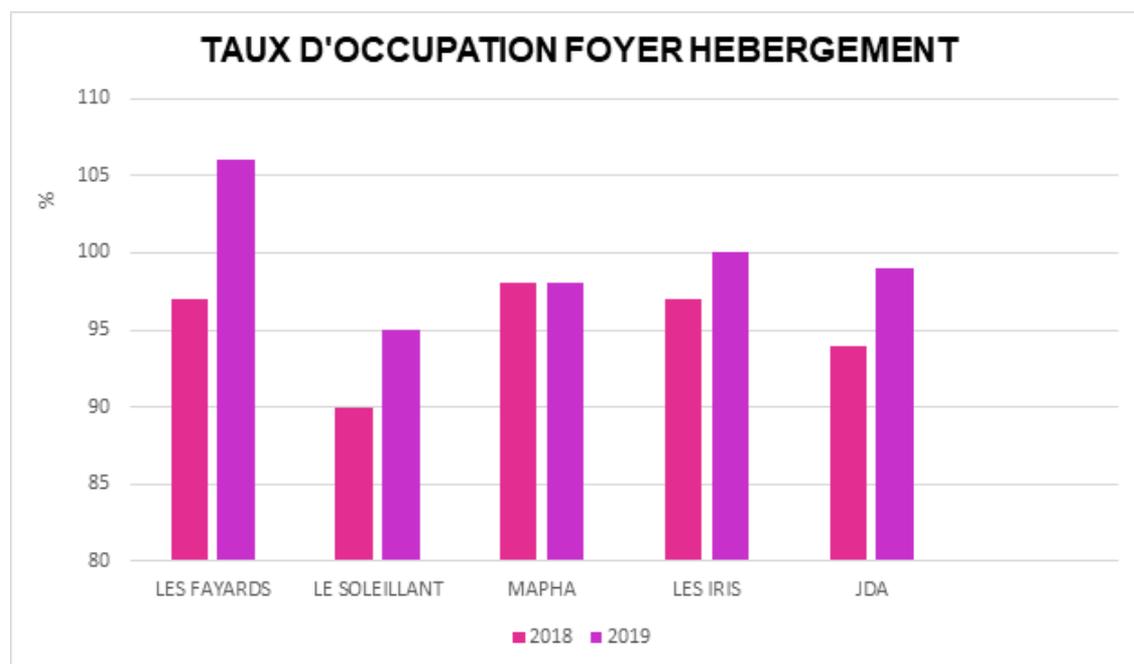
IV. RESULTATS BUDGETAIRES DES ETABLISSEMENTS

FINANCEURS	COMPTES DE CHARGES	COMPTES DE PRODUITS	RESULTAT 2019	RESULTAT 2018
CONSEIL DEPARTEMENTAL				
SAJ HAMEAU DES LANDES	40 123	44 126	4 003	12 834
FOYER LE SOLEILLANT	874 367	946 932	72 565	-29 817
FOYER VIE LE HAMEAU DES LANDES	2 269 336	2 153 231	-116 106	-135 432
FOYER VIE LE SOLEILLANT	342 116	353 611	11 495	30 217
Sous-total Pôle			-28 043	- 122 198
FOYER DE VIE JAREZIO	2 077 549	2 205 744	128 195	122 118
SAJ JAREZIO	330 427	338 397	7 971	11 237
FAM MAPHA HEBERG	398 775	490 041	91 265	44 054
FOYER DE VIE MAPHA	1 687 599	1 707 943	20 344	64 116
Sous-total Pôle			247 775	241 525
FOYER DE VIE JOUBERT	2 640 614	2 666 150	25 536	36 265
FAM LES FAYARDS HEBERG	741 517	715 115	-26 402	-51 765
Sous-total Pôle			-866	- 15 500
FOYER DE VIE DES JARDINS D'ASPHODELES	1 207 804	1 169 158	-38 645	-29 795
SAJ DES JARDINS D'ASPHODELES	55 615	58 538	2 923	9 334
FAM DES JARDINS D'ASPHODELES HEBERG	909 854	895 489	-14 365	-64 905
Sous-total Pôle			- 50 087	-85 366
FAM LES IRIS HEBERG	1 998 004	1 811 724	-186 280	-264 351
TOTAL CONSEIL DEPARTEMENTAL			-17 501	- 245 890

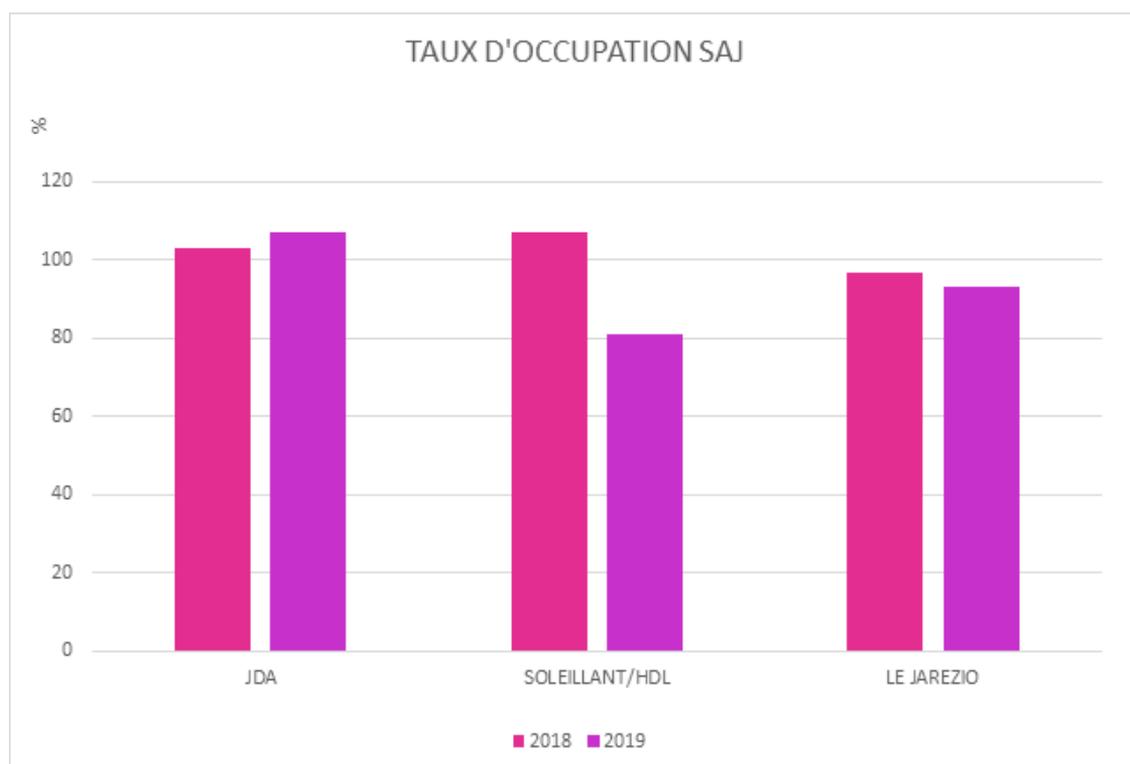
FINANCEURS	COMPTES DE CHARGES	COMPTES DE PRODUITS	RESULTAT 2019	RESULTAT 2018
ASSURANCE MALADIE				
PCPE	46 623	155 796	109 173	120 930
PILA	50 291	121 068	70 777	57 571
IME ST ETIENNE	1 682 180	1 614 724	-67 456	-1 517
IME GIER	1 624 827	1 675 035	50 208	-50 033
Sous total Pôle			-17 248	-51 550
IME PETITS PRINCES	1 963 161	1 991 935	28 774	11 662
MAS TULIPIERS	595 410	698 544	103 135	142 447
Sous total Pôle			131 909	154 109
FAM LES FAYARDS SOINS	468 059	503 237	35 179	16 977
COORDINATION DES SOINS			/	80 328
FAM MAPHA SOINS	233 611	291 041	57 430	23 261
IME/IMPRO LE MAYOLLET	1 089 119	1 145 175	56 056	179 495
SECTION SPECIALISEE LE MAYOLLET	659 226	667 548	8 322	47 361
SESSAD ROANNAIS	412 381	428 900	16 519	45 104
Sous-total Pôle			80 897	271 960
MAS JARDINS D'ASPHODELES	1 664 513	1 769 000	104 487	183 300
FAM JARDINS D'ASPHODELES SOINS	375 817	408 238	32 420	46 015
Sous-total Pôle			136 907	229 315
FAM IRIS SOINS	752 600	830 460	77 860	4 034
MAS HABILIS	3 313 897	3 246 691	-67 206	-28 543
Sous total Pôle			10 654	-24 509
IME ST CYR LES VIGNES/CAMPANULES	3 134 561	3 078 742	-55 819	-307 887
SESSAD ALAUDA	339 847	408 379	68 532	108 608
Sous-total Pôle			12 713	-199 279
TOTAL ASSURANCE MALADIE			628 391	679 113
TOTAL GLOBAL DPCI-Vie Sociale			610 890	433 223

(Données au 10-04-2020)

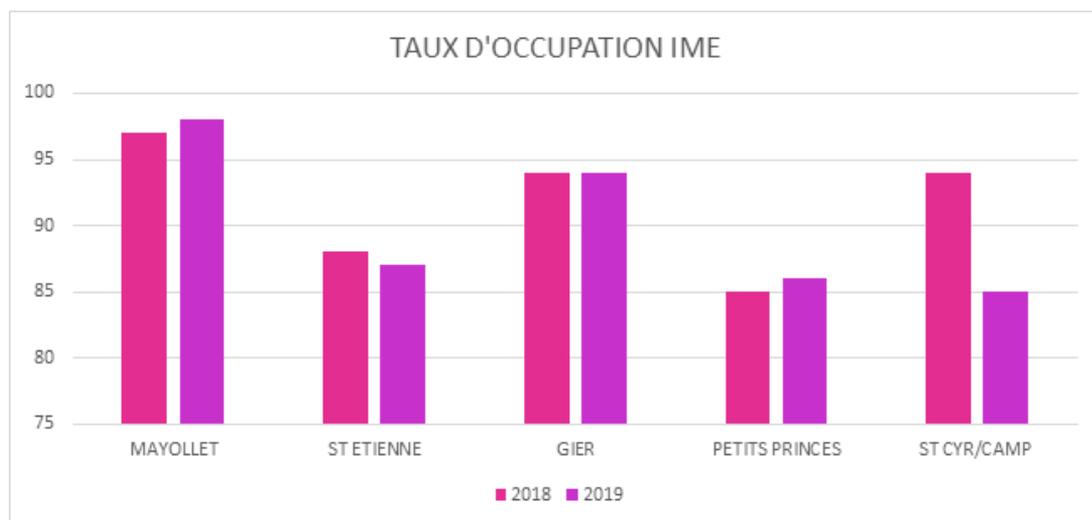
V. TAUX D'OCCUPATION ACTIVITE EN 2019



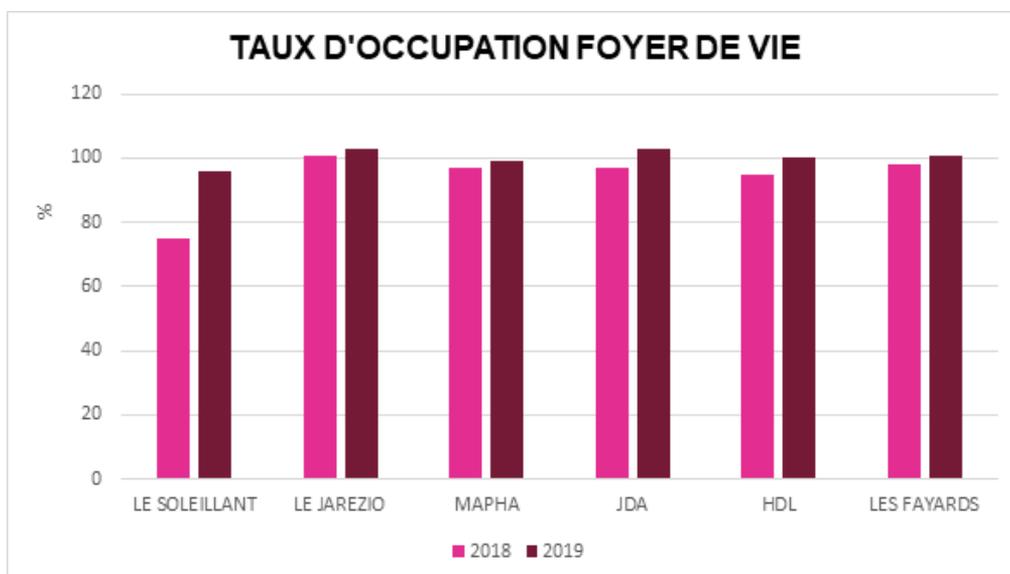
Les taux d'occupation des foyers d'hébergement sont en hausses majoritairement.



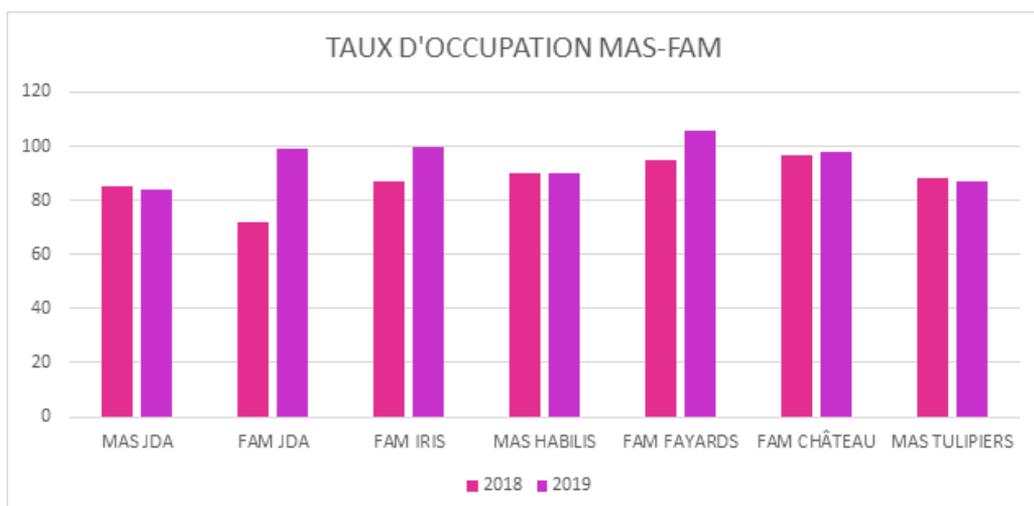
Les taux en SAJ sont en légère diminution sur Soleillant/HDL et Jarezio.



Les taux d'occupation IME sont stables sauf aux IME de Saint-Cyr-les-Vignes et Campanules, qui sont en légère régression.



Les taux d'occupation en foyer de vie sont en hausses.



Les taux d'occupation sont stables et en légère progression pour certains.

VI. PROJETS ENGAGES ANNEES 2019

ARS :

L'année 2019 a permis l'élaboration du CPOM Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes – Adapei de la Loire 2020-2024.

1. IME Le Mayollet – SESSAD Roannais

L'IME Le Mayollet accueille des enfants et adolescents âgés de 4 à 20 ans en situation de polyhandicap, ou qui présentent une déficience intellectuelle moyenne ou sévère avec troubles associés ou qui présentent des Troubles du Spectre Autistique (TSA).

L'Adapei de la Loire a engagé une politique forte de restructuration de ses établissements afin de mieux les adapter aux besoins actuels des usagers et des personnels.

S'agissant des locaux de l'IME le Mayollet, situé à Roanne, un projet de restructuration a été initié afin de réaménager les locaux existants. Il n'est toutefois pas prévu d'extension, ni de travailler sur l'enveloppe du bâtiment. Il s'agit également de mettre le bâtiment aux normes en matière d'accessibilité.

Le programme de travaux porte sur une surface utile de près de 1 000 m² et se fait sur site occupé, la durée des travaux doit donc être limitée dans le temps.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie sur le 1er semestre 2019, et les travaux ont débuté en juin 2020.

2. Restructuration des IME du Centre-Forez et du SESSAD de l'Alauda

Pour rappel, en décembre 2017, 4 établissements et 1 service avaient été réunis au sein du pôle médico-éducatif Centre-Forez : l'IME Les Campanules, l'IME Saint-Cyr-les-Vignes, le SESSAD de l'Alauda, l'IME les Petits Princes et la MAS les Tulipiers.

En début d'année 2019, l'Adapei de la Loire a décidé de scinder ces 5 structures en deux pôles distincts :

- Le Pôle médico-éducatif Centre-Forez, composé de l'IME les Campanules, l'IME de Saint-Cyr-les-Vignes et le SESSAD de l'Alauda
- Le Pôle médico-éducatif Ondaine, composé de l'IME les Petits Princes et de la MAS les Tulipiers.

Concernant les IME du Centre-Forez, ceux-ci ont vu leur capacité diminuer en 2017 et 2018, passant ainsi de 93 à 80 places réparties comme suit :

- 68 lits et places réservés à des enfants et adolescents de 4 à 20 ans, des deux sexes, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés ou un retard mental profond ou sévère, dont 48 lits d'internat et 20 places de semi-internat ;
- 12 lits d'internat réservés à des enfants et adolescents, des deux sexes, de 4 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Compte-tenu de la situation architecturale des locaux, une dérogation à l'agrément a été accordée pour la période du 16/08/18 au 31/07/2019, puis du 26/08/19 au 31/07/2020 comme suit : 55 places en internat dont 12 places TSA et 25 places en externat.

En septembre 2019, il a été décidé de mettre en standby le futur projet de l'IME-SESSAD du Centre-Forez, avec une révision du projet architectural et une analyse des besoins humains, financiers et matériels qui démarrera en 2020.

3. Pôle médico-éducatif Saint-Etienne Gier

Le Pôle a vu les capacités des deux IME évoluer et la nouvelle organisation est désormais en place. L'IME de Saint-Etienne poursuivra, en 2019, la mise en place d'une Unité d'Enseignement externalisée avec le Collège de Terrenoire (signature d'une convention de partenariat en septembre 2018).

En 2019, l'accent sera mis sur la montée en charge du Pôle de Compétences de Prestations Externalisées (PCPE) en partenariat avec les PEP42.

Les missions du PCPE consistent à :

- Apporter soutien, écoute, information aux jeunes et leurs familles ;
- Mettre en œuvre une réponse adaptée de proximité ;
- Garantir une coordination efficiente et évolutive du projet ;
- Favoriser les synergies au sein d'un réseau de partenaires.

Ses modalités d'intervention – à l'échelle du département – en articulation avec le réseau inter-PCPE se déclinent comme suit :

- Ecoute, coordination et suivi des actions, et guidance parentale (si besoin) ;
- Evaluation complémentaire de la situation (examen, bilan neuropsychologique,...) ;
- Appui à la scolarisation, intervention à l'école, appui aux loisirs ;
- Intervention à domicile, à l'école et au sein des lieux de vie.

Le PCPE fait partie des enjeux du futur CPOM avec l'ARS.

4. MAS Les Tulipiers

Le cabinet Archigram accompagne l'Adapei de la Loire sur la faisabilité financière et technique du programme de travaux, dont la livraison est prévue en 2021. Cette étude de faisabilité est réalisée en 2019.

Le projet fait partie des fiches action du futur CPOM ARS – Adapei de la Loire.

Conseil Départemental :

Les établissements, sous compétence du Conseil Départemental, ont déjà fait l'objet, pour une majeure partie d'entre eux, de projets de reconstruction ou de transformation de l'offre.

Une vigilance est apportée en 2019 à l'accompagnement du foyer de vie de Joubert. En effet, le transfert des derniers résidents du foyer de vie et du foyer d'hébergement de Joubert vers le nouveau dispositif Janin aura lieu dernier trimestre 2020, début 2021.

VII. PERSPECTIVES/PROJECTIONS/REFLEXIONS

- Organiser les modalités d'intervention du PCPE-ECLIP'SH ;
- Développer des actions de Pair-aidance (PILA, PCPE, ESAT, SEA..) ;
- Engager une réflexion concernant des accompagnements en dispositif DIME ;
- Favoriser la précocité des accompagnements concernant le SESSAD Roannais ;
- Développer l'offre réservée aux adultes présentant des troubles neuro-développement TND, dont des personnes TSA ;
- Extension de places TSA à la MAS Tulipiers ;
- Restructuration de l'IME du Mayollet (réaménagement des locaux) ;
- Restructuration de l'IME-SESSAD Centre-Forez et du SESSAD de l'Alauda.

Travail et Habitat

SECTEUR TRAVAIL

I. QUELQUES FAITS MARQUANTS 2019/ PÔLES

SAESAT du Sud du département

Objectif : Optimisation du maillage territorial.

Historiquement, il existait 20 places de SAESAT sur Saint-Etienne et 10 places sur le Gier. Afin d'optimiser un meilleur maillage territorial de l'offre sur le Sud du département de la Loire, une évolution de la répartition a été contractualisée dans le cadre du CPOM avec le département. Cet objectif a été atteint par redéploiement de 10 places (2018 et 2019) de Saint-Etienne sur l'Ondaine à l'ESAT de Saint-Thomas. Ainsi, actuellement, chaque principal bassin de vie du Sud du département de la Loire est doté de 10 places de SAESAT (Saint-Etienne, Gier, Ondaine).

Restauration

Ré-internalisation de la mission restauration pour une majorité de pôles à l'exception des publics les plus fragile (ex : MAS). Concernant ces derniers, un seul prestataire a été retenu (appel d'offre) : il s'agit de RESTALLIANCE. Les autres sites sont livrés par la cuisine centrale d'Andrézieux-Bouthéon, l'UCP 3S, ouverte en janvier 2019. L'ambition de cette cuisine étant d'appliquer le cahier des charges du projet 3S.

L'équipe permettant le fonctionnement de la cuisine centrale a été constituée par redéploiement de places (EA, ESAT).

Opération Journée DuoDay le 15/05/2019

« Le principe du DuoDay : une entreprise ou une administration accueille le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire.

Au programme : une participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou une observation de son travail».

55 duos ont été formés le 15/05/2019 au sein des structures de l'Adapei de la Loire.

Médailles du travail des Travailleurs en situation de handicap

L'Adapei de la Loire a organisé deux cérémonies de remises de médailles du travail :

- 18/06/2019 : remise des médailles du travail à 80 Travailleurs en Situation de Handicap (TSH) des ESAT de Saint-Etienne, du Gier et de l'Ondaine à la Préfecture de Saint-Etienne.
- 20/09/2019 : remise des médailles du travail à 53 TSH des ESAT de Riorges et Feurs à la Salle du Grand Marais à Riorges.

Mise en place du Projet Personnalisé Unique

Afin de que le projet de la personne devienne un véritable outil dynamique d'accompagnement de son parcours, l'Adapei de la Loire a réalisé, en 2019, une trame de projet personnalisé unique articulée autour de la nomenclature SERAFIN.

Cette trame a été présentée et validée par l'ensemble des directions de pôles et la démarche a été impulsée. La mise en place, notamment sur les structures ESAT et foyers d'hébergement, a fait l'objet, dans un premier temps, d'une phase expérimentale avec retour d'expérience. Initialement la fin de cette première phase devait durer jusqu'à juillet 2020. La crise sanitaire du COVID19 impose de repousser cette date à fin 2020.

Actions menées en lien avec la coordination des soins

Des actions de sensibilisation sur la prévention des cancers et l'accès aux dépistages organisés auprès de professionnels et personnes en situation de handicap ont été poursuivies. Plusieurs manifestations ont eu lieu :

Forum « Mon parcours de santé », organisé le 19/09/2019 :

Le forum "Mon parcours de santé" s'est déroulé sur le site du foyer de vie et foyer d'hébergement Maroly à RIORGES. L'objectif de cette journée est de promouvoir les droits en santé au travers différentes animations. Cette année, la thématique était « Le Dossier Médical Partagé ». Cet événement est ouvert à tous, et ce n'est pas moins de 140 personnes, usagers, professionnels et familles, qui ont participé à cette journée

Journée de la Santé organisée à la Cité du Design de Saint-Etienne, le 10/10/2019 :

Cette première édition s'est donc articulée autour de trois grands axes : anticiper, comprendre et agir. Des conférences gratuites et accessibles à tous ont rythmé la journée et le docteur Bénédicte de FREMINVILLE, directrice de la santé et de la coordination des soins à l'Adapei de la Loire, ainsi que Damien FAVARD, directeur du Pôle les ateliers stéphanois à l'Adapei de la Loire, ont participé à la conférence pour aborder le thème de la nutrition. Un stand tenu par des professionnels d'Adapei de la Loire était également accessible toute la journée pour faire découvrir au grand public l'association et ses actions. À cet effet, le guide 3S (santé-sécurité-satisfaction) a été distribué.

Maîtrise du risque infectieux

La démarche de maîtrise du risque infectieux dans les FAM et dans les MAS relève de la circulaire DGCS/2012/118 du 15 mars 2012, dans le cadre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013.

Concernant le projet de maîtrise du risque infectieux, l'Adapei de la Loire a constitué, dès 2013, un comité de pilotage avec les directeurs adjoints des établissements concernés. Des autoévaluations sont conduites chaque année depuis 2013.

Le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) a mis en évidence 3 champs dans lesquels des améliorations étaient prioritaires :

- La gestion de l'environnement et des circuits
- La gestion du matériel de soin
- La gestion des risques épidémiques

La diffusion d'un outil d'évaluation de la maîtrise du risque infectieux a été réalisé auprès de tous les établissements, dans le but de poursuivre la mise en œuvre des audits, avec l'intégration pour 2018 de tous les ESAT et les Foyers d'Hébergement. En 2019, l'ensemble des établissements a mis à jour leur MRI.

Un plan d'action sera décliné, établissement par établissement, à partir des items du référentiel GREPHH.

Le référentiel sera adapté pour les ESAT en fonction des activités des ateliers : blanchisserie, espaces verts, restauration, nettoyage de locaux...

- Diffusion des outils liés à la prévention du risque infectieux
- Reprise des formations auprès des professionnels des établissements
- Reprise des formations auprès des personnes accueillies

II. SPECIFICITES PAR PÔLE

Pôle les ateliers Stéphanois

Les ateliers stéphanois ont modifié leur capacité d'accueil en passant de 98 à 128 places d'ESAT au 01/01/2019, en lien avec l'ouverture de la cuisine centrale.

En effet, le fonctionnement de la cuisine centrale est hybride, avec des salariés d'entreprise adaptée et des TSH d'ESAT, pour certaines activités spécifiques telles que l'hygiène des locaux, la préparation froide ainsi que le fonctionnement du restaurant (soit environ 30 personnes).

Cette évolution d'agrément s'est faite par redéploiement de places existantes (-10 places les ateliers Ondaine, -10 places les ateliers Centre-Forez, et -10 places les ateliers de Bel Air-Molina).

Transfert également des 20 places de SAESAT de l'ESAT Stéphanois sur Bel Air et l'Ondaine : l'idée est de permettre un meilleur maillage territorial des places SAESAT notamment sur le Sud du département avec 10 places sur le Gier, sur l'Ondaine et Saint-Etienne.

L'ouverture de la cuisine centrale UCP 3S à Andrézieux-Bouthéon en janvier 2019 :

L'UCP 3S, Unité Centrale de Production Alimentaire 3S autogérée par l'Adapei de la Loire et rattachée à l'ESAT Stéphanois, développe une activité de restauration collective.

La création de cette entreprise fait suite aux fermetures et redéploiement des places des entreprises adaptées HLS (St Chamond) et Asprona (Le Chambon-Feugerolles).

Elle produit plus de 2300 repas jour et livre, dans un premier temps, 26 établissements de l'Adapei de la Loire.

Le projet **3S** présente comme objectifs :

- La **satisfaction** des personnes en situation de handicap en améliorant la qualité des repas (recours à des produits frais, de saison, de proximité) ;
- La **santé**, grâce à une meilleure couverture du besoin nutritionnel de chaque individu en fonction de son niveau d'activités, de sa pathologie, et de ses particularités ;
- La **sécurité** alimentaire par le respect des normes d'hygiène grâce à l'adaptation des locaux et la montée en compétence des professionnels.

En prévisionnel pour 2020 : ouverture du restaurant, ouverture du drive, location de salles modulables.

Dans une vision plus lointaine, l'UCP 3S souhaite ouvrir à des clients extérieurs, ce qui pourrait être une opportunité pour favoriser l'insertion professionnelle des salariés d'EA ou de TSH.

Pôle les ateliers Centre Forez

Les ESAT de Feurs et Montbrison ont eu une évolution de leur agrément comme indiqué ci-dessus avec le redéploiement des places d'ESAT :

- L'agrément de L'ESAT de Montbrison passe de 71 à 66 places ;
- L'agrément de L'ESAT de Feurs passe 51 de à 46 places.

Un projet est en réflexion en 2019 concernant la modernisation de l'atelier de fabrication de palettes à Feurs (dossier à monter/aide de la région). L'objectif est de finaliser ce projet pour 2020.

Pôle les ateliers Bel Air - Molina

L'ESAT de Bel Air a eu une évolution de son agrément comme indiqué ci-dessus avec le redéploiement des places d'ESAT et la création de la SAEAT :

- L'agrément de L'ESAT de Bel Air passe de 80 à 70 places ;
- Redéploiement des 20 places de SAESAT du Stéphanois avec 10 places à Bel Air.

Un projet est en réflexion en 2019 sur l'ESAT de Bel Air concernant la création d'une salle propre permettant le conditionnement de produit alimentaire (notamment du chocolat) dans de bonnes conditions. Un dossier sera monté afin d'obtenir d'éventuelles aides de la région.

L'objectif est de finaliser ce projet pour 2020.

Pôle les ateliers Ondaine

L'ESAT de l'Ondaine a eu une évolution de son agrément comme indiqué ci-dessus avec le redéploiement des places d'ESAT et la création d'une SAESAT :

- L'agrément de L'ESAT de l'Ondaine passe de 153 à 143 places ;
- Redéploiement des 20 places de SAESAT du Stéphanois avec 10 places à l'Ondaine.

Afin de pouvoir accueillir les personnes de SAESAT dans de bonnes conditions, des travaux importants ont été réalisés sur l'ESAT de Saint-Thomas, travaux permettant également de moderniser l'ensemble de cet établissement pour un budget de 500k€.

- Fermeture de la cuisine centrale ASPRONA (Entreprise Adaptée) ;
- Redéploiement des places à l'UCP 3S et transfert des personnes ;
- Réorganisation permettant dans les locaux d'ASPRONA de créer une activité d'ESAT de traiteur.

Pôle les ateliers Roannais

Sur le site de Riorges :

Transfert en avril 2019 des effectifs du Coteau sur ce site unique (avec adaptation des locaux)
Agrément de 109 TSH à Riorges + 40 TSH du Coteau +19 Section Spécialisée de Riorges = 168 ETP.

Ce transfert a été possible car il y a en continu plus de 75 TSH qui travaillent quotidiennement en externe.

Les objectifs sont :

- Synergie des activités de conditionnement et nettoyage des locaux ;
- Plus grande diversification d'activités professionnelles sur un même lieu ;
- Souplesse de fonctionnement avec une équipe de moniteurs ;
- Plus de réactivité / demandes ponctuelles de charges de travail ;
- Possibilité d'une organisation avec plus de missions transversales (formation TSH) ;
- Plus de compétences professionnelles sur un même lieu permettant un meilleur accompagnement ;

- Regroupement des temps du personnel (ex: médical, paramédical) permettant ainsi un investissement plus important dans l'établissement ;
- Plus grande stabilité /équipe permettant de pérenniser l'accompagnement ;
- Mutualisation des moyens (achats, parc automobile, matériels, logistique...);
- Réduction, maîtrise des coûts de fonctionnement (entretien, contrôles, déplacements, nombre de véhicules, matériels);
- Optimisation des locaux ;
- Possibilité à terme de développer sur le site du Coteau des accompagnements spécifiques pour d'autres types de population.

Création d'une nouvelle activité de production suite à l'acquisition d'un centre d'usinage à bois. Coût de l'investissement de 150k€ avec une aide de la région de 77k€.

Cette acquisition a été suivie de la visite de Mme CREUZET SLEPCEVIC (conseillère régionale) en juillet 2019.

L'achat d'une parcelle de terrain adjacente au site de l'ESAT de Riorges de plus de 10 000m2 va permettre d'envisager une extension de l'ESAT de Riorges dans une perspective d'un regroupement des ESAT du Nord du département.

Inauguration du Dispositif CAP'INSER le 12/06/2019

L'Adapei de la Loire a inauguré le 12/06/2019 le nouveau dispositif CAP'INSER.

La mission du dispositif CAP'INSER est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, de les accompagner (bilan de compétences, suivi, CV...) et de soutenir les entreprises et collectivités intéressées.

Pôle les ateliers Gier

Le pôle Les ateliers Gier a connu une évolution suite à la fermeture de l'entreprise adaptée HLS avec transfert des effectifs à l'UCP 3S.

Dans les locaux libérés par HLS, il a été créée une nouvelle activité de brassage de bière et de mise en bouteille. En effet, dès janvier, un moniteur s'est formé pour devenir brasseur et une marque a été déposée, *La Métallo'*.

Le matériel a été installé en février/mars 2019 pour un démarrage de la production à la fin du premier trimestre. Un investissement de l'ordre de 70k€ a été nécessaire. En 2019, 3 principaux types de bière ont été mis en bouteille : blonde, brune et ambrée, ainsi que des bières de saisons commercialisées en caves, bars, brasseries, grandes distribution...

Cette activité est complémentaire à l'activité buffet-traiteur réalisée par la même équipe.

Une étude plus ambitieuse a été réalisée en vue d'ouvrir un restaurant brasserie. La période COVID19 réinterroge la pertinence de ce projet.

Un nouveau projet est à l'étude pour 2020 ; l'acquisition de 2 machines de conditionnement semi-automatique permettant la signature d'un partenariat avec une entreprise locale pour une durée minimum de 3 à 5 ans. L'investissement est de l'ordre de 200k€.

Travail et habitat

SECTEUR HABITAT

Pôle habitat et accompagnement Gier (Foyer l'Orpaille, Foyer de l'Horme et le SAVS du Gier)

Pérennisation du dispositif passerelle sur le Gier avec 3 sorties sur des EPHAD de proximité.

Visite du Pôle Habitat et accompagnement Gier par l'UNAPEI le 23/05/2019 :

L'Adapei de la Loire a proposé la visite des établissements du Pôle Habitat et accompagnement du Gier, ainsi que la visite des ateliers du Gier.

Les congressistes ont eu l'opportunité de découvrir les lieux de vie et les activités des établissements, comme la salle Snoezelen, les ateliers de céramique, bois et médiation animale.

Dans la même matinée, accueilli par l'équipe de l'ESAT, un autre groupe de congressistes a effectué la visite des ateliers du Gier, établissement qui a ouvert ses portes en juillet 2015 sur la commune de LA GRAND CROIX et qui propose des d'activités de conditionnement, mécanique auto, couture bagagerie, fabrication de bières, espaces verts, mise à disposition en milieu ordinaire.

Pôle habitat et accompagnement Roannais

Inauguration des Cordeliers le 06/06/2019 :

Cet établissement a ouvert en 2017. L'agrément a évolué avec 20 places en Foyer d'hébergement et 10 places en Foyer de vie.

La situation dans le centre-ville de Charlieu et à proximité immédiate de l'ESAT, favorise l'inclusion dans le tissu social très actif du village et permet aux usagers travailleurs de se rendre à pied au travail.

Le jeudi 6 juin 2019, l'Adapei de la Loire a organisé son inauguration en présence notamment du Maire de la ville de CHARLIEU, Monsieur BERTHELIER, et du Président du Conseil Départemental, M. ZIEGLER. Avec la configuration de ce nouveau foyer, le projet évolue vers un accompagnement plus individualisé basé sur les besoins et attentes des personnes au regard de leur âge et de leur potentiel.

L'évolution de la population se caractérise par la problématique liée au vieillissement de la population. Ainsi, l'établissement peut désormais accueillir et héberger les adultes en leur proposant une qualité de vie optimale, tenant compte des possibilités mais aussi des limites de chacun.

Pour cela, un travail de proximité des équipes éducatives est nécessaire afin de pouvoir évaluer régulièrement l'adulte dans son parcours de vie et l'aider, le cas échéant, à son mieux être au quotidien au travers de projets personnels individuels.

L'hypothèse d'évolution des ESAT du Roannais pourrait avoir un impact sur l'évolution de cet établissement pouvant évoluer vers plus de places de foyer de vie.

Pôle habitat et accompagnement Centre Forez

Les établissements du Centre-Forez ont modifié leur capacité d'accueil en passant de :

- 44 places de foyers d'hébergement sur Montbrison et Pré du Palais à 41 ;
- Création de 2 places d'accueil temporaire ;
- 20 places de foyer de vie au Pré-du-Palais à 22 ;
- 5 places de SAJ au Pré-du-Palais à 6 ;
- 38 places de SAVS à 41.

Participation du SAVS Centre-Forez à la Semaine bleue

Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de MONTBRISON a accueilli les élus locaux et les partenaires associatifs de la ville pour l'ouverture de la Semaine bleue.

Le thème choisi cette année est le même que celui de l'an passé, afin de respecter la tradition qui veut que les thèmes se répètent deux années consécutives. Ce temps fort nous sensibilise sur le devenir de notre planète, le développement durable, le vieillissement et la transmission aux générations futures.

D'une manière générale, l'intervention du SAVS vise à mettre en œuvre un processus d'autonomisation de la personne, à son rythme et selon ses besoins et à favoriser son inclusion dans la vie sociale.

Un travail de proximité avec les associations et autres dispositifs de droit commun de la ville de MONTBRISON, permet aux personnes accompagnées une vie sociale riche et épanouissante.

L'ouverture a été suivie d'un atelier « Voix et Chant » qui a réuni une quinzaine de personnes : professionnels et personnes accompagnées des structures Accueil de jour Volubilis, du SAVS et quelques autres venues individuellement.

Ce temps chanté a permis de partager avec plaisir de beaux chants traditionnels ou chants du monde et de découvrir l'approche de la Psychophonie comme démarche d'harmonie par le chant. L'après-midi s'est terminé par un temps convivial autour d'un chausson aux pommes préparé par des personnes du SAVS.

Pôle habitat et accompagnement Stéphanois

Un travail important a été réalisé courant 2019 afin de préparer l'évolution du pôle en vue de l'ouverture du dispositif JANIN (voir dernière partie).

Pôle habitat et accompagnement Ondaine

Sur l'année 2019, le pôle a continué de travailler les axes d'évolution et les perspectives indiqués dans le projet de pôle :

- **Foyer de vie**, afin de prendre en compte le vieillissement de la population, un travail sur la transformation de 12 places de foyer d'hébergement pour travailleurs en places de foyer de vie a été engagé. Objectif fin 2020 voir début 2021.
Ce dispositif aura pour objectif d'accueillir de façon transitoire les retraités d'ESAT afin d'éviter les doubles ruptures d'accompagnement (ESAT, Foyer) et de préparer les sorties ;
- **SAVS**, travail sur l'extension de 5 places pour fin 2020 début 2021 ;
- **SAJ**, travail sur l'évolution de places de Déficience Intellectuelle (DI) en places pour TSA (nécessaire pour la continuité de parcours des jeunes porteurs de TSA accueillis en IME) pour fin 2020 début 2021.

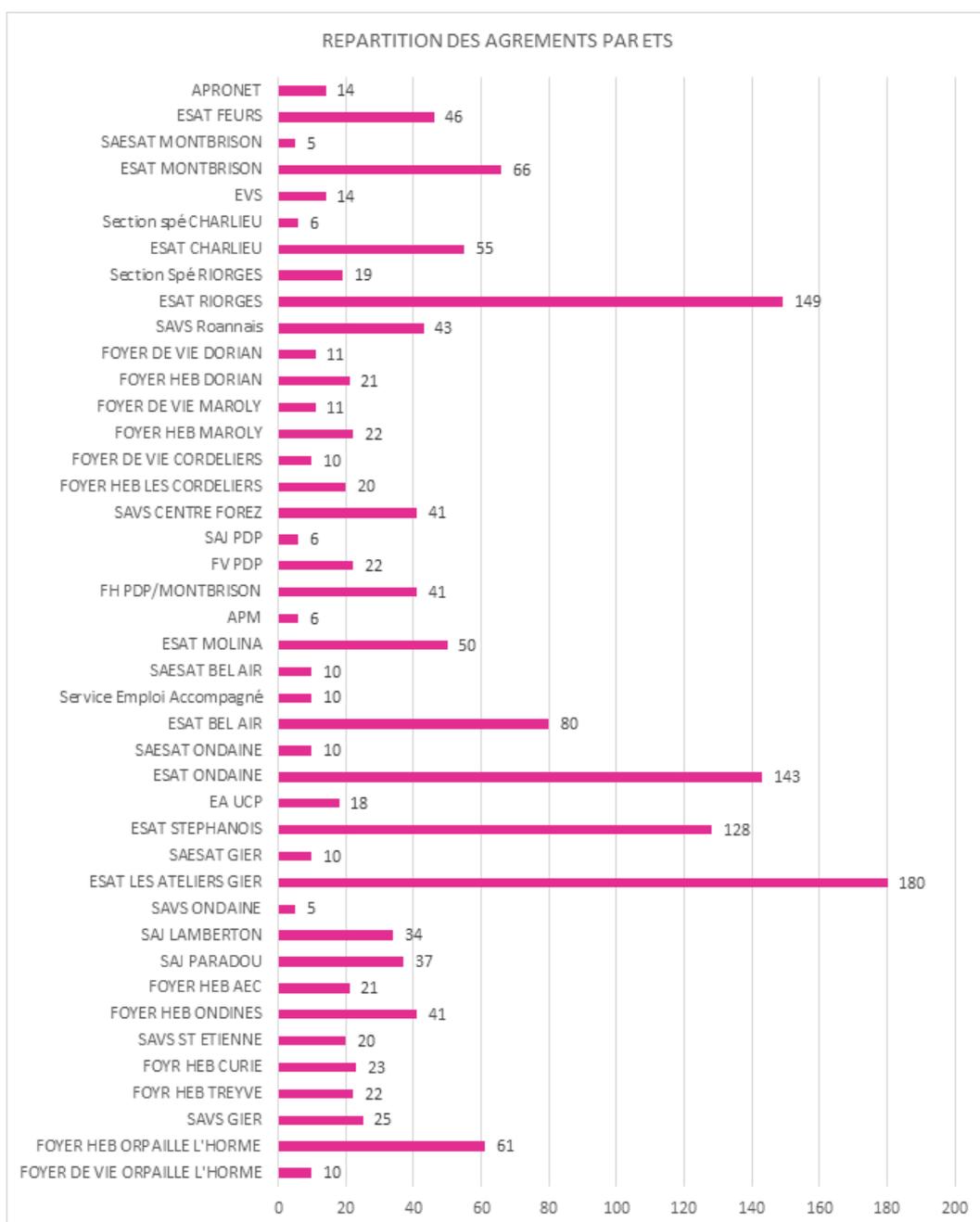


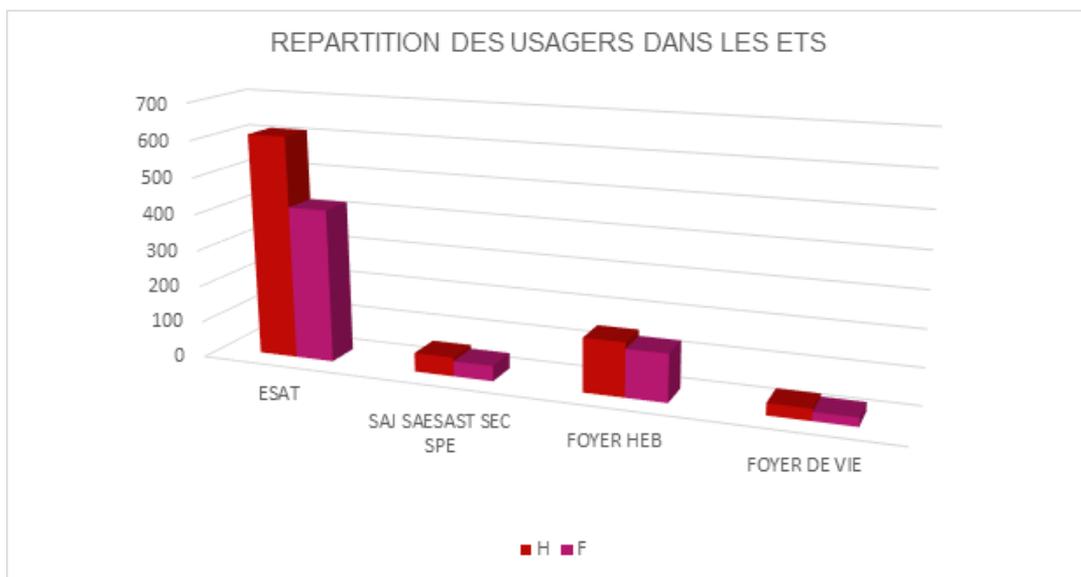
III. LES PERSONNES ACCUEILLIES

La DPCI « Habitat et Travail » compte 11 pôles pour 1555 places autorisées par le Conseil Départemental de la Loire et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

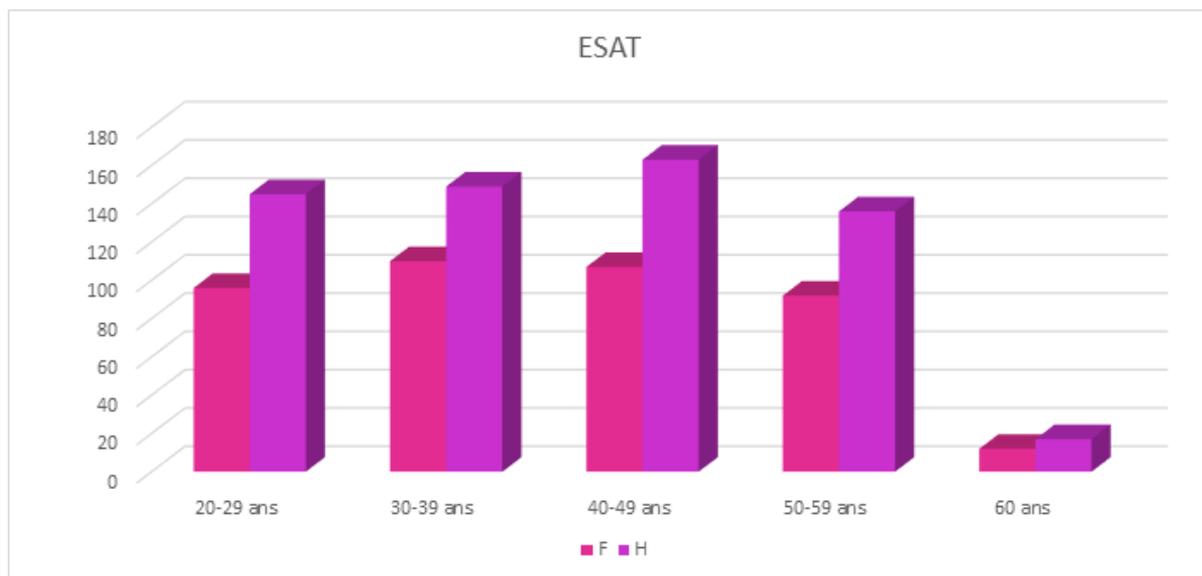
Suite aux évolutions d'agrément qui ont eu lieu au cours de l'année 2019, la nouvelle répartition des places est désormais la suivante :

- 897 places d'ESAT
- 65 places de Foyer de vie
- 270 places de Foyer d'hébergement
- 77 places de SAJ
- 35 places de SAESAT
- 25 places de Section spécialisée
- 134 places de SAVS
- 52 places d'EA

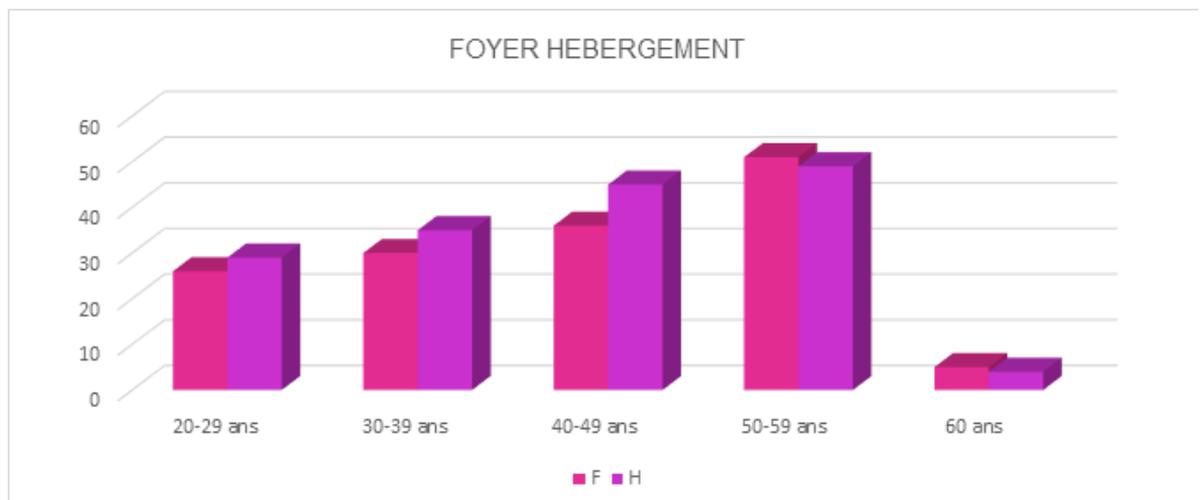




Pyramide des âges au 31/12/2019



La moyenne d'âge en ESAT est de 40 ans.



La moyenne d'âge en foyer d'hébergement est de 43 ans



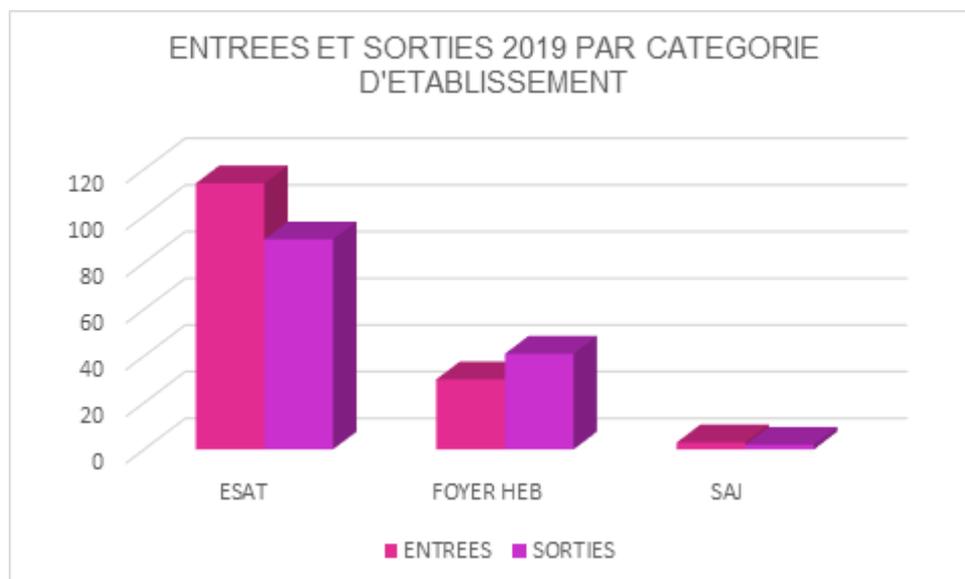
La moyenne d'âge en SAJ est de 38 ans.

Le constat du vieillissement de la population a été pris en compte avec l'évolution de l'offre d'hébergement et notamment la création de places de foyer de vie sur chaque bassin géographique.

Les mouvements internes et externes

La Commission d'Admission d'Orientation et de Sortie (CAOS) s'est réunie 10 fois au cours de l'année 2019. Les places pourvues font suite, entre autres, à des départs en retraite, des sorties pour des retours au domicile ou changements d'établissement, des réorientations, des permutations externes ou internes à l'Adapei de la Loire.

En 2019, nous avons eu à déplorer 7 décès sur les établissements de la DPCI « Habitat et Travail ».



Nous notons que les places de foyers restent encore difficiles à pourvoir à 100 %. En ESAT et en SAJ, nous avons pourvu des places de sureffectif.

Immersion IME-ESAT

Il existe de nombreux partenariats entre les IME internes ou externes à l'Adapei de la Loire, et les ESAT. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes orientés en milieu protégé, en développant le partenariat avec le secteur adulte handicapé et notamment l'ESAT, afin d'offrir un espace d'immersion professionnelle.

50 jeunes d'IME de l'Adapei de la Loire et 48 jeunes d'IME de Taron, Château d'Aix, Chantespoir, la Croisée et Mornant, sont accueillis dans les ESAT de l'association.

Formation des travailleurs en situation de handicap

Un pôle de formation interne de l'Adapei de la Loire a été créé en 2018.

497 travailleurs d'ESAT ont suivi une formation sur l'année 2019 (formateurs en interne ou organismes extérieurs)

LIBELLE SESSION	ORGANISME DE FORMATION	Nb de session	Nombre de TSH
Conduire une voiture sans permis	Interne	5	34
Se déplacer en ville	Lycée du Puits de l'Aune	1	7
Hygiène de soi	Interne	3	64
Perfectionnement en couture et retouches	Interne	1	7
Perfectionnement en auto-laveuse et mono-brosse	Externe	1	12
Découverte de l'informatique	Lycée du Puits de l'Aune	2	16
Découverte d'internet	Interne	4	53
Connaissance et entretien des végétaux	Interne	2	19
Entretien du matériel en espace verts	Interne	4	40
Echafaudage : Montage et démontage	Interne	2	22
Petit bûcheronnage (groupe 2 et 3)	CROIX-ROUGE	1	5
Gestes professionnels sur machine menuiserie	GRETA (Convention avec lycée professionnel Benoit Fourneyron)	1	11
Gestes premiers secours	Interne J-A ABRANTES	2	21
Gestion des conflits	Lycée du Puits de l'Aune	1	13
Normes d'hygiène HACCP Restauration	Interne	1	8
Ecologie et Tri sélectif	Interne	1	8
PSC niveau 1	CROIX-ROUGE	2	20
Savoir s'alimenter (formation tarif net de taxes)	Mme J BRUN	1	9
Transpalette électrique	LCF	1	6
Gestes et postures spécifiques espaces verts	PST formation	2	12
Gestes et postures spécifiques nettoyage de véhicules	PST formation	1	6
Sécurité premier secours	PST formation	1	12
Transpalette électrique	ACCEL	2	16
Gestes et postures, prévention des risques liés à l'activité physique	PAZZAPA	1	10
Hygiène des locaux	Interne	1	10
SST Formation	FSPRO	1	5
CACES 1	AFPI	1	1
Gestes et postures	Lycée du Puits de l'Aune	1	10
Transpalette électrique	ACCEL	1	16
Transpalette électrique	ACCEL	1	16
Inclusion vers et dans le monde ordinaire	AUTRE REGARD	1	8

Certains TSH ont réalisé des exercices d'évacuation des locaux et ont participé à la commission sécurité de l'établissement dont ils dépendent.

Insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap

L'un des objectifs prioritaires des ESAT de l'Adapei de la Loire demeure l'insertion professionnelle.

Ci-dessous le résultat 2019 :

	DETACHEMENT IND OU COLLECTIF	
	NBRE DE PERSONNES	NBRE D'HEURES
ESAT MOLINA	12	4 067
ESAT BEL AIR/SEA	34	12 956
ESAT STEPHANOIS	13 Individuels + 4 collectifs + 26 UCP	32 395
ESAT FEURS	41	9 191
ESAT MONTBRISON	21	8 146
ESAT ONDAINE	12	3 969
ESAT GIER	15	12 091
ESAT CHARLIEU	31	10 182
ESAT RIORGES	35	18 410
ESAT LE COTEAU	16	7 861
	TOTAL	119 268

	ACTIVITES EXTERNES (ex EEV, platerie, ménage)	
	NBRE DE PERSONNES	NBRE D'HEURES
ESAT MOLINA	6 : EV	7 689
ESAT BEL AIR/SEA	11 EV + petit bâtiment	10 728
ESAT STEPHANOIS	5 EV+ 5 nettoyage des locaux	7 340
ESAT FEURS	Nettoyage de locaux - Cuisine	1 022
ESAT MONTBRISON	E.V	6 330
ESAT ONDAINE	12 (EEV)	13 866
ESAT GIER	12 (EEV)	13 866
ESAT CHARLIEU	19	17 808
ESAT RIORGES	56	82 712
ESAT LE COTEAU	6	8 862
		170 223

Embauches réalisées en 2019

Il y a eu 3 embauches en milieu ordinaire :

- 1 TSH en horticulture
- 1 TSH en agent de ménage et cuisine
- 1 TSH en préformation optique

Afin de progresser dans ce domaine, nous avons décidé de mettre en place pour 2020 sur chaque pôle, un chargé d'insertion professionnelle. Les personnes visées seront expérimentées et formées.

Courant 2019, un programme de formation spécifique a été défini avec l'AFPA. Formation en 2020 et 2021 de 140 heures.

Les signalements

L'Adapei de la Loire a élaboré et mis en place un protocole commun pour tous les établissements afin de prévenir au mieux tous risques de maltraitance. Un dispositif de signalement judiciaire et administratif des situations de maltraitance et d'accompagnement des victimes a été emmenagé à cet effet.

Au-delà des cas donnant lieu à un signalement, une « cellule de vigilance » est mise en place notamment pour prévenir les situations de maltraitance par la détection et le suivi de comportements évoquant une souffrance inhabituelle.

En 2019, il a été organisé 35 cellules de vigilance sur les établissements de la DPCI « Travail et Habitat ».

Tous les établissements du territoire utilisent l'outil interne de recueil des évènements indésirables. Ces fiches, mises à disposition des professionnels, permettent de recueillir de manière formalisée les évènements constatés et de poser les bases d'action correctrices et de suivi.

Parcours des usagers

Suite à la réorganisation des Territoires en DPCI, il a été convenu de maintenir les réunions de suivi de parcours des usagers par bassin géographique à savoir Roannais, Plaine Forez, Saint-Etienne Gier Ondaine.

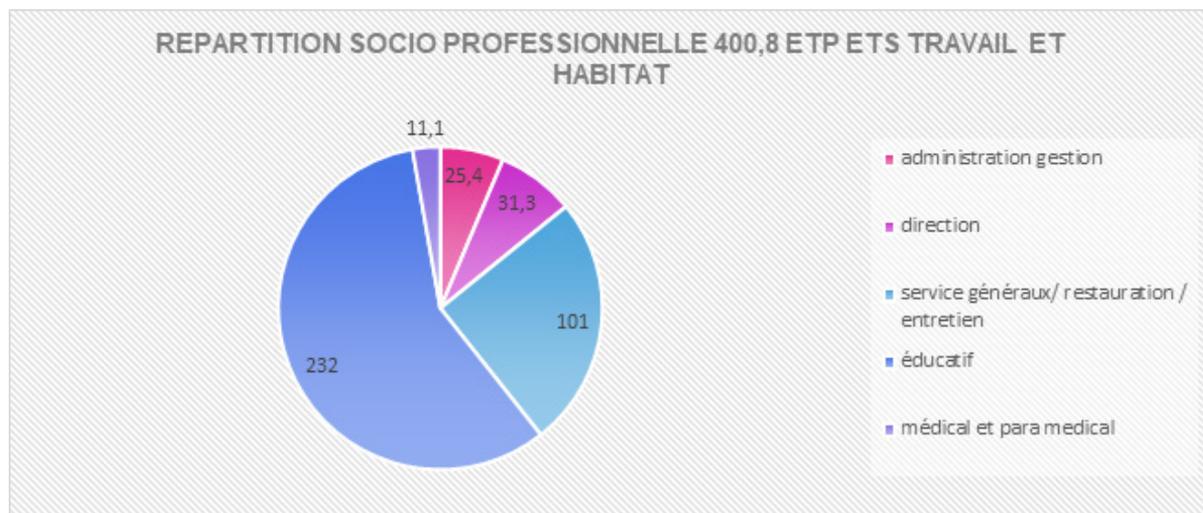
Trois réunions ont eu lieu en 2019 pour étudier les situations des usagers en difficulté, le but étant de réfléchir à des solutions possibles pour prévenir, éviter des situations présentant un risque de rupture, dans une approche coordonnée et transversale.

Chaque situation présentée a fait l'objet d'une note synthétique qui rappelle le contexte, la problématique, les actions entreprises et les propositions envisagées

IV. LES RESSOURCES HUMAINES

Personnels

Ci-dessous la répartition par catégorie socio professionnelle du personnel travaillant dans les établissements de la DPCI « Habitat et Travail » au cours de l'année 2019, soit 400,8 ETP :



Mouvements des cadres

Des mouvements de cadres ont ponctué l'année 2019 :

- Pôle Les ateliers Stéphanois : Recrutement de Mme DEGUIN Valérie en tant que Directrice Adjointe de Pôle, suite au départ de Mme VIBRAC Martine, et recrutement de M. RIOCREUX Yann suite au départ en retraite de Mme PERRIN Marie-Dominique ;
- Pôle habitat et accompagnement Gier : recrutement de Mme THIVEL Nathalie en tant que Directrice Adjointe de Pôle suite au départ de Mme CURCIO Françoise pour le pôle médico-éducatif Centre-Forez et recrutement en cours pour le départ de Mme BARDON Pascale, pour démission ;
- Pôle habitat et accompagnement Centre-Forez : recrutement de Mme CORNILLON Coralie en tant que Directrice Adjointe de Pôle, suite au départ de M. DE COLIGNY Remi pour une prise de fonction au Pôle Habitat et Accompagnement Pilat, en tant que Directeur de Pôle ;
- Les ateliers Ondaine : recrutement de M. BONNET Jérémy en tant que Directeur Adjoint de Pôle suite à la démission Mme ARONDEL Emilie ;
- Direction Générale : recrutement de M. FABIANI Olivier en tant que Directeur Général, qui a pris ses fonctions le 01/07/2019 suite au départ en retraite de M. CORTOT Roland ;
- Siège : recrutement de M. BERTHOLET Maxime en tant que Directeur Administratif et Financier suite à la démission de Mme CHANGEA Christine.

GPEC

Sur les 99 personnes inscrites sur le tableau de mobilité interne, 7 demandes de mutation professionnelle ont reçu une réponse favorable.

L'accueil des stagiaires

Les étudiants ou personnes en recherche d'emploi ont sollicité les établissements du périmètre pour des stages, allant du stage découverte de quelques jours au stage longue durée, dans le cadre de la formation professionnelle ou scolaire.

En 2019, l'Adapei de la Loire a contribué et a mis son expérience au service de 92 stagiaires (voir détails suivant) :

LISTE DES STAGIAIRES PAR ETABLISSEMENT														
Etablissements /spécificités	ESAT ROANNAIS	ESAT FEURS ET MONTBRISON	FOYER GIER	ESAT GIER	FOYERS SAVS CENTRE	DORIAN MAROLY CORDELIERS	FOYER ST ETIENNE	ESAT STEPHANOIS	ESAT BEL AIR MOLINA	ESAT ONDAINE	FOYER ONDINES	FOYER AEC	SAJ PARADOU	SAJ LAMBERTON
Formation Educative et Sociale	5	0	5	0	10	Dorian 4 Maroly 3 et Cordeliers 2	10		2	3	4	2	2	2
Formation /insertion en milieu professionnel/ stage observation/préparation concours	5	0	2	0	1		2	2	4	2				
Formation sanitaire		0		0	1	Dorian 2 IDE								
Formation direction et encadrement		0		1										
Formation administrative	1	0		0						1				
Formation agent entretien		0		0							1			
Bilan de compétence/ évaluation en milieu de travail	1	0		1		Maroly 1 ASI 2 AAE FV et FH								
stage découverte		0	1	0				3	1	3		1		
TOTAL	12	0	8	2	12	13	12	5	7	9	5	3	2	2



Formation des personnels

Les orientations pour la formation pour l'année 2019 ont été :

1. Adaptation aux nouveaux outils (Poursuite du travail entrepris et déploiement.)

- EPRD/SERAFIN, approche des nouveaux modes de tarification ;
- Formation complémentaire DIU.

2. Accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles, comprendre et s'appropriier les nouveaux enjeux du secteur médico-social

3. Adaptation aux publics accueillis, vieillissement, autisme, situations d'urgence et complexes

4. Évolution et adaptation des parcours professionnels :

- Formation qualifiante pour les cadres de niveau I ou II ;
- DIU parcours de santé ;
- DU répit ;
- Formation dédiée aux métiers de la restauration et des services hôteliers ;
- Dossier Informatisé de l'Usager ;
- RSE.

5. Formations récurrentes

Les programmes collectifs destinés aux nouveaux arrivants, à la prévention de la maltraitance, à la connaissance du handicap, les programmes touchant à la santé et à la sécurité au travail, la sécurité dans le travail adapté, demeurent également, dans la liste des formations.

6. La formation des cadres

- 2018-2019 : réussite au CAFDES pour la Directrice du Pôle habitat et accompagnement Centre-Forez, Mme GUILLAUME Virginie ;
- 2019-2020 : CAFERUIS en cours pour la Directrice Adjointe du Pôle Habitat et accompagnement Gier : Mme THIVEL Nathalie.

7. Formation sécurité

Il s'agit de former les salariés à la sécurité.

En effet, cela constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention que l'Adapei de la Loire met en œuvre au sein de ses établissements pour les personnes accueillies et pour les salariés.

En 2019,

- 43 salariés ont suivi la formation initiale SST
- 245 salariés ont suivi le recyclage SST
- 180 salariés ont suivi la formation PRIEM
- 4 salariés ont suivi le SSIAP (initial ou recyclage)

La formation est dispensée en interne par Monsieur Jacques-Antoine ABRANTES, salarié de l'Adapei de la Loire et formateur qualifié SSIAP 1&2 (Agent de Service Sécurité et Assistance à Personne).

8. Les formations individuelles

En 2019, les formations individuelles concernaient :

- Bilan de compétence : 2 salariés
- Recyclage SSIAP : 4 salariés
- CBMA : 3 salariés
- CPF DE Infirmier : 1 salarié
- CPF Technicien SPA et Bien-être : 1 salarié
- CPF Gestionnaire paie : 1 salarié
- CPF Conseiller insertion professionnelle : 1 salarié
- CPF Certification praticien bien-être : 1 salarié
- CPF Perfectionnement PAO : 1 salarié
- CPF BEP prothésiste dentaire : 1 salarié
- Contrat professionnalisation AES : 3 salariés
- VAE ES : 1 salarié
- Contrat professionnalisation AES : 1 salarié
- DU Assistant aux projets parcours de vie : 1 salarié
- DIU Thérapie cognitivo comportementaliste : 1 salarié

9. Les formations collectives

En 2019, les formations collectives concernaient :

- Accompagnement bienveillant : 20 salariés.
- AFGSU (attestation de formation aux gestes soins d'urgences) initiale et recyclage : 62 salariés
- Animation groupe de parole vie sexuelle : 3 salariés
- Approche préventive et intervention contact : 14 salariés
- Comprendre les nouveaux enjeux du secteur médico-social : 471 salariés
- Autisme, comportements les prévenir : 2 salariés
- Bureautique initiation : 18 salariés
- Atelier de co-développement : 33 salariés
- Contact violence : 28 salariés
- Maîtresse de Maison/Surveillant de nuit : 54 salariés
- Tuteurs référents : 2 salariés
- Usagers familles institution : 12 salariés
- Utiliser l'eau comme médiation thérapeutique : 7 salariés
- Démarche d'accompagnement aux soins palliatifs : 16 salariés
- Connaissance du Handicap : 53 salariés
- Découvrir le développement durable et le RSO : 7 salariés
- Découvrir SMART portail-Teams paie : 19 salariés
- Développer sa posture managériale : 58 salariés
- DIU Medsphère Osiris : 5 salariés
- Formation logiciel e-connexion GTA : 6 salariés
- Générer la DSN : 8 salariés
- S'approprier le RGPD (Règlement Général s/ Protection des Données) : 59 salariés
- S'initier aux requêtes : 5 salariés
- Habilitation électrique initiale et recyclage : 36 salariés
- HACCP : 49 salariés
- Hygiène et nettoyage des locaux : 2 salariés
- Identifier et prendre en charge une situation de maltraitance : 9 salariés
- Inclusion vers/dans le monde ordinaire : 5 salariés
- Le dos mode d'emploi : 33 salariés
- Accompagnements éducatifs et pédagogiques en IME : 19 salariés
- Bases de la CNV en contexte professionnel : 11 salariés
- Snoezelen : 19 salariés
- Soutenir la parentalité : 14 salariés
- Stimulation basale : 11 salariés
- Maladie mentale handicap psychique en ESAT : 50 salariés
- Ecrits professionnels : 20 salariés
- Méthode communication alternative : 13 salariés
- Module recrutement : 3 salariés
- Nouvelles perspectives : 3 salariés
- Permis tronçonneuse : 3 salariés
- Projet Unique Personnalisé

V. DYNAMIQUE DPCI

Réunions de coordination

Type de réunions	Nombre et ou fréquence	Objet
DPCI (DPCI avec DP)	1x/mois	Restitution des décisions du Conseil de Direction, suivi des projets du DPCI et de l'Association, traitement des sujets spécifiques, temps d'échange, de réflexion (préparation CPOM, échange sur les accompagnements...), restitution des différentes commissions...
Suivi des personnes accueillies (DPCI avec DAP et service social)	2x/semestre 1 par bassin de vie géographique	Suivi des parcours de vie des personnes accueillies, identification des points à travailler, décision des réorientations à faire.....
Commission d'admission d'orientation et de sortie (Président, DPCI, Administrateurs, service social, DP et/ou DAP)	10x/an	Prise en compte des différentes situations des usagers en fonction des places disponibles
Echange avec les AS (DPCI avec service social)	Régulier / en fonction des CAOS	Mise à jour des listes d'attente et des dossiers de candidature
EPP	1x/an	EPP des DP par le DPCI

CVS

La loi du 2 janvier 2002 a institué les Conseils de la Vie Sociale (CVS) dans chaque établissement médico-social.

Suite aux élections qui ont eu lieu en 2018 et la mise en place des nouveaux CVS, des réunions ont eu lieu tout au long de l'année 2019.

Animation du service commercial esatpro42 :

Il est composé de 2 assistantes commerciales.

Une assistante est en charge des Pôles du Centre-Foréz et du Roannais tandis que l'autre assistante est en charge des Pôles de Saint-Etienne Gier Ondaine.

Voici, pour rappel, les missions qui leur sont confiées :

- Prospection commerciale, relation clientèle, gestion des appels d'offre, études diverses pour nouvelles activités mises en place et procédures communes (habilitation électrique, conduite d'engins...), travail sur fichier clients, communication sur les activités des ESAT, communication interne et externe (site internet, plaquette commerciale, marque esatpro42), participation à des salons, à divers clubs d'entreprises, veille sur tendances secteur handicap... ;
- Coordination entre les ESAT ;
- Gestion du service (compta...) ;
- Mise en place formation CIP ;
- Réponses aux appels d'offre de plus en plus nombreux ;
- Suivi DUODAY ;
- Mise en place d'un nouveau contrat Nettoyage de locaux ORANGE pour plusieurs établissements ;
- Régie publicitaire, suivi annonceurs du journal HEP' ! ;
- Veille sur informations secteur handicap : les concurrents, leurs activités, les nouveautés... ;
- Favoriser la coordination entre les ESAT ;
- Travail étroit avec le SEA.

Afin de se développer et de se professionnaliser concernant l'insertion professionnelle des TSH, une des assistantes commerciales de esatpro42 a fait une formation de Conseillère d'insertion professionnel du 24/09/2018 au 18/05/2019, pour un volume horaire de 735h théoriques et 371h de pratique. Cette formation lui permettra de participer de façon active aux réunions de coordination des Chargés d'insertion professionnelle, ou dans de futurs dispositifs DEA.

Commissions de l'Adapei de la Loire

Le conseil d'administration de l'Adapei de la Loire dispose d'un ensemble d'instances de concertation et de décisions dans de multiples domaines auquel participent le DPCI et certains directeurs de pôle ou adjoints :

1. Commissions

- Commission du Travail Adapté
- Commission Habitat, vie sociale et vieillissement
- Commission Patrimoine Travaux sécurité
- Commission de suivi du projet Associatif
- Commission Enfance et scolarisation
- Commission communication
- Commission autisme
- Commission informatique et systèmes d'information
- Commission droits et devoirs de l'utilisateur
- Commission santé
- Commission mécénat

Concernant l'année 2019, la Commission du Travail Adapté a travaillé sur des thématiques telles que :

- Plan de formation TSH ;
- Planification des 3 jours flottants/TSH ;
- Charges de travail en ESAT et action commerciale ;
- Suivi des clients potentiels ;
- Investissements des ESAT ;
- Communication (ex : maquette plaquette ESAT) ;
- Taxe d'apprentissage ;
- UCPA ;
- Formation des moniteurs d'Esat : CACES, habilitation électrique et conduite d'engins, CMBA, chargé d'insertion professionnelle...

2. Comités

- Comité éthique
- Comité stratégique
- Comité de vigilance associatif
- Comité de la vie associative

VI. FINANCES

Résultats financiers

FINANCEURS	COMPTES DE CHARGES	COMPTES DE PRODUITS	RESULTAT 2019	RESULTAT 2018
CONSEIL DEPARTEMENTAL				
FOYER HEB LE MAROLY/DORIAN	1 661 484	1 617 530	- 43 954	-107 250
FOYER DE VIE MAROLY/DORIAN	1 364 273	1 352 843	- 11 430	53 620
FOYER HEB LES CORDELIERS	816 100	766 818	- 49 281	-30 987
SAVS ROANNAIS	257 891	297 691	39 800	13 017
SAJ LAMBERTON	748 303	731 488	-16 815	-10 805
FOYER ONDINES	1 288 932	1 280 960	- 7 973	-3 119
FOYER ARC EN CIEL	809 067	778 256	- 30 809	-46 526
SAJ PARADOU	789 331	788 083	- 1 248	+25 115
FOYER TREYVE CURIE	1 522 232	1 599 647	77 416	-23 173
SAESAT ONDAINE	129 645	201 409	71 764	21 209
SAVS ST ETIENNE ONDAINE	149 400	161 557	12 157	31 447
FOYER ORPAILLE L'HORME	2 311 147	2 315 367	4 220	90 772
FOYER DE VIE FOYER GIER	385 141	476 153	91 011	36 114
SAVS GIER	174 347	177 436	3 089	13 846
SAESAT GIER	154 968	194 962	39 994	29 943
FOYER PRE DU PALAIS/MONTBRISON	1 614 271	1 583 295	-30 976	26 535
SAJ PRE DU PALAIS	58 385	72 907	14 522	11 179
FOYER DE VIE PRE DU PALAIS	1 114 501	1 154 215	39 714	59 082
SAVS CENTRE	261 845	292 060	30 215	4 774
SECTION SPECIALISEE DE RIORGES	420 608	482 894	62 286	36 478
SECTION SPECIALISEE DE CHARLIEU	115 674	153 282	37 608	40 842
SAESAT MONTBRISON	93 547	135 995	42 448	2 539
TOTAL CONSEIL DEPARTEMENTAL	16 241 092	16 614 848	373 756	274 652

AIDE SOCIALE ETAT				
ESAT FEURS	563 939	615 082	51 142	19 836
ESAT MONTBRISON	715 780	814 872	99 091	124 216
ESAT RIORGES	1 244 681	1 243 629	- 1 052	104 267
ESAT CHARLIEU	619 854	665 358	45 504	42 180
ESAT LE COTEAU	454 619	543 019	88 400	55 568
ESAT ONDAINE	1 903 504	1 898 249	- 5 255	169 056
ESAT STEPHANOIS	1 581 726	1 674 126	92 401	-29 057
ESAT BEL AIR	950 849	993 442	4 2593	-160
SEA	97 848	119 499	21 651	47 142
ESAT MOLINA	605 017	667 475	62 458	45 069
ESAT GIER	2 004 443	2 192 752	188 310	216 729
TOTAL AIDE SOCIALE ETAT	10 772 260	11 427 503	655 243	894 848

Investissements et travaux 2019

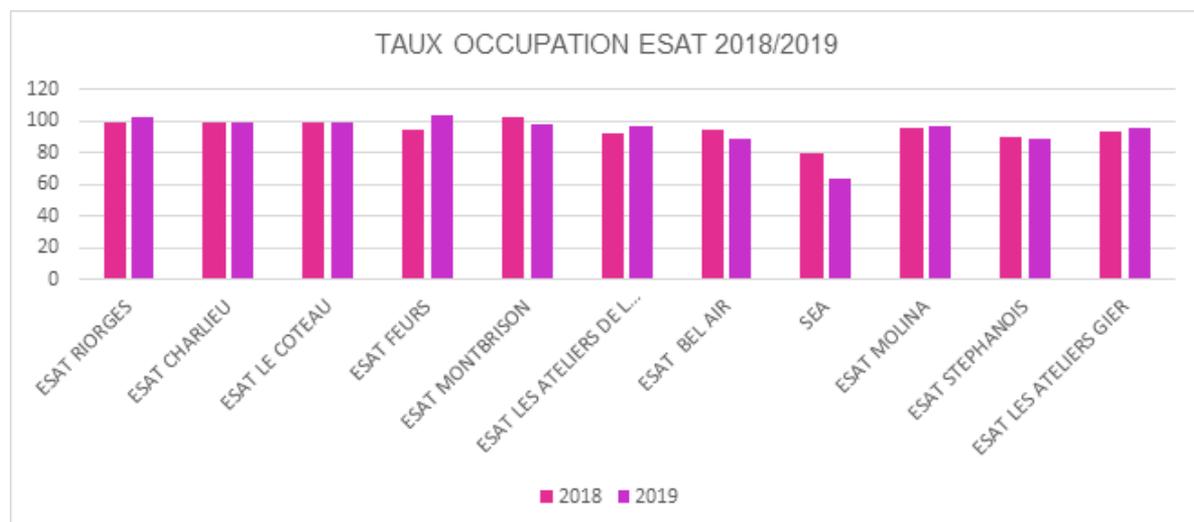
Les investissements réalisés sur l'ensemble des pôles sont principalement liés à l'amélioration des conditions de travail, à la sécurité mais aussi au bien être des personnes accueillies :

- Achat de véhicules, de mobilier et de matériel informatique ;
- Réfection d'un parking d'ESAT ;
- Réhabilitation d'un ESAT afin de permettre le regroupement de 2 sites sur un seul ;
- Aménagement d'une buanderie ;
- Création de 2 selfs sur des ESAT en lien avec la livraison par l'UCP 3S des repas des TSH.

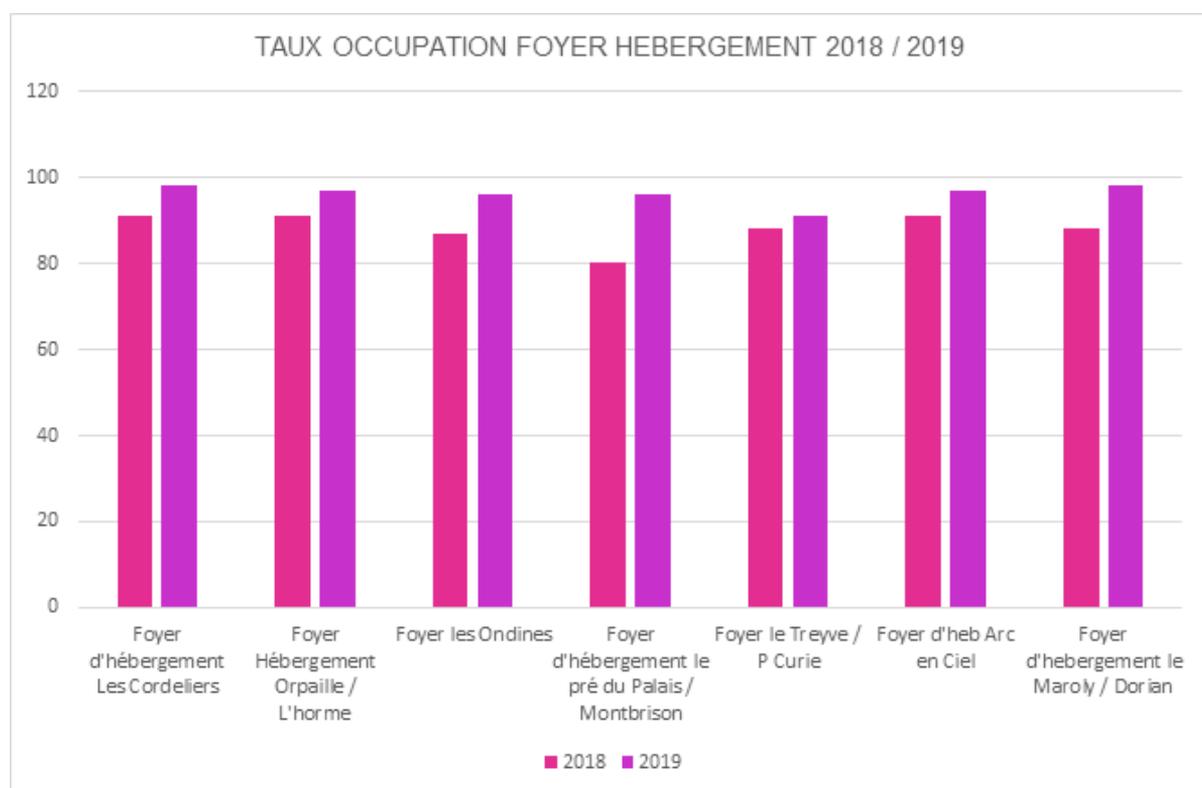
Des demandes de fiches travaux sont effectuées par les établissements afin d'être validées par la commission travaux (amélioration des conditions de travaux et mise en conformité).

L'ensemble de ces investissements sont repris de manière détaillée dans les rapports d'activités des pôles.

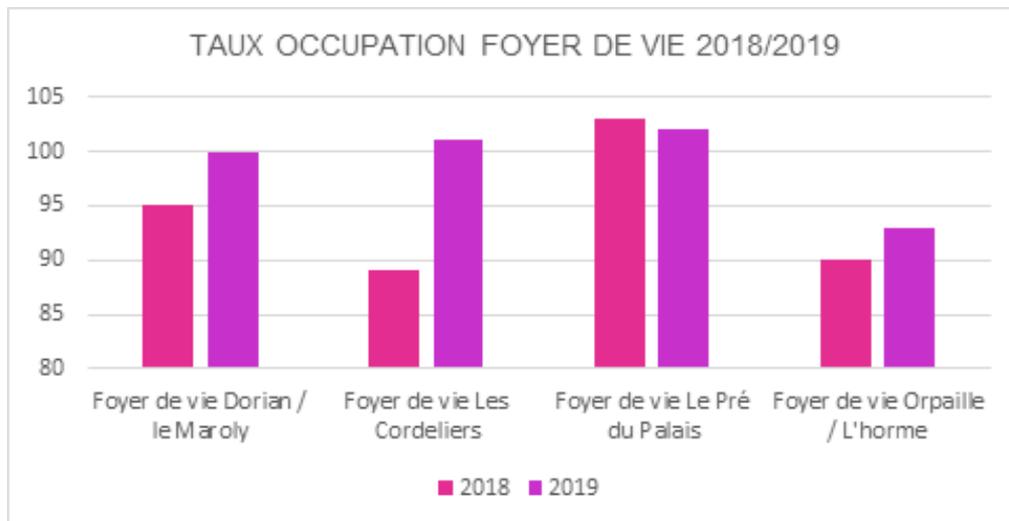
VII. TAUX OCCUPATION SUIVI ACTIVITE



Le taux d'occupation des ESAT est relativement stable à l'exception du SEA de Bel Air dû à des problèmes d'orientation de la Maison Loire Autonomie (MLA).



Le taux d'occupation des foyers d'hébergement est en hausse par rapport à 2018 (travail des listes d'attente et places pourvues plus rapidement en raison des CAOS organisées tous les mois).



Le taux d'occupation des foyers d'hébergement est en hausse par rapport à 2018 (travail des listes d'attente et places pourvues plus rapidement en raison des CAOS organisées tous les mois).



VIII. EVOLUTIONS EN LIEN AVEC LES CPOM

Les projets réalisés en 2019 et à venir/ évolution des agréments

DPCI TRAVAIL ET HABITAT			
	2017	Evolution 2018	Evolution 2019/2020
CENTRE FOREZ	FH Montbrison / Pré du Palais : 47 places FH temporaire : 0	2018 : 44 places	2019 : 41 ; 2020 : 37
	FV Pré-du-Palais : 18 places	2018 : 20 places	2019 : 2 places 2019 : 22 ; 2020 : 23
	SAJ Pré-du-Palais : 5 places		2019 : 6 ; 2020 : 8
	SAVS : 35 places	2018 : 38 places	2019 : 41 ; 2020 : 45
	ESAT Montbrison/Feurs : 122		2019 : 112
ONDAINE	Foyer TSH Ondines: 41 places TSH Foyer TSH Arc-en-Ciel : 22 places TSH	21 places F. TSH dont 1 appart. Tremplin (baisse d'une place de FH)	Foyer TSH Ondines : -29 places F. TSH trad. -12 places F. vie (dispositif prépa. retraite type passe- relle
	SAJ Paradou : 37 places adultes DI		SAJ Paradou : Evolution de 6 places SAJ de DI à TSA (soit 31 places DI et 6 TSA)
	SAESAT Ondaine : 0	SAVS Ondaine : 5 places SAESAT Ondaine : 10 places (par redéploiement)	
	ESAT Ondaine : 153		ESAT Ondaine 2019: 143
STEPHANOIS	Foyer TH Treyve/Curie Treyve : 22 places F. logement TH Curie : 23 places F. logement TH SAVS St Etienne : 20 places		Nouveau tènement JANIN 2020 : -18 places F. vie (transfert partiel de Joubert) -30 places F. TH -15 places SAVS renforcé (logement sur site) -15 places SAVS traditionnel
	SAJ Lamberton : 34 places adultes DI		SAJ Lamberton : Evolution de 6 places SAJ de DI à TSA (soit 28 places DI et 6 TSA)
	SAESAT Stéphanois : 20 places	SAESAT Stéphanois : 0	
	SAESAT Bel Air : 0	SAESAT Bel Air : 10 places (par redéploiement)	
	ESAT Stéphanois : 98		ESAT Stéphanois : 128
	ESAT Bel Air/Molina : 140		ESAT Bel Air/Molina : 130

DPCI TRAVAIL ET HABITAT			
GIER	Foyer TH L'Orpaille/l'Horme : -61 places F. TH -10 places F. vie (expérimentation dispositif passerelle préparation à la retraite) SAVS Gier : 25 places	Idem avec pérennisation dispositif passerelle	Idem avec pérennisation dispositif passerelle
NORD	Foyer Hébergement Les Cordeliers de 30 places	FH de 20 places	
	Foyer de vie Les Cordeliers	Création de 10 places de FV	
	Esat Riorges 109 places Esat Charlieu 40 places		2019 : Regroupement des Esat sur un seul site ESAT Riorges 149 places
	Section spé. de Charlieu de 12 places	Section spé de 12 à 6 places	

Les projets liés au CPOM ARS

1. Accompagnement spécifique de profils handi psy et autistes en ESAT

- L'ARS prévoit une évolution de l'offre médico-sociale des ESAT avec l'accueil des personnes souffrant d'handicap psy et la création de places de transition.
 - Dédier 20% des places d'ESAT à l'accompagnement des personnes souffrant d'handicap psychique (accompagnement spécifique à développer) ;
 - ESAT de transition : développer 10% des places ci-dessus (soit 20 places) à des places d'ESAT de transition et ce, afin de répondre au mieux aux besoins (proximité, besoins constatés) tout en tenant compte du contexte local (dynamisme du bassin d'emploi notamment). Dans ce cadre, 10 places seront redéployées en Service Emploi Accompagné sur l'ESAT Stéphanois en janvier 2021 complétant ainsi l'offre de Bel Air.
- Développer des accompagnements spécifiques pour les personnes porteuses d'autisme.

2. Fusion des agréments par pôle ESAT au 01/01/2021

3. Adapter l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT

Pistes de réflexion : Places de FO de transition (type passerelle) sur chaque bassin principal de vie de la Loire (intégrer à des FH) – à maintenir ou à développer.

4. Travail autour du maillage territorial /SAESAT

5. Favoriser les temps partiels des TSH vieillissants (dans la limite de 20 % maximum de temps partiel / pôle)

6. Adaptation des postes de travail (travail avec ergothérapeute/médecine du travail) :

- Pair Aidance : à développer notamment pour les personnes avec troubles psy ;
- Travailler sur des dispositifs favorisant l'inclusion des enfants d'IME en ESAT.

Les projets liés au CPOM Département

1. Projet de redéploiement des places et des budgets en lien avec le dispositif JANIN.

L'ouverture de Janin initialement prévue en janvier 2020 est reportée au dernier trimestre 2020 (voir début 2021), fixera la date de démarrage des évolutions prévues ci-dessous.

	Année 2019	2020/21
STEPHANOIS	Foyer Treyve/Curie Treyve : 22 places F. logement TH Curie : 23 places F. logement TH SAVS St Etienne : 20 places SAJ Lambertont : 34 places adultes DI	Nouveau tènement JANIN : -17 places F. vie (transfert partiel de Joubert) -30 places F. TH -15 places SAVS renforcé (logement sur site) -15 places SAVS traditionnel SAJ Lambertont : Evolution de 6 places SAJ de DI à TSA (soit 28 places DI et 6 TSA)
ONDAINE	Foyer Les Ondines: 41 places TH Foyer Arc en Ciel: 21 places TH SAVS Ondaine : 5 SAJ Paradou : 37 places adultes DI	Foyer Les Ondines: -29 places F. TH trad. -12 places F. vie (dispositif prép. retraite type passerelle) Foyer Arc en Ciel: 21 places TH SAVS Ondaine : 10 SAJ Paradou: Evolution de 6 places SAJ de DI à TSA (soit 31 places DI et 6 TSA)

Le nouvel établissement de Janin prévoit un agrément de 30 places de foyer pour travailleurs d'ESAT, 18 places de foyer de vie et 30 places de SAVS.

Ce dispositif sera créé par redéploiement de moyens et de places issus du Pôle habitat et accompagnement de St Etienne et partiellement Pilat.

Les Objectifs :

- Créer une plateforme d'habitats et de services ;
- Améliorer le maillage territorial de l'offre notamment concernant les places de Foyer de vie ;
- Adaptation de l'offre aux besoins d'accompagnement spécifique de certains usagers sur St Etienne. Aujourd'hui, nous ne disposons pas de Foyer de vie sur le bassin de vie le plus important de la Loire ;
- Apporter une réponse d'habitat adaptée à l'autonomie de chaque personne (foyer traditionnel, appartements intégrés, le SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale) avec des prestations adaptées pour des accompagnements légers à des accompagnements renforcés ;
- Concourir à la Mixité sociale avec la ville par des logements locatifs sociaux de proximité pouvant bénéficier d'une plateforme de services (hôteliers : restauration, ménage, lingerie ou autres tels que sécurité, services à la personne, soins...);
- Location à des personnes suivies par le SAVS de l'Adapei de la Loire, des proches des résidents de l'Adapei de la Loire, des institutions ou à des usagers d'institutions du secteur médico-social, à des personnes avec différents handicaps spécifiques ou des appartements loués à un autre public.

Phasage :

- Démarrage des travaux 2019 ;
- Première livraison, dernier trimestre 2020 voir début 2021 permettant le transfert de l'ensemble des personnes du foyer d'hébergement et du foyer de vie ;
- Fin prévisionnelle des travaux fin 2021 avec transfert définitif de l'ensemble des personnes

Evolution d'agrément pour SAJ Lamberton et SAJ Paradou

Evolution de 6 places de SAJ à Lamberton et au Paradou dédiées à des personnes avec déficience intellectuelle en 6 places d'accueil pour personnes avec TSA sur chaque structure à l'ouverture de Janin.

Cet accueil permettra la continuité d'accompagnement pour les jeunes autistes en provenance d'IME (notamment Creton).

Evolution d'agrément concernant le Pôle habitat et accompagnement de l'Ondaine

Afin d'adapter l'offre des besoins d'accompagnement spécifique aux usagers il a été prévu lors de l'ouverture de Janin (date du redéploiement budgétaire) :

- Baisse du nombre de places de foyer d'hébergement et redéploiement de 12 places de foyer de vie de type transitionnel : dispositif se rapprochant de Passerelle dédié à terme à des personnes vieillissantes qui sortent de l'ESAT (retraite) et qui a pour objectif d'éviter les doubles ruptures de parcours (habitat/travail) et de préparer les personnes au départ de cet établissement, en fonction de leurs souhaits, besoins, aptitudes, et en favorisant l'accès aux dispositifs de droit commun.
- Evolution de l'agrément du SAVS Ondaine de 5 à 10 places. Cette évolution du SAVS vient en complément des 5 premières places créées en 2018 par fermeture d'une place de foyer d'hébergement (Arc en ciel). L'objectif principal de ce projet étant un meilleur maillage territorial de l'offre sur le Sud du département et ainsi de faciliter les parcours de vie.

2. Autres évolution : évolution des agréments du Pole Habitat et Accompagnement Forez**Evolution et adaptation de l'offre d'accompagnement du Foyer Pré du Palais (transformation de places de FH en SAVS).****Les objectifs sont :**

- Adapter l'offre et les services proposés ;
- Favoriser l'inclusion dans des dispositifs de droit commun.

08.

Instances de Gouvernance



Liste des membres du Conseil d'Administration au 11 JANVIER 2019

GRAND Robert.....Président
 BONNEVIALLE Marc.....Vice-Président chargé de la gestion
 CAUVIN Isabelle.....Secrétaire
 JORDECZKI Patrice.....Trésorier
 ROBERT AntoineVice-Président chargé de la Vie Associative

BOUTEILLE Colette
 COMETTI Yves
 CORNILLON Pierre
 CREPET Marc
 DANTON Monique
 GIRAUDON M. Thérèse
 GUINGAND Pierre

LA VALLE Noël
 LAURISSE Annie
 LE FRIANT Philippe
 REPETTO Paul
 TARDY Michel
 VERMOREL Josiane

Liste des membres du Conseil d'Administration au 13 JUIN 2019

GRAND Robert.....Président
 BONNEVIALLE MarcVice-Président chargé de la gestion
 ROBERT AntoineVice-Président chargé de la Vie Associative
 JORDECZKI Patrice.....Trésorier
 CAUVIN Isabelle.....Secrétaire

BOUTEILLE Colette
 COMETTI Yves
 CORNILLON Pierre
 CREPET Marc
 DANTON Monique
 GIRAUDON M. Thérèse
 GUINGAND Pierre

LA VALLE Noël
 LE FRIANT Philippe
 REPETTO Paul
 TARDY Michel
 TURNEL Annabel
 VERMOREL Josiane

Liste des administrateurs responsables de secteurs au 13 JUIN 2019

BOUTEILLE ColetteSECTEUR VALLEE DU GIER
 DANTON Monique.....SECTEUR ROANNE - CHARLIEU
 GIRAUDON Marie-Thérèse.....SECTEUR FOREZ-MONTBRISON
 REPETTO Paul.....SECTEUR SAINT-ETIENNE
 BERARD CORINNE.....SECTEUR ONDAINE

09.

Rapport d'orientation



Action Associative

Comme vous avez pu le constater sur les 2 graphiques sur le rapport d'activité (recettes vie associative et opération brioches), notre action associative fonctionne au ralenti depuis 2015. Si nos secteurs sont toujours aussi dynamiques, notre action associative départementale s'est arrêtée. Depuis janvier 2020, une nouvelle équipe s'est mise en place et une jeune maman dont le fils est accueilli à l'IME les Petits Princes a accepté la vice-présidence chargée de la vie associative.

Nous nous sommes fixés trois axes principaux de travail pour les prochains mois :

- **Mobiliser et motiver nos familles et amis**
L'Adapei de la Loire est une association familiale.

Son conseil d'administration est composé de parents de personnes handicapées et d'amis. Pour continuer le développement de notre association, nous avons besoin que de nouvelles familles nous rejoignent. Pour cela nous devons aller au-devant de celles-ci pour leur présenter l'association et leur expliquer l'importance d'un mouvement familial fort pour défendre l'avenir de nos enfants handicapés. Notre conseil d'administration a besoin de se rajeunir et de se renforcer, et ce sont les familles de l'Adapei de la Loire qui devront assurer sa pérennité, aidées de plusieurs amis. Plusieurs actions devront être mises en places pour mener à bien cet axe prioritaire.

- **Soutenir et rénover nos secteurs**

Si l'on souhaite accueillir de nouvelles familles, nos secteurs doivent être attrayants, tant par les actions qu'ils mènent que par la modernité de leurs locaux. Il n'est pas très accueillant de recevoir de nouvelles familles dans des locaux vétustes. C'est pourquoi, nous avons commencé une campagne de rénovation début 2020 qui continuera jusqu'à ce que nos secteurs aient des locaux dignes de recevoir les familles et les personnes handicapées dans de bonnes conditions. Tous les travaux sont financés par un leg. Il faut leur donner envie de revenir et pour cela, il faut réfléchir à ce que l'on peut leur offrir comme services. Nos groupes loisirs fonctionnent très bien, il faut aujourd'hui proposer d'autres services ou d'autres activités. Cette réflexion sera menée au niveau départemental, par le Comité de Vie Associative (CVA).

- **Mener à son terme le projet « Ferme de Chalain d'Uzore »**

Depuis plusieurs années, nous travaillons sur ce projet de loisirs et de répit, dans cette ferme, propriété de l'Adapei de la Loire. De nombreuses familles se sont impliquées pour la financer, notamment en participant à l'opération brioches. Le cahier des charges du projet est en cours de rédaction et sera présenté au conseil d'administration en septembre. Si celui-ci est validé, nous rentrerons dans la phase de réalisation.

L'avenir de l'Adapei de la Loire n'est pas l'affaire de quelques parents, mais celle de nous tous. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et ainsi contribuer à assurer l'avenir de nos enfants et de notre association.

Direction générale

L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements majeurs au sein de l'association :

- Signature du CPOM ARS 2020-2024 ;
- Ouverture de l'UCP ;
- Engagement en avril du chantier de renouvellement de l'ensemble des systèmes d'information ;
- Recrutement de trois directeurs de pôle entre janvier et septembre,
- Recrutement d'un nouveau directeur général en juillet ;
- Recrutement d'un nouveau directeur financier en septembre ;
- Mise en place en juillet du Comité Social d'Entreprise, qui succède au CE, avec l'ensemble de ses commissions ;
- Nomination en septembre des représentants de proximité.

Ces événements ne sont pas sans incidence sur le fonctionnement de la structure alors que les mutations que connaît le secteur médico-social impactent nos dialogues de gestion. Ainsi, au cours de 2019, le nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été négocié par l'ancienne équipe de direction pour être signé avec la nouvelle.

2020 devait donc démarrer sur des bases solides (CPOM, SI) et renouvelées (IRP, directions).

Pour rappel, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec le département fixe les axes d'amélioration suivants :

- Adapter les réponses d'accompagnement aux besoins évolutifs et complexes des personnes aidées ;
- Diminuer les orientations inadéquates ;
- Prévenir les risques de ruptures : liens familiaux, précarité sociale, problématique de santé, passage à l'âge adulte, lourdeur du handicap, vieillissement des aidants ;
- Diversifier les solutions face au vieillissement de la population handicapée ;
- Améliorer la démarche qualité en continu et les procédures de gestion des risques ;

- Améliorer le recouvrement des contributions financières des usagers ;
- Développer la coopération avec les autres partenaires du secteur du handicap.

Le CPOM signé avec l'ARS fixe quant à lui les objectifs suivants :

- Mettre en place une politique de prévention en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Faciliter l'accès aux soins des personnes ;
- Améliorer le repérage, le dépistage et le diagnostic des troubles du développement et favoriser une plus grande précocité des accompagnements ;
- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des enfants ;
- Favoriser l'accès à une qualification et à l'emploi, assurer le maintien dans l'emploi des personnes ;
- Favoriser l'accès à l'habitat inclusif ;
- Renforcer l'offre d'accueil et d'accompagnement spécialisée aux handicaps nécessitant un étayage renforcé ;
- Accompagner l'avancée en âge des personnes
- Adapter les modes d'intervention aux évolutions des besoins des personnes.

Avant d'aborder le fond, le sujet d'actualité reste la Covid-19. Ce virus est venu non seulement nous percuter dans nos préoccupations de protection et de santé, mais aussi dans nos organisations et nos plans d'actions. Les chantiers qui devaient être au travail ont été fortement bousculés, voire reportés.

A partir du 9 mars, après une phase aigüe, il nous a fallu mettre en place une organisation de gestion de crise idoine nous permettant de réguler les fonctionnements dans la durée. Afin de rendre plus lisible la gestion de crise, une organisation ad-hoc nous a permis de recentrer chacun sur ses missions socles et mieux identifier les interlocuteurs en fonction des thématiques. Cette cellule de crise, temporaire, est venue s'appuyer sur les services du siège, les enjeux du moment étant la réactivité, la lisibilité, la simplicité et la souplesse. Sous la supervision du directeur général, différentes compétences ont été renforcées :

- Technique/Logistique ;
- Informatique ;
- Allocation des moyens et accompagnement ;
- Santé/sécurité au travail ;
- Gestion de l'information ;
- Soins ;
- Continuité économique.

Par cette organisation, l'objectif a été que chacun puisse se recentrer sur les essentiels de sa fonction, simplifier et fluidifier la communication et les circuits de décision.

Jamais l'Adapei de la Loire n'avait connu une crise de cette ampleur. En ce qui concerne la protection des résidents mais aussi des professionnels, les établissements ont été approvisionnés en masques et gels hydro-alcoolique. Deux numéros d'écoute ont été mis en place ; un pour les salariés et un pour les familles.

Unités de soins

A la demande de l'ARS et du Département, l'Adapei de la Loire a mis en place deux unités d'accueil pour 12 personnes dites « cas-Covid » et « cas contact ». La première unité d'accueil était basée à St Paul en Jarez dans le foyer des Orpailles et la seconde à St-Just-St-Rambert à l'IME les Petits Princes. Ces unités pouvaient accueillir des enfants et adultes, porteurs d'un handicap et atteints de la COVID-19 mais dont l'état ne nécessitait pas d'être hospitalisés. Suite au déconfinement et à la réouverture progressive des établissements, l'Adapei de la Loire a maintenu une unité de soins au Foyer Joubert à Marlhes.

Tout au long de la gestion de la crise, L'ARS Loire et le Département ont été des interlocuteurs privilégiés pour aider à gérer au mieux celle-ci.

Au-delà de cette crise, au cours de l'année 2020, différents sujets sont au travail.

Le management au service de la qualité de service

Projet de direction générale

Le projet de DG a été travaillé avec l'ensemble des membres du Comité de Direction Générale et a été présenté aux équipes de direction en décembre 2019. Les maîtres mots de ce projet sont sens et proximité. Il s'agit, au travers d'outils stratégiques, de fixer une feuille de route pour les cinq années à venir. Des événements exogènes (la crise sanitaire) mais aussi endogènes (implantation du nouveau SI) viennent singulièrement compliquer la situation. Pour autant, certaines mesures sont déjà opérationnelles et doivent donner toute leur mesure au cours des mois qui viennent. Il n'est qu'à parler du contrôle de gestion qui nous permet d'ajuster les allocations de moyens aux établissements.

2020 est une année de transition. En effet, après les recrutements du DG et du DAF en 2019, une nouvelle DRH doit être recrutée et le constat d'une inadaptation de notre organisation nous amène à remettre en place les directions de territoire. Un recrutement doit être opéré en ce sens. Par ailleurs, les interpellations des médecins du travail quant aux difficultés des salariés, mais aussi des cadres hiérarchiques sont à prendre en compte. Les mobilités multiples de ces dernières années doivent être étudiées et pensées afin de construire les parcours des professionnels dans un cadre construit de GPEC.

Dialogue social

La modernisation du dialogue social issu de la loi Travail a fusionné en 2019 les anciennes instances représentatives du personnel (délégation du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène et de sécurité).

La situation particulièrement délétère du dialogue social mi 2019 nous a amené à reconstruire une relation saine et constructive avec les instances représentatives du personnel. Bien sûr des débats nous animent, mais le respect et la qualité de la communication sont essentiels afin de travailler à l'amélioration de nos offres de service dans un contexte contraint. La crise sanitaire de 2020 témoigne de cette nécessité de travailler ensemble.

Différentes situations sont à traiter dans plusieurs établissements et les interpellations des IRP sont à prendre en compte.

GPEC et QVT

Un travail de remise à plat de la politique des Ressources Humaines est essentiel. Trop accès sur les sujets opérationnels et sur la paie, le service doit être plus prospectif et amener des outils de pilotage afin de mettre en place une stratégie RH qui permet d'anticiper les évolutions du secteur. La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) fait partie intégrante de cette réflexion. Trop longtemps négligée, une démarche globale doit être engagée et il appartiendra à la future direction des ressources humaines d'y travailler.

Une réflexion doit aussi être menée concernant la Qualité de Vie au Travail (QVT) et des discussions commenceront dès 2020 avec les représentants syndicaux. En effet, la QVT prend en compte des déterminants tels que les relations sociales dans le travail, le contenu du travail, son environnement physique, son organisation, la réalisation et le développement professionnel et la conciliation vie professionnelle / vie privée... La QVT doit être partie intégrante de la stratégie Ressources Humaines.

A partir des résultats du baromètre « Qualité de vie à ADAPEI LOIRE », il nous faut aujourd'hui axer la réflexion autour de certaines priorités qui mériteront une attention particulière. Les mots force du projet de direction générale « sens et proximité » soutiendront cette démarche.

Ce travail devra se mener en cohérence avec les besoins d'adaptation des offres de service de l'Adapei de la Loire. De ce point de vue, les Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) ou encore les formations doivent être des points d'appui. Il s'agira aussi de réfléchir aux moyens de réduire l'absentéisme qui présente une progression depuis quelques années. Par ailleurs, les licenciements pour inaptitude professionnelle vont croissants et le sujet doit aussi être pris en compte afin de lutter contre l'usure professionnelle.

La GPEC participe de la stratégie RH qui doit se déployer afin de mettre en place une gestion des parcours professionnels et contribuer aussi à la dynamique de la QVT. Qu'il s'agisse des équipes de terrain comme des équipes de direction, il nous faut mieux construire les parcours professionnels afin de préparer l'avenir. Les départs en

retraite futurs ne doivent pas conduire à un appauvrissement des compétences collectives au sein de l'association. Il nous faut favoriser l'accompagnement des jeunes professionnels et permettre non seulement les mobilités, mais aussi les initiatives qui autorisent chaque salarié à se projeter. Cadres hiérarchiques, comme non cadres, méritent cette préoccupation qui participe de la qualité d'intervention auprès des personnes accompagnées et de leur famille.

Règlement Général de Protection des Données et nouveaux systèmes d'information

Le règlement no 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), est un règlement de l'Union Européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Ce règlement est entré en vigueur le 25 mai 2018 et renforce la protection du droit des personnes.

L'association a pris beaucoup de retard en ce domaine et cette question revêt une importance singulière. Il nous faut donc engager la démarche le plus rapidement possible. Pour ce faire, il nous faut d'abord stabiliser l'implantation des nouveaux SI. En effet, il nous est impossible de mobiliser des énergies et des ressources idoines si nous n'avons pas réussi l'installation des outils de gestion tels que les outils comptables, RH, ou encore le dossier de l'utilisateur, pour ne citer que les principaux.

Nous espérons stabiliser les fondamentaux des nouveaux Systèmes d'Information (SI) en 2020 pour pouvoir engager concrètement la démarche RGPD début 2021. Des contacts ont été pris en ce sens et le réseau UNAPEI a été sollicité afin d'avoir des retours d'expérience.

Les outils de gestion au service des personnes accompagnées

Nous commençons dès cette année à optimiser les ressources au bénéfice des personnes accompagnées. Ainsi, un contrôleur de gestion est venu renforcer l'équipe afin de mettre en place des outils d'analyse économiques. L'objectif est d'allouer les moyens en fonction de critères objectifs tenant compte de l'histoire et de la structuration budgétaire des établissements. Ainsi, au-delà de l'affectation du taux de reconduction annuel, nous procédons à des rebasages internes objectifs par les coûts à la place moyens en référence aux coûts nationaux, régionaux voire

départementaux. Il s'agit d'optimiser la dépense dans une enveloppe contrainte pour mieux servir les besoins des personnes accompagnées plutôt que de subir des résultats économiques. Les excédents sont indispensables à la pérennité des établissements et services mais ils doivent être à leur juste mesure.

Coordination des parcours et évolution du secteur

Nous vivons depuis 2002 une profonde mutation de l'accompagnement médicosocial. Nous sommes passé de la prise en charge à l'accompagnement et devons aller aujourd'hui vers la coordination des parcours.

Ces orientations sont prises en compte dans les CPOM signés avec l'ARS et le département. Pour autant, les évolutions récentes liées à la gestion de la crise et à la multiplication des différents modes d'intervention seront l'objet d'une profonde réflexion afin de repenser nos modes d'approches. Au-delà, en cas de nécessité, un avenant au CPOM ARS qui a été signé en 2019 sera à étudier. Par ailleurs, cette expérience récente sera à tout le moins un signal fort dans la préparation du prochain CPOM départemental.

Les notions d'inclusion, d'accompagnement, de parcours font aujourd'hui partie intégrante de notre vocabulaire. Pour autant, il nous appartient de les faire vivre véritablement et durablement dans nos organisations. Ainsi, l'inclusion revêt une importance et une dynamique différente lorsque l'on est enfant (inclusion scolaire, sociale, sportive, culturelle...) et lorsque l'on est adulte. Il serait réducteur de ne parler que d'inclusion par le travail, qu'il soit accompagné ou non. En effet, l'inclusion dépasse cette notion et s'entend aussi par une inclusion par les loisirs (à ce titre, la collaboration avec les secteurs en est un des vecteurs), ou encore par le logement. Nous attachons donc une attention particulière à l'ouverture du projet Treyve-Jannin qui sera probablement effectif tout début 2021, des retards ayant été constatés à la suite de la crise sanitaire.

En ce qui concerne l'enfance, il est à noter que 2020 verra le renouvellement des conventions des unités d'enseignement avec la direction des services départementaux de l'Education

Nationale. Il s'agit des unités d'enseignement internalisées pour les IME de Saint-Etienne, du Gier, de Saint-Cyr-les-Vignes, des Campanules ou du Mayollet ; de l'unité d'enseignement externalisée de l'IME de Saint-Etienne avec le collège de Terrenoire.

D'autres conventions plus spécifiques existent avec des écoles maternelles, primaires, ULIS, collèges, lycées, MFR pour les enfants suivis par les SESSAD de l'Alauda et du Roannais ; ou encore la convention de coopération avec une école pour les enfants suivis à l'IME les Petits Princes ou de quelques enfants de l'IME du Mayollet.

Les projets d'établissement et les projets personnalisés

Afin de prendre en compte ces éléments et bien d'autres, la réécriture des projets d'établissement doit être engagée au cours de la fin d'année. La crise sanitaire a encore une fois perturbé nos plans et nous avons pris du retard à ce sujet.

Une démarche collective doit être engagée afin que tous les établissements bénéficient d'un accompagnement spécifique à la réécriture. Il s'agit non seulement de donner une ligne directrice pour chacun (salariés comme usagers), mais aussi de prendre en compte les nouveaux enjeux. Il faudra par ailleurs intégrer dans la réflexion la nomenclature des besoins et des prestations (SERAFIN-PH). L'Adapei de la Loire y est préparée puisqu'elle s'est engagée dans cette réflexion en participant aux études nationales de coût en 2018 et 2019.

En préparation de la réécriture des projets d'établissement, un séminaire de directeurs aura lieu fin septembre afin de tirer enseignement de ce que nous venons de vivre id est la gestion de la crise, l'analyse des nouvelles modalités d'accompagnement mises en œuvre pendant cette crise et l'évolution de l'offre que cela va induire dans les années à venir.

Les projets d'établissement sont une chose mais ne peuvent pas être une fin en soi. Les projets personnalisés doivent aussi prendre en compte ces changements et s'articuler avec le SI.

Une première étape a déjà été engagée concernant la trame des projets et leur contenu, qui intègre la nomenclature de SERAFIN PH. Il nous appartient de toujours mieux prendre en compte les besoins et les désirs des personnes accompagnées et de leur famille. Ce sont eux les premiers experts et il nous faut favoriser au mieux l'expression et l'alliance indispensable à un accompagnement de qualité. A ce titre, leur participation à l'évaluation, à l'élaboration et au suivi de leur projet doit être renforcée. Un choix éclairé et l'expression d'un besoin ou d'un désir est le premier acte citoyen. La citoyenneté commence donc par là.

Les projets personnalisés prennent une dimension particulière lorsque l'on parle d'accès à l'emploi, accompagné ou non. L'association accompagne près de 1000 personnes dans un parcours en lien avec le travail (SAESAT, ESAT, détachement en entreprise, insertion professionnelle...). Les rebasages budgétaires évoqués plus haut nous permettent dès 2020 de créer des postes de chargés d'insertion professionnelle pour chaque pôle travail de l'association. Les formations sont engagées et la question de l'inclusion sociale et professionnelle doit prendre une nouvelle dimension plus ambitieuse pour les salariés et Travailleurs en Situation de Handicap (TSH) afin de favoriser, pour ceux qui le demandent, l'accès au milieu ordinaire.

La collaboration avec les partenaires de l'emploi (Service Public de l'Emploi, CAP EMPLOI, Sameth, Agefiph, FIPHFP, etc.) est indispensable. C'est dans cette préoccupation que les collaborations doivent se développer afin de satisfaire notamment aux principes de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Tout TSH doit pouvoir bénéficier de transitions professionnelles vers les entreprises.

Les établissements prioritaires

Trois priorités émergent et doivent être nos préoccupations principales pour ces années à venir :

Depuis plusieurs années, le pôle médico-éducatif Centre-Forez est annoncé comme une priorité. Le CPOM 2014-2018 prévoyait le regroupement des IME de Saint-Cyr-les-Vignes et des Campanules sur le site des Campanules. Pour autant, les difficultés récurrentes dans ces établissements au niveau des équipes de direction n'ont pas permis de mettre en œuvre ce projet. Constat a été fait fin 2019 de la non pertinence du projet engagé et décision a été prise avec l'ARS de remettre à plat le modèle économique et de repenser la réorganisation. Le projet de regroupement est maintenu, mais la localisation et le projet global doivent être réétudiés dès 2020. Le recrutement d'une direction de pôle doit permettre de relancer une dynamique positive.

Le FAM les Iris fait lui aussi partie de nos préoccupations. En effet, l'état des locaux et l'inadéquation de l'offre nécessitent une étude complète du projet afin de mieux prendre en compte les besoins des résidents. Les difficultés économiques et de gestion du quotidien sont prégnantes et doivent être traitées dans les meilleurs délais. Des rencontres avec le département doivent donner des perspectives sérieuses pour l'avenir.

La MAS des Tulipiers, quant à elle, mérite aussi une attention particulière. Les locaux actuels sont inadaptés et les travaux d'aménagements très contraignants car relevant du patrimoine Le Corbusier. Une réflexion est engagée afin de trouver une issue quant à l'avenir de cet établissement. Une rencontre avec la mairie de Firminy doit être programmée afin d'en discuter.





« L'objectif de l'Adapei de la Loire est de rendre chaque personne pleinement actrice de son parcours de vie. »

L'Adapei de la Loire est une association de parents et d'amis à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

ada **pei** LOIRE
Bien dans
ma vie

11-13 rue Grangeneuve
42000 SAINT-ETIENNE - Tél 04 77 34 34 34
E-mail : siege@adapei42.fr
www.adapei42.fr